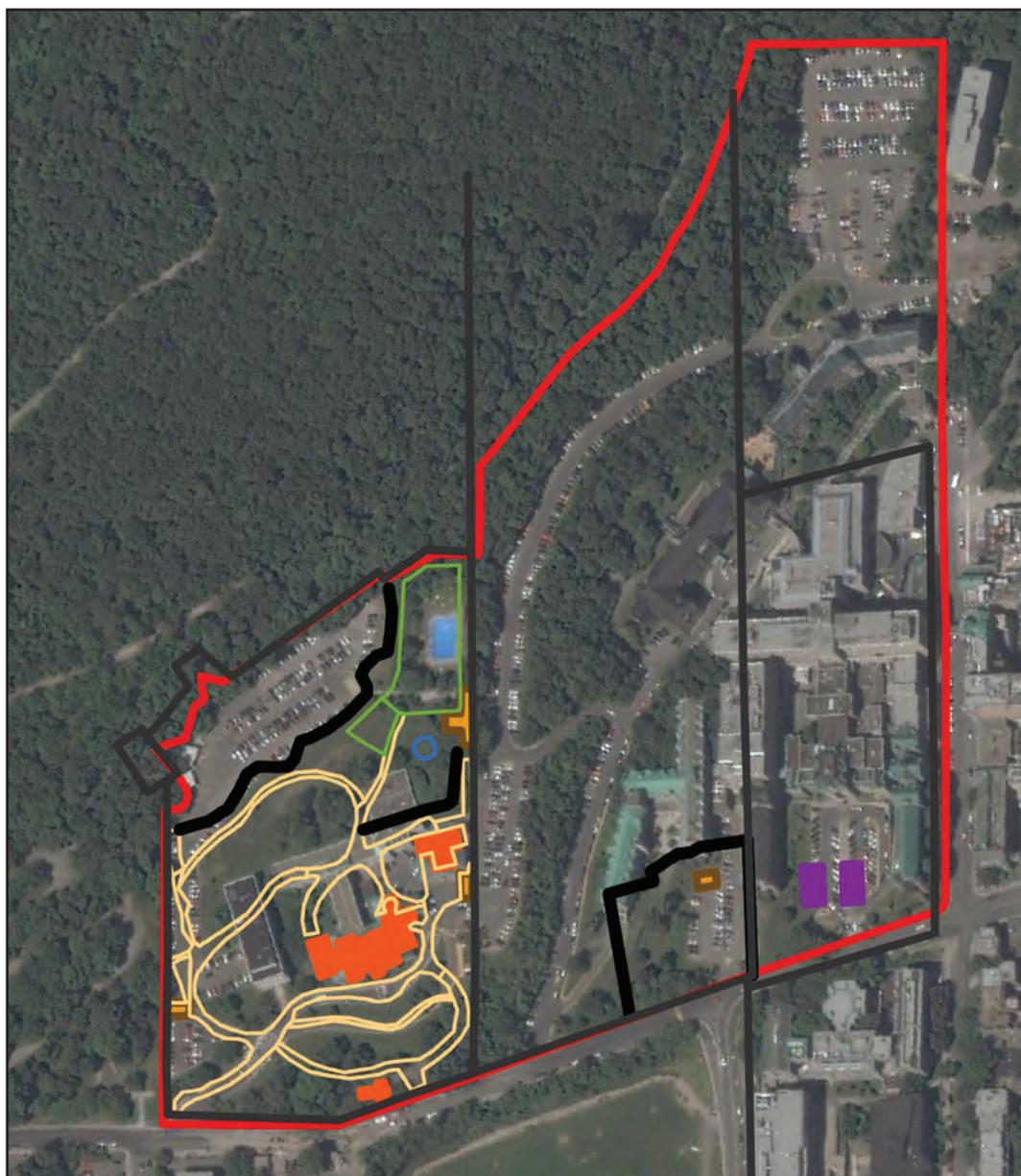


Site de l'hôpital Royal Victoria

Étude de potentiel archéologique



Site de l'hôpital Royal Victoria

Étude de potentiel archéologique

TABLE DES MATIÈRES

			Page
	LISTE DES FIGURES		ii
	LISTE DES TABLEAUX		iii
	LISTE DES PARTICIPANTS.....		iv
1	INTRODUCTION		1
	1.1 Mandat		1
	1.2 Localisation de l'aire d'étude et problématiques.....		1
2	MÉTHODOLOGIE		5
	2.1 Potentiel préhistorique.....		5
	2.2 Potentiel historique.....		7
3	GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE.....		9
	3.1 Paysage actuel.....		9
	3.1.1 Caractéristiques géographiques de l'aire d'étude		9
	3.1.1.1 Mont Royal et plaine environnante (physiologie et topographie).....		9
	3.1.1.2 Géologie et matières premières		11
	3.1.1.3 Situation dans l'espace régional et du nord-est.....		13
	3.2 Paléoenvironnement		14
	3.2.1 Déglaciation et épisode de la mer de Champlain		14
	3.2.2 La suite de l'émersion des versants du mont Royal et des basses terres du Saint-Laurent		18
	3.2.3 Évolution du climat et du couvert végétal		20
4	CADRAGE PRÉHISTORIQUE		25
	4.1 Séquence de l'occupation amérindienne du Haut Saint-Laurent		25
	4.1.1 Paléoindien (12 900-8 900 ans AA).....		25
	4.1.2 Archaique (10 200-3 800 ans AA)		27
	4.1.3 Sylvicole (3 800-400 ans AA).....		30
5	SURVOL HISTORIQUE		43
	5.1 1535-1642		43
	5.2 1642-ca 1694.....		43
	5.3 Ca 1694-1792.....		45
	5.4 1792-1845		46
	5.5 1845-1875		46
	5.6 1875 à aujourd'hui		54
	5.7 Archéologie de la période historique (eurocanadienne)		60
6	DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....		63
	6.1 Potentiel archéologique préhistorique (amérindien)		63
	6.2 Potentiel archéologique historique (eurocanadien).....		65
7	RECOMMANDATIONS.....		71
	OUVRAGES CONSULTÉS.....		73
	DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES CONSULTÉS		88
	SITES INTERNET.....		90

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Situation du projet.....	3
Figure 2 - Plan des immeubles qui occupent l’aire d’étude	4
Figure 3 - Ce plan datant de 1846 (Cane) illustre l’occupation de l’aire d’étude vers le milieu du XIX ^e siècle	8
Figure 4 - Localisation de l’aire d’étude sur le croquis géomorphologique du mont Royal	10
Figure 5 - Carte géologique du mont Royal	12
Figure 6 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre	15
Figure 7 - Extension maximale de la mer de Champlain	17
Figure 8 - Courbe de variation des niveaux d’eau au nord du lac Saint-Pierre	19
Figure 9 - Localisation des sites archéologiques amérindiens situés sur et aux abords du mont Royal	41
Figure 10 - Extrait de la carte de la Ville de Montréal (Jobin, 1834) montrant les limites des propriétés au sud-est de l’aire d’étude	47
Figure 11 - Extrait d’un plan des propriétés de la Montagne attribué à Perrault (vers 1855).....	48
Figure 12 - Plan de l’aire d’étude et de son environnement dressé par Sitwell (1865-69)	50
Figure 13 - Plan agrandi de l’aire d’étude (Sitwell, 1865-69).....	51
Figure 14 - Extrait d’un plan du mont Royal montrant notamment les propriétés dans et autour de l’aire d’étude (modifié de Goad, 1881)	52
Figure 15 - Plan détaillé des lots du site McTavish qui jouxtent la limite sud-ouest du lot 1800.....	53
Figure 16 - Vue latérale des bâtiments d’origine (pavillons A et E) dans leur environnement vers 1895	57
Figure 17 - Vue des bâtiments d’origine (pavillons L, A et E) vers 1900	58
Figure 18 - Vue de l’ensemble des bâtiments après la première phase de construction terminée en 1931	59
Figure 19 - Vue du site en 1957, deux ans après la construction du pavillon chirurgical (S) et deux ans avant la construction du pavillon médical (M)	59
Figure 20 - Localisation des sites historiques situés sur et aux abords du mont Royal	61
Figure 21 - Superposition des informations sur l’occupation du sol, provenant des cartes de Cane 1846 et de Sitwell 1865-1869	67
Figure 22 - Zones de potentiel archéologique	69

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation.....	21
Tableau 2 - Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique.....	68

LISTE DES PARTICIPANTS

UNIVERSITÉ MCGILL

Marie Garand Service de l'Approvisionnement, Acheteuse principale

DECASULT

René Roux Architecte, Gestionnaire de projets

Benoit Latulippe Gestionnaire de projets Adjoint

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau Archéologue, coordonnateur

Gilles Rousseau Géographe et archéologue, chargé de projet

Mor Coumba Ndiaye Technicien en géomatique

Louise Beaudoin Adjointe administrative

Maryvonne Trudeau Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

Dans le but d'assurer la protection du patrimoine archéologique encore potentiellement présent sur ses propriétés, la Direction des immeubles de l'Université McGill a confié à Arkéos inc. le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique du site de l'hôpital Royal Victoria. Ce mandat concerne les ressources archéologiques qui peuvent découler de l'occupation humaine durant la période préhistorique et aussi durant la période historique. L'aire d'étude (figure 1) comprend un ensemble de propriétés situées entre l'avenue des Pins et la limite du parc du Mont-Royal, sur le versant est-sud-est¹ du mont Royal. Le site comprend des immeubles (figure 2) formant deux ensembles : au sud-ouest, le groupe de bâtiments autour de l'institut Allan Memorial, autrefois le Ravenscrag ; au nord-est, un ensemble de bâtiments constituant l'hôpital Royal Victoria proprement dit.

L'objectif de l'étude est d'abord de déterminer si l'ensemble de l'espace occupé par l'hôpital Royal Victoria peut avoir été choisi par des populations amérindiennes pour y établir des campements ou y effectuer tout autre type d'activité, y compris l'inhumation de sépultures, durant les différentes périodes de la préhistoire. L'étude examinera aussi le processus d'occupation durant la période historique, afin de déterminer son ancienneté et ses modalités. Tenant compte des caractéristiques géographiques de l'aire d'étude, de l'impact sur les sols des bâtiments déjà construits et des différents aménagements, l'étude délimitera les espaces résiduels qui peuvent encore receler un potentiel archéologique, c'est-à-dire des contextes, des vestiges structuraux et des artefacts qui peuvent témoigner des occupations humaines durant les périodes préhistorique et historique.

1.2 Localisation de l'aire d'étude et problématiques

Les propriétés du Royal Victoria concernées par ce mandat se localisent dans la partie est (ou sud-est, d'après le nord des Montréalais) des versants du mont Royal, plus précisément à la bordure est du sommet Mont-Royal. Elles occupent des surfaces généralement inclinées, tout de même parsemées d'espaces légèrement redressées ou de petits replats. L'aire d'étude est bornée au nord-est par la rue University, à l'est par l'avenue des Pins Ouest, au sud-ouest par une ligne décalée d'environ 10,0 m au nord-est de l'axe de la rue Peel, enfin à l'ouest par le pied de l'escarpement qui borde le sommet Mont-Royal. L'aire d'étude fait partie de l'arrondissement Ville-Marie et elle se situe dans la bordure nord-ouest du quartier Golden Square Mile (Le Mille carré doré).

1 Dans ce rapport, le nord se réfère au nord géographique (nord vrai) qui est différent du nord des Montréalais (axe de la rue Saint-Laurent ou de la rue University) dont l'orientation est d'environ 302° par rapport au nord géographique.

L'aire d'étude est comprise dans le site patrimonial du Mont-Royal, un territoire qui touche en partie aux arrondissements municipaux de Ville-Marie (aire d'étude), du Plateau-Mont-Royal, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, d'Outremont, ainsi que de la ville de Westmount et qui englobe la presque totalité de la montagne. Il comprend des cimetières, dont le cimetière Notre-Dame-des-Neiges qui est un lieu d'importance historique nationale, des parcs de différentes dimensions, des secteurs résidentiels, des campus et immeubles destinés aux soins de santé et à l'enseignement, des infrastructures indispensables à la vie urbaine (communications, réservoirs d'eau potable) ainsi qu'un lieu de pèlerinage, l'Oratoire Saint-Joseph qui est un lieu historique national. En plus de sites archéologiques préhistoriques et historiques, on y trouve des bâtiments construits du XVIII^e siècle à nos jours dont certains sont classés.

L'occupation humaine, tant amérindienne qu'eurocanadienne, du mont Royal et de ses versants remonte à au moins 5 000 ans. Le Plan d'urbanisme de Montréal (Ville de Montréal, 2004) a identifié le mont Royal comme secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel et sa grande valeur archéologique est identifiée spécifiquement dans le décret établissant *l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal* qui fut adopté en 2005 par le gouvernement du Québec et renommé *site patrimonial du Mont-Royal* en 2012². Le pavillon Hersey, ancienne résidence des infirmières, a été reconnu *Lieu historique national du Canada du Pavillon Hersey*³ en 1997 et inscrit au répertoire canadien en 2008. En 2013, le *site de l'hôpital Royal Victoria* a été l'objet d'un énoncé de l'intérêt patrimonial⁴ ; cet énoncé n'inclut pas le site du pavillon Allan Memorial (Maison Hugh-Allan ou Ravenscrag) qui est tout de même inscrit au répertoire du patrimoine culturel du Québec⁵ et qui fait partie du site patrimonial du Mont-Royal.

Depuis 2004, diverses recherches archéologiques ont été menées sur le mont Royal. Les découvertes récentes, la carrière préhistorique du Mont-Royal par exemple, s'ajoutent à d'autres plus anciennes, notamment les nombreuses sépultures préhistoriques mises au jour entre 1850 et 1928, et montrent comment les particularités du paysage ont conditionné plus de 5 000 ans d'appropriation de la montagne qui se distingue du reste de la plaine montréalaise.

2 Le site officiel du Mont-Royal. <http://www1.ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/creation>

3 Répertoire des lieux patrimoniaux du Canada. <http://www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=10618&pid=0>

4 Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PATRIMOINE_URBAIN_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ROYALVICTORIA_%C9%9A%9A%9A_070513%20FINAL.PDF

5 Répertoire du patrimoine culturel du Québec. <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=110639&type=bien#.UNO8zonm5ho>

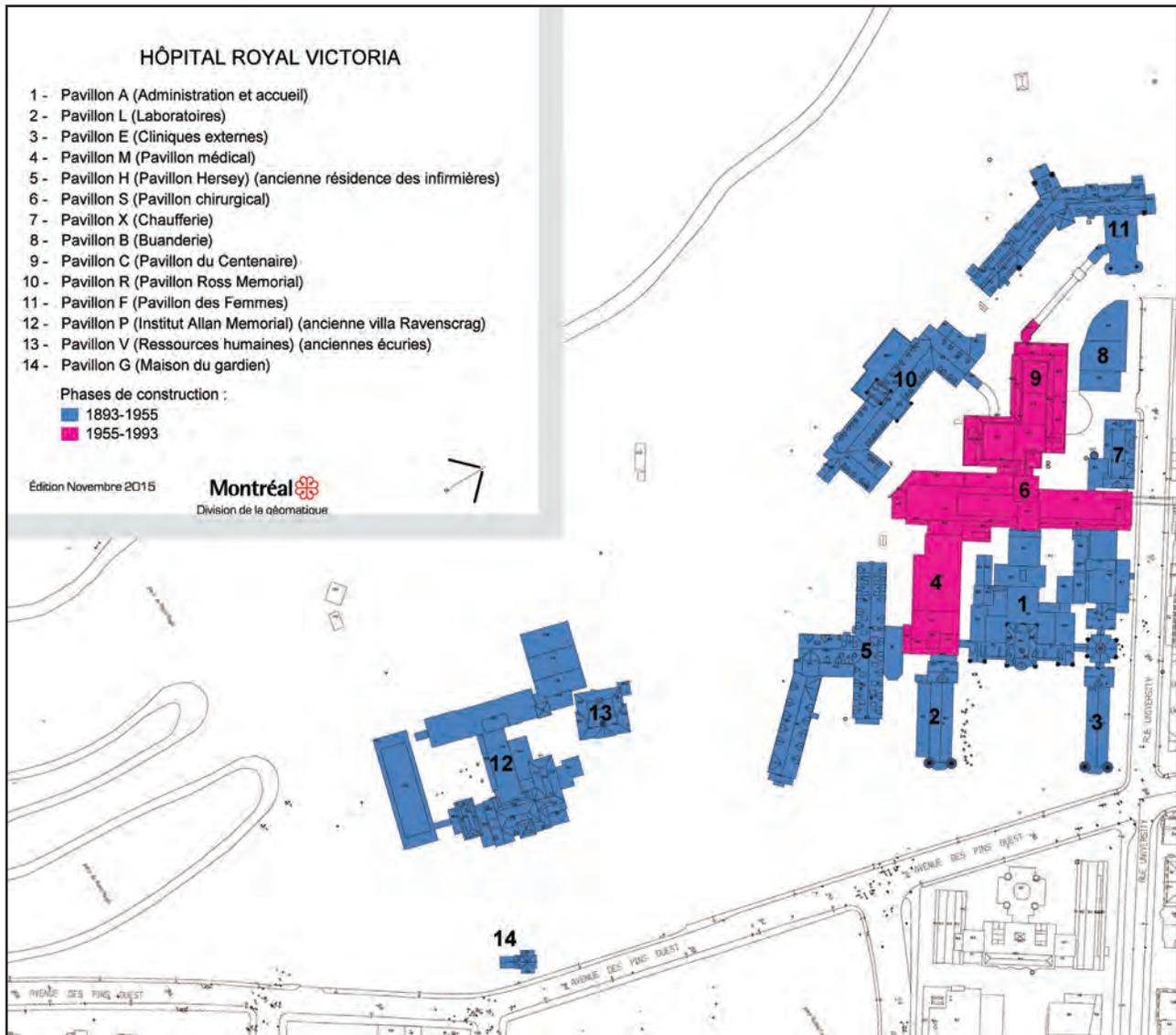


Figure 2 - Plan des immeubles qui occupent l'aire d'étude

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Potentiel préhistorique¹

L'objectif lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique consiste essentiellement en une analyse des espaces géographiques contenus dans une aire d'étude afin de discriminer des zones où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine ancienne. Cette probabilité découle des caractéristiques des occupations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement ou d'activités de tous ordres ; elle découle aussi de la capacité de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et faisable. Le reste du territoire terrestre peut avoir porté des occupations ou des activités humaines diverses ; cependant, la probabilité de les découvrir est faible et elle relève plutôt du hasard. En milieu urbanisé, cette probabilité peut avoir déjà existé, mais les perturbations des sols peuvent avoir fait disparaître tous les indices.

La démarche s'appuie sur un postulat d'ordre anthropologique énoncé de la façon suivante : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Le second postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance empirique des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, alimentée par une interprétation des données ethnohistoriques et une connaissance générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste, en l'occurrence, la région de Montréal et la vallée du Saint-Laurent.

Dans le cadre d'une étude d'impact sur l'environnement, cet exercice de détermination du potentiel archéologique permet de délimiter et de catégoriser des zones où des travaux d'aménagement risquent d'avoir des impacts négatifs sur des phénomènes culturels connus ou potentiels. Dans le cas présent, cet exercice devait tenir compte de l'impact sur les sols anciens et leur contenu, de la construction des immeubles et des aménagements connexes : réseau de rues et de sentier, aménagement de terrasses pour les stationnements, etc.

¹ Une grande partie des données constituant ce rapport provient de différentes études déjà produites pour le mont Royal par Arkéos inc. (principalement 2008b, 2011a, 2012c, 2012b, 2012a, 2014 et 2016).

La délimitation des zones à potentiel archéologique a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

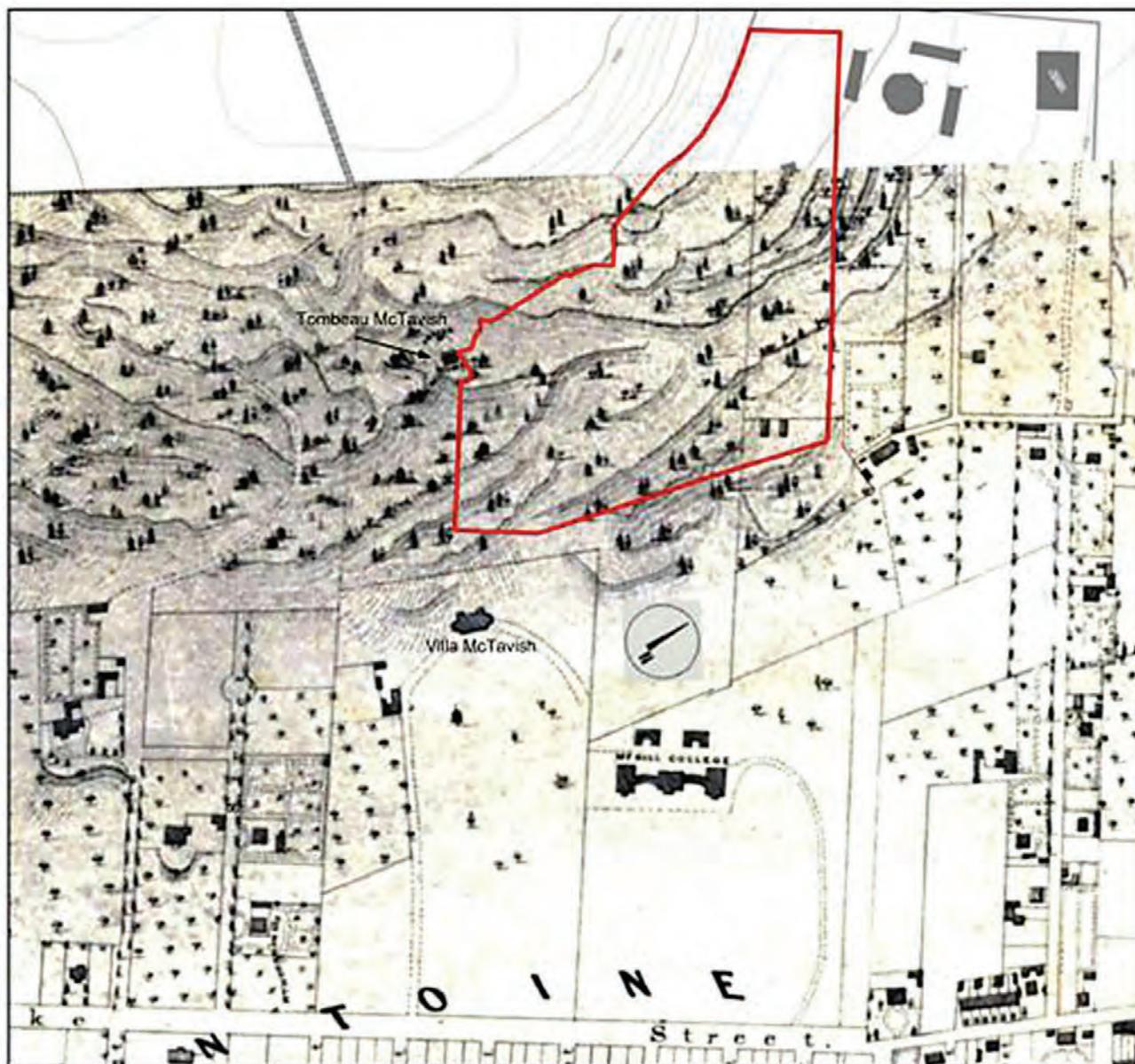
- 1) Analyse des cartes topographiques au 1 : 20 000 et 1 : 50,000 et principalement d'une couverture topographique détaillée avec des courbes de niveau aux 5,0 pieds (1,5 m) sur une carte du site et des immeubles² fournie par le client ;
- 2) Intégration des données sur l'évolution du milieu physique depuis la fin de la déglaciation et principalement durant l'Holocène, puisque c'est durant cette période que l'occupation humaine est devenue possible, à la suite notamment de l'émersion des niveaux compris entre 120 et environ 65 m, soit depuis la fin de l'épisode de la mer de Champlain et durant l'épisode du lac Lampsilis ;
- 3) Examen visuel des terrains entourant les immeubles dans le but de documenter les aspects suivants : la topographie générale et de détail ; le repérage des surfaces non perturbées par les aménagements ; l'identification des surfaces perturbées qui ont tout de même pu conserver des sols anciens en place ; la délimitation des surfaces où les sols anciens ont été totalement perturbés lors de la construction des immeubles par des opérations de déblaiement ainsi que des surfaces constituées de remblaiements pouvant recouvrir des sols anciens ; identification des surfaces affectées à la fois par du remblaiement et du déblaiement lors de la construction des stationnements. L'objectif final était de statuer sur la probabilité que des sols anciens puissent encore être conservés dans des secteurs recelant un potentiel archéologique ;
- 4) Consultation de l'énoncé de l'intérêt patrimonial du site de l'hôpital Royal Victoria (Ville de Montréal, 2013). Cet énoncé comprend notamment un historique du site et des différents bâtiments qui l'occupent ;
- 5) Consultation de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui rassemble les données sur les interventions archéologiques réalisées au Québec ;
- 6) Consultation des différentes études qui traitent du mont Royal et de ses environs. Ces études sont citées en bibliographie.

2 Cartes PLN14092 et 14093 : Topographic plan showing Royal Victoria Hospital, Montreal, scale 32 feet to 1 inch.

2.2 Potentiel historique

La connaissance des modalités de l'occupation historique (amérindienne et eurocanadienne) du mont Royal et de son environnement est fondée essentiellement sur les données ethnohistoriques des Amérindiens de la vallée du Saint-Laurent, sur les ouvrages généraux relatant l'histoire de l'île de Montréal (Benoit et Gratton, 1991 ; Robert, 1994 ; Dépatie et Dechêne, 1998 ; Renault, 2012 ; etc.), les monographies historiques traitant des contextes du développement historique du mont Royal (Poitras et Burgess, 2005 ; Ville de Montréal, 2012 ; Poitras, 2011 ; Ramet, 1995 ; Bisson, 1993 ; etc.), ainsi que sur les plans et photographies aériennes tirés principalement des fonds de Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) et de la Ville de Montréal (GDAVM et STP). Elle comprend également l'identification et la localisation des sites archéologiques présents dans la zone d'étude élargie correspondant au mont Royal, disponibles en consultant le système d'information géographique ministériel et le répertoire de l'ISAQ du MCC. Les documents utilisés sont identifiés en référence à la fin de l'étude et leur contribution spécifique est généralement citée dans le texte

Le potentiel historique spécifique de l'aire d'étude a été établi en consultant ces données contextuelles et en utilisant principalement la séquence des plans anciens qui permettent de suivre le développement de l'occupation du secteur incluant le site du Royal Victoria. Les principaux plans utilisés sont les suivants : Jobin, 1834 ; Cane, 1846 ; Perrault, 1855, 1860 ; Sitwell, 1865-69 ; Plunkett & Brady, 1873 ; Goad, 1881, 1912. Ces plans fournissent un état de l'évolution de l'occupation de l'aire d'étude, alors que le versant de la montagne était en transition entre un paysage agricole-rural et un paysage en processus d'urbanisation. La carte de Cane de 1846 (figure 3) nous montre notamment que le front des terres déboisées se situait alors à la hauteur de l'avenue des Pins, sauf pour un petit quadrilatère situé au coin est (angle actuel de l'avenue des Pins et de la rue University) de l'aire d'étude. Cet espace était d'ailleurs occupé par deux petits bâtiments rectangulaires ; il s'agirait là des premières occupations connues du site à la période historique. Ces bâtiments apparaîtront à nouveau sur une carte de Perrault (1855).



 Aire d'étude

Figure 3 - Ce plan datant de 1846 (Cane) illustre l'occupation de l'aire d'étude vers le milieu du XIX^e siècle. Seuls deux petits bâtiments occupent une aire apparemment déboisée au coin est, devant le Pavillon A (1) et entre les ailes L (2) et E (3) qui seront construits entre 1891 et 1893

3 GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE

3.1 Paysage actuel

3.1.1 Caractéristiques géographiques de l'aire d'étude

L'aire d'étude se localise dans la partie est des versants du mont Royal, plus précisément à la bordure est du sommet Mont-Royal. Elle occupe des surfaces généralement inclinées, dont l'altitude s'étale entre 130 m et ± 65 m, sur la bordure ouest de l'avenue des Pins. La partie sud-ouest de l'aire d'étude, correspondant au Ravenscrag (pavillon P) et à ses dépendances, s'étale entre 120 m et environ 85 m. La partie nord-est, qui regroupe l'ensemble des bâtiments du Royal Victoria, occupe des surfaces variant entre 130 m et ± 65 m. Ces versants ne sont pas réguliers ; ils intègrent des surfaces presque gisantes, des pentes faibles, des flexures et des talus plus abrupts, dont certains correspondent à des décrochements de la roche en place. L'insertion des grands bâtiments du Royal Victoria dans ce paysage a nécessité des excavations importantes et la création de nouveaux talus. Le croquis géomorphologique produit par Ritchot (1967 et 1972) montre que l'aire d'étude (figure 4) est bordée à l'ouest par l'abrupt de faille du Chalet et qu'elle se déploie sur un glacis dont la surface est constituée de matériaux meubles résultant de processus périglaciaires ; il s'agit en l'occurrence de sols mobilisés sur les pentes par les processus de gel-dégel. D'après la carte des dépôts meubles de Prest et Keyser (1962), ces versants sont généralement recouverts d'une couche de dépôts meubles, principalement du till, estimée à moins de 1,5 m.

3.1.1.1 Mont Royal et plaine environnante (physiologie et topographie)

L'aire d'étude, qui s'inscrit dans la plaine de Montréal, fait partie de la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, un ensemble qui s'insère entre les Appalaches au sud, et le Bouclier au nord. Cette unité est constituée de roches paléozoïques généralement peu déformées qui donnent au paysage une allure de grande plaine. Comme le groupe des Montérégiennes, dont il fait partie, le mont Royal correspond à une intrusion au Crétacé ancien, il y a environ 120 millions d'années (Clark, 1972 ; Commission des biens culturels du Québec, 2005), de roches provenant du magma profond à travers les roches paléozoïques, sans toutefois atteindre la surface (Clark, 1972 et Ritchot, 1967). La roche encaissante, des calcaires de Trenton et des shales d'Utica, a donc été déformée et localement métamorphosée pour donner notamment de la cornéenne, une pierre qui peut être taillée pour fabriquer des outils. Les interprétations classiques font appel à l'érosion différentielle pour expliquer le dégagement du massif. Sans exclure l'effet de l'érosion, Ritchot (1967) pose plutôt l'hypothèse d'une néotectonique qui aurait entraîné un affaissement relatif des basses terres auquel aurait résisté la masse rigide de l'intrusion.

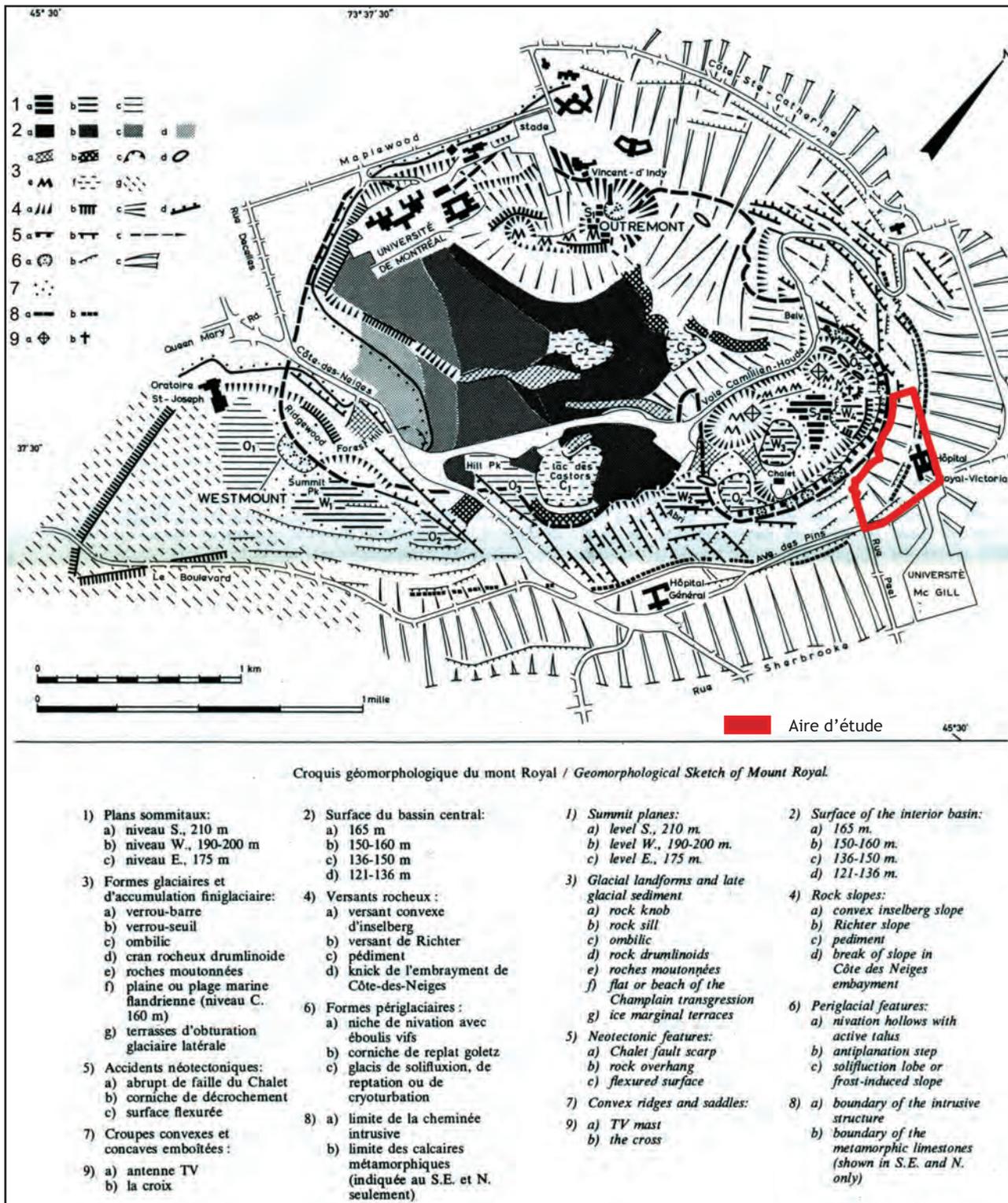


Figure 4 - Localisation de l'aire d'étude sur le croquis géomorphologique du mont Royal (tiré de Ritchot, 1967 et 1972)

Dans le paysage de l'île de Montréal, le mont Royal n'est pas qu'une colline posée dans le centre sud-est de l'île. L'analyse de la carte topographique montre que la montagne n'est pas simplement un massif émergeant d'un ensemble plat ; elle s'intègre dans un bombement allongé dont l'axe sommital suit une orientation nord-est/sud-ouest, se manifestant sur une distance d'environ 8 km de part et d'autre de la montagne. Vers le sud et vers l'est principalement, les versants du bombement, au-delà des versants de la montagne, sont marqués par une succession de terrasses bien développées qui compartimentent le paysage en étages superposés.

Dans le secteur de l'aire d'étude, aux pieds de l'escarpement qui entoure le sommet Mont-Royal, les surfaces ont une inclinaison générale (plus ou moins accentuée) vers l'est et l'est-nord-est et elles intègrent occasionnellement des flexures plus ou moins importantes. Pendant la séquence d'émersion des terres (fin mer de Champlain et lac Lampsilis), cette orientation dégageait successivement des lignes de rivage orientées grossièrement nord-sud, de sorte que les terres émergées faisaient face vers l'est à l'étendue marine et ensuite lacustre.

3.1.1.2 Géologie et matières premières

La carte géologique de Clark (1972, figure 5) permet de constater que la totalité du sous-sol de l'aire d'étude est constituée de calcaire de Trenton, en marge de la cheminée intrusive constituée de gabbro et d'autres roches ignées.

À la bordure ouest de l'aire d'étude et dans la marge de l'intrusion, une bande de roche constituée de schiste de l'Utica a été métamorphisée pour donner de la cornéenne, une pierre qui présente de bonnes qualités pour la taille et la fabrication d'outils lithiques. La carte géologique (figure 5) produite par Clark (1972) montre trois affleurements contenant ce matériau : l'un est traversé par la voie Camilien-Houde, à la hauteur du Belvédère, l'autre se situe au nord du chemin de la Côte-des-Neiges et à l'est du chemin Remembrance, le troisième borde l'abrupt de faille du chalet, en marge ouest de l'aire d'étude. Il est possible que des fragments de cornéenne provenant de ce dernier affleurement se soient retrouvés en pied de pente à la bordure de l'aire d'étude ; ils auraient alors pu être récupérés et transformés en outils par d'éventuels occupants de l'aire d'étude, durant la préhistoire.

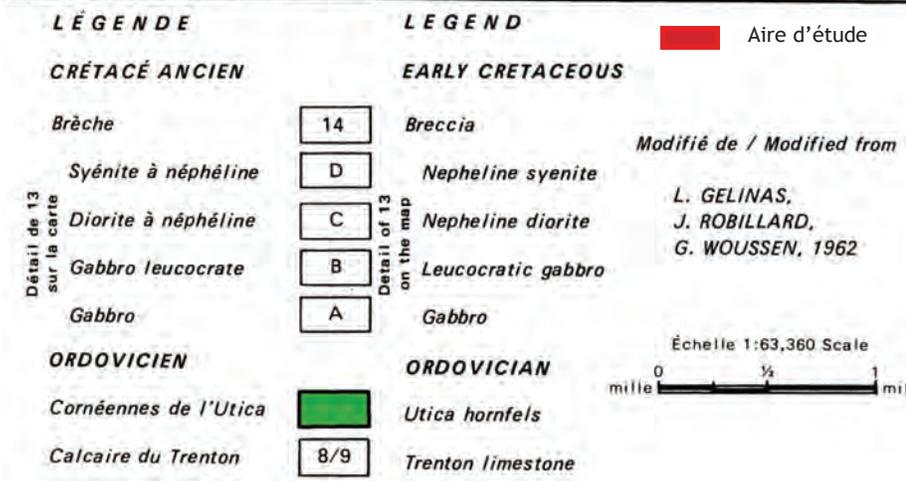
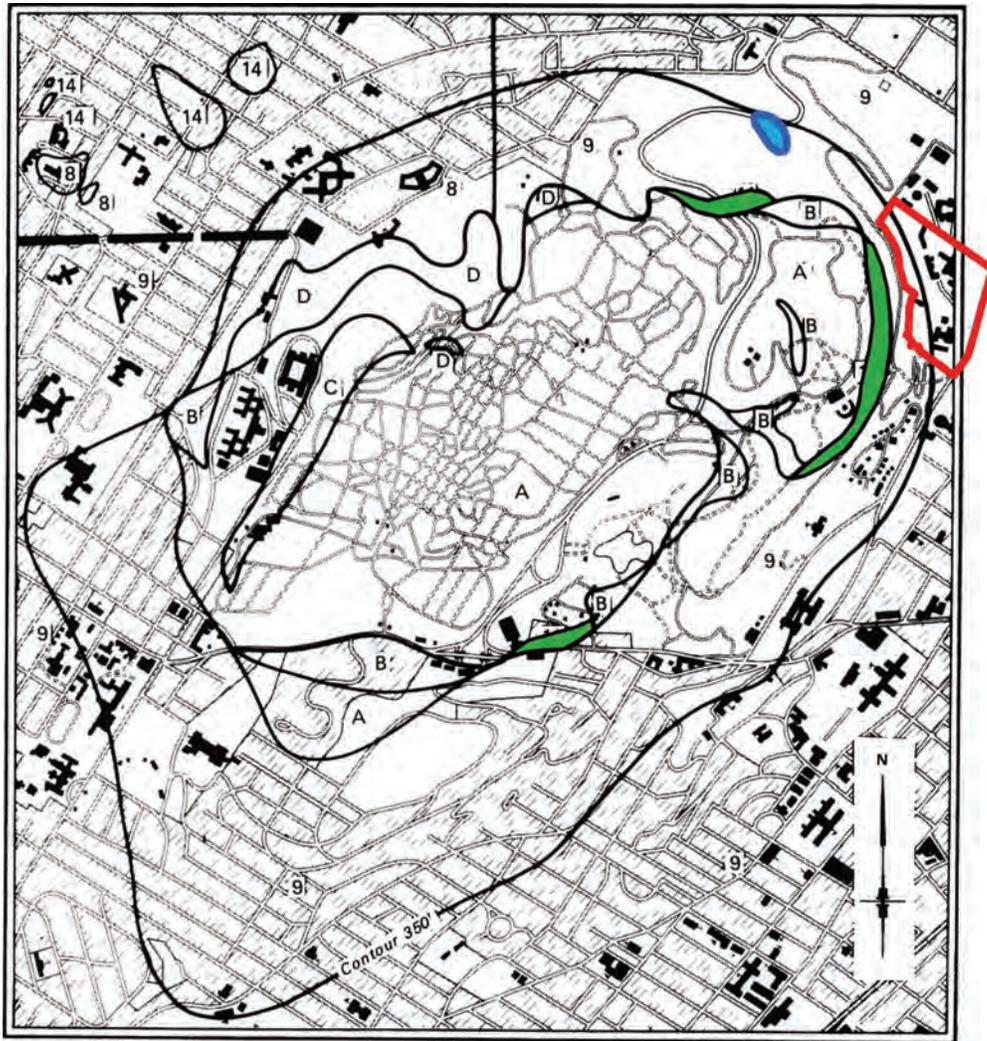


Figure 5 - Carte géologique du mont Royal (tirée de Clark, 1972). Les formations de cornéenne sont surlignées en vert et la surface bleue marque l'emplacement d'un diatème situé dans l'aire du site BfJ-97, une carrière d'extraction de cornéenne

3.1.1.3 Situation dans l'espace régional et du nord-est

L'archipel montréalais, dans lequel s'inscrivent le mont Royal et l'aire d'étude, occupe une position de convergence de grandes voies fluviales qui structurent le Nord-Est américain. La plus importante est évidemment le Saint-Laurent qui établit un lien entre la région des Grands Lacs, la partie fluviale, l'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent. La seconde correspond à l'Outaouais qui s'enfonce profondément vers le nord-ouest et le nord, en direction des lignes de partage des eaux avec les bassins hydrographiques de la baie James. La troisième, le Richelieu, permet d'accéder au grand bassin de l'Hudson. Même si l'embouchure du Richelieu se situe à plus de cinquante kilomètres en aval de Montréal, il faut retenir que son parcours ne passe qu'à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'archipel, par voie terrestre. À l'échelle de la grande plaine de Montréal, encadrée par les Appalaches au sud-est et le Bouclier laurentien au nord-ouest, le mont Royal apparaît comme un lieu remarquable, un point de référence visible à très longue portée, comme le sont d'ailleurs les autres montérégiennes.

En diachronie, la montagne est d'abord apparue aux premiers occupants des basses terres laurentiennes comme une île un peu isolée au milieu d'une grande mer. Par la suite, elle est devenue le point de signalement de terres entourées d'un bassin lacustre et finalement d'une grande île contournée par un complexe de voies fluviales.

Comme on l'a vu précédemment, la montagne n'est pas une forme isolée et elle occupe le centre d'un complexe géographique comprenant une succession de surfaces étagées qui l'entourent de toutes parts et qui rejoignent les rives des différents cours d'eau qui encadrent l'archipel montréalais. Vers le fleuve, les surfaces sont plus compressées et le versant général est plus incliné, intégrant des abrupts importants et principalement l'abrupt du Chalet ; l'accès à la montagne y est donc plus court, mais plus difficile. Un creux entre la colline du mont Royal et la colline de Westmount permet cependant de rejoindre le cœur de la montagne et le bassin central qui occupe son versant ouest. Cette ouverture, aujourd'hui occupée par le chemin de la Côte-des-Neiges, constitue une importante trajectoire permettant de relier l'est, le secteur de la pointe à Callières, avec l'ouest et le nord-ouest en direction de la rivière des Prairies. Plusieurs sources historiques mentionnent d'ailleurs l'existence d'un sentier traversant le mont Royal, près du chemin de la Côte-des-Neiges, et utilisé depuis longtemps par les Amérindiens pour transiter entre la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent (Ethnoscop, 1994 ; Commission des biens culturels, 2005). L'installation, par les Sulpiciens, d'une mission (1675) pour les Amérindiens et du domaine de la Montagne ne serait pas étrangère à l'existence de ce sentier.

En dehors du repère dans l'espace, de la voie possible de passage, de la source de prélèvement de matières premières (cornéennes), on peut se demander quel usage les populations amérindiennes qui se sont succédé ont-elles fait de la montagne et de ses versants ? La distribution des sites sur les hautes terrasses qui l'entourent confirme leur présence à certains moments de la préhistoire. Sur les versants proprement dits du mont Royal, les interventions sur le site BjFj-97 montrent notamment que le prélèvement de cornéennes pourrait avoir été une activité importante ; des indices d'occupation domestique ont aussi été relevés sur le même site. Plusieurs sépultures ont aussi été retrouvées autour de la montagne et sur la montagne elle-même ; elles témoignent soit d'une occupation de ces lieux, soit de l'attribution d'un rôle symbolique à cette entité géographique.

3.2 Paléoenvironnement

L'objet de ce chapitre est de présenter l'information permettant d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes auraient pu se réaliser. Il fournira aussi les données principales sur l'évolution environnementale qui a pu être synchronisée des occupations humaines qui ont suivi, jusqu'à ce que le paysage prenne les caractéristiques actuelles. Lors de la dernière période glaciaire, tout le mont Royal a été recouvert par le glacier laurentidien. Suite au retrait du glacier, la montagne est devenue habitable au fur et à mesure de son émergence des eaux de la mer de Champlain et du lac Lampsilis. Pour discuter de son habitabilité et du contexte géographique qui l'encadrait tout au long de la préhistoire, il est donc primordial de connaître ce processus. Rappelons que, lors de la déglaciation, toute l'aire d'étude a été submergée et, qu'en conséquence, elle est devenue habitable au fur et à mesure de son émergence des eaux de la mer de Champlain et du lac Lampsilis.

3.2.1 Déglaciation et épisode de la mer de Champlain

La fonte de l'inlandsis laurentidien, qui a recouvert totalement le territoire, constitue la condition initiale pour que toute occupation humaine puisse être envisagée dans la vallée du Saint-Laurent et sur le mont Royal. Le versant nord des hautes-terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 11 700-11 600 ans BP¹ (≈13 500 ans AA) (figure 6 ; Occhiotti et Richard, 2003). Pendant une période d'environ 500 ans, soit jusque vers 11 100 ans ¹⁴C BP (13 150-13 000 ans AA), la déglaciation des basses terres du Saint-Laurent s'est faite dans un contexte fermé

¹ Dans ce texte, les datations au radiocarbone conventionnelles (avant 1950) sont exprimées de la façon suivante : 10 000 ans ¹⁴C BP (vraies dates ¹⁴C) ou 10 000 ans BP (ordre de grandeur basé sur des dates ¹⁴C). Les dates correspondant à un étalonnage (calibrage) de ces dates pour les exprimer en années calendaires (sidérales) ou années réelles (avant 1950) sont notées ainsi : 10 000 ans étalonnés AA ou 10 000 ans AA (Richard, 2009, 2014). Lorsque les dates étalonnées n'étaient pas disponibles dans les études, elles ont été calculées à l'aide du logiciel CalPal Online Radiocarbon Calibration (quickcal 2007 ver. 1.5).

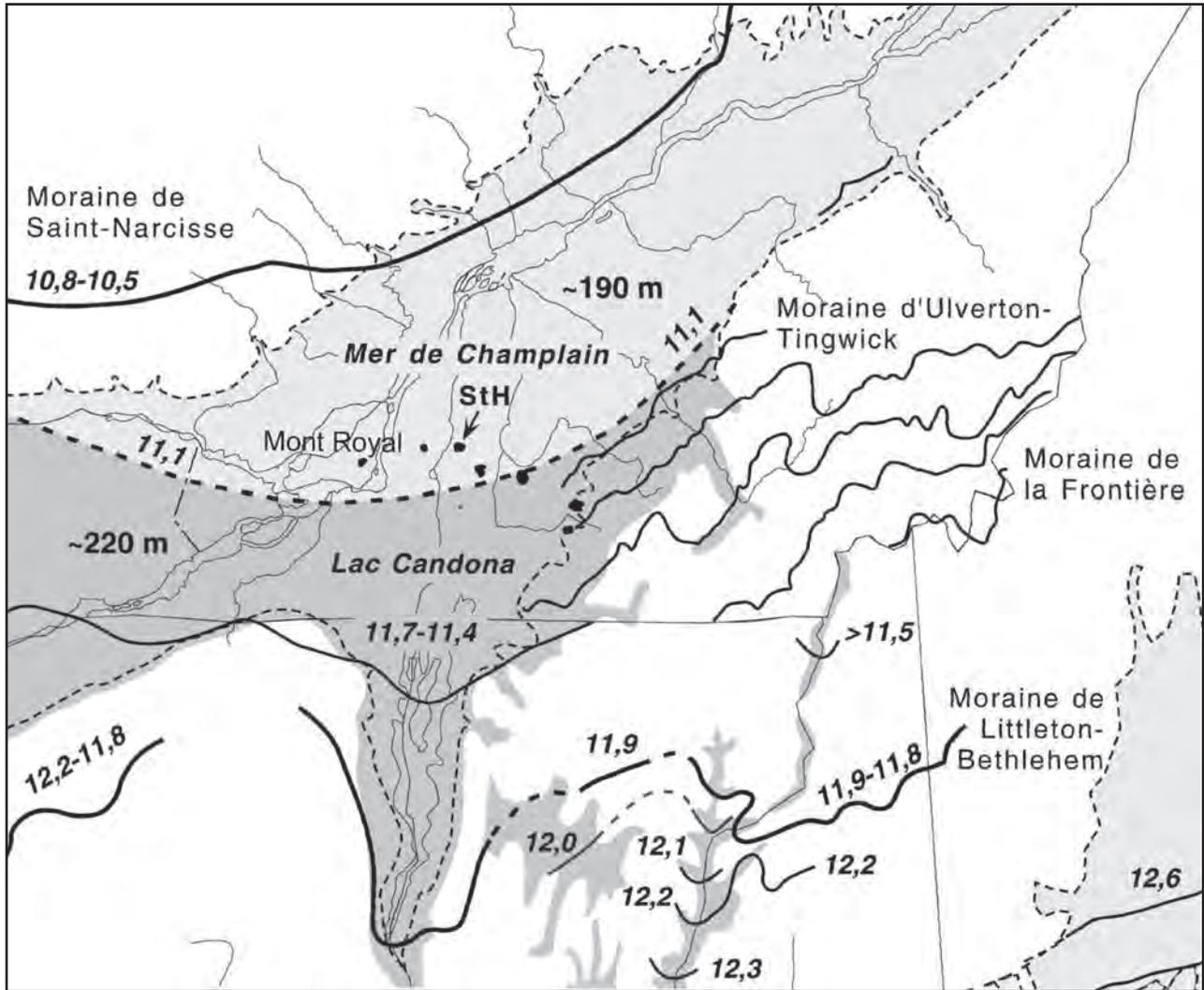


Figure 6 - Chronologie de la déglaciation du Québec méridional et du nord de la Nouvelle-Angleterre. Les âges sont en milliers d'années ^{14}C conventionnelles, corrigés pour tenir compte de l'effet réservoir. La ligne brisée fine représente les limites de la mer de Champlain et la ligne brisée grosse montre la limite nord du lac Candona juste avant sa vidange et l'invasion initiale de la mer de Champlain (tiré de Occhietti et Richard, 2003)

qui a permis le développement du lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999) dans lequel baignait la bordure du glacier au nord et à l'est. À son extension maximale, cette étendue lacustre couvrait donc la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et elle s'étalait dans la vallée de la rivière des Outaouais. Vers le nord-est, elle atteignait la région de Warwick où l'inlandsis laurentidien l'empêchait de communiquer avec le bras de mer qui progressait déjà vers Québec, en longeant la rive sud du Saint-Laurent. Ce lac, dont le niveau se situait entre 190 m au sud et environ 230-250 m le long de la bordure de l'inlandsis, se vidangeait alors vers l'Atlantique, via un exutoire situé à Glens Falls à la tête de la vallée de l'Hudson. Durant cet épisode, le mont Royal (à environ 235 m) a été totalement inondé.

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Parent et Occhietti, 1999) en aval de Warwick (amont du détroit de Québec) a permis aux eaux marines d'envahir les basses terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la mer de Champlain. Cet événement s'est produit durant la période 11 200-11 100 en âge ^{14}C (13 150-13 000 ans AA) et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau de l'ancien lac Candona, d'environ 60 m (Parent et Occhietti, 1988). Sur sa bordure sud, le long des Appalaches, le niveau maximum de cette mer (voir figure 7) a atteint des altitudes variant entre 160 m et 190 m. Sur la bordure des Laurentides, des niveaux variant entre 200 et 250 m ont été inondés (Parent et Occhietti, 1988).

Autour du mont Royal, le niveau de l'eau devait se situer quelque part entre 160 et 200 m d'altitude, 174 m d'après des géologues (Richard, 2014) ; Ritchot (1967) a noté la présence de dépôts champlainiens avec des coquillages « *Saxicava* » dans la dépression du lac aux Castors à 166 m d'altitude, ce qui marque une altitude minimale pour l'invasion marine. Des datations ^{14}C sur du coquillage marin prélevé dans le lac aux Castors (Richard, 2014) ont donné des dates étalonnées comprises entre 12 850 et 12 190 ans AA. Durant une période d'environ 600 années calendaires, soit entre environ 12 900 ans AA et 12 300 ans AA, le niveau de l'eau s'était abaissé suffisamment sous le niveau du lac aux Castors (166 m) pour permettre une sédimentation lacustre. D'après Richard (2014), l'étang du lac aux Castors se serait individualisé vers 10 400 ans ^{14}C BP (\approx 12 400-12 300 ans AA).

À l'échelle des basses terres du Saint-Laurent, le niveau de l'eau s'est progressivement abaissé, mais les conditions marines se sont maintenues tant que la géométrie du détroit de Québec et la dynamique de circulation des eaux (marées, courants) ont permis des échanges entre l'aval et l'amont. De fait, ce contexte aurait persisté jusque vers 9 800-9 500 ans BP pour l'ensemble du bassin (Occhietti *et al.*, 2001) ; par la suite, le plan d'eau situé en amont du détroit de Québec est devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis. Le niveau de l'eau se situait sous 90 m

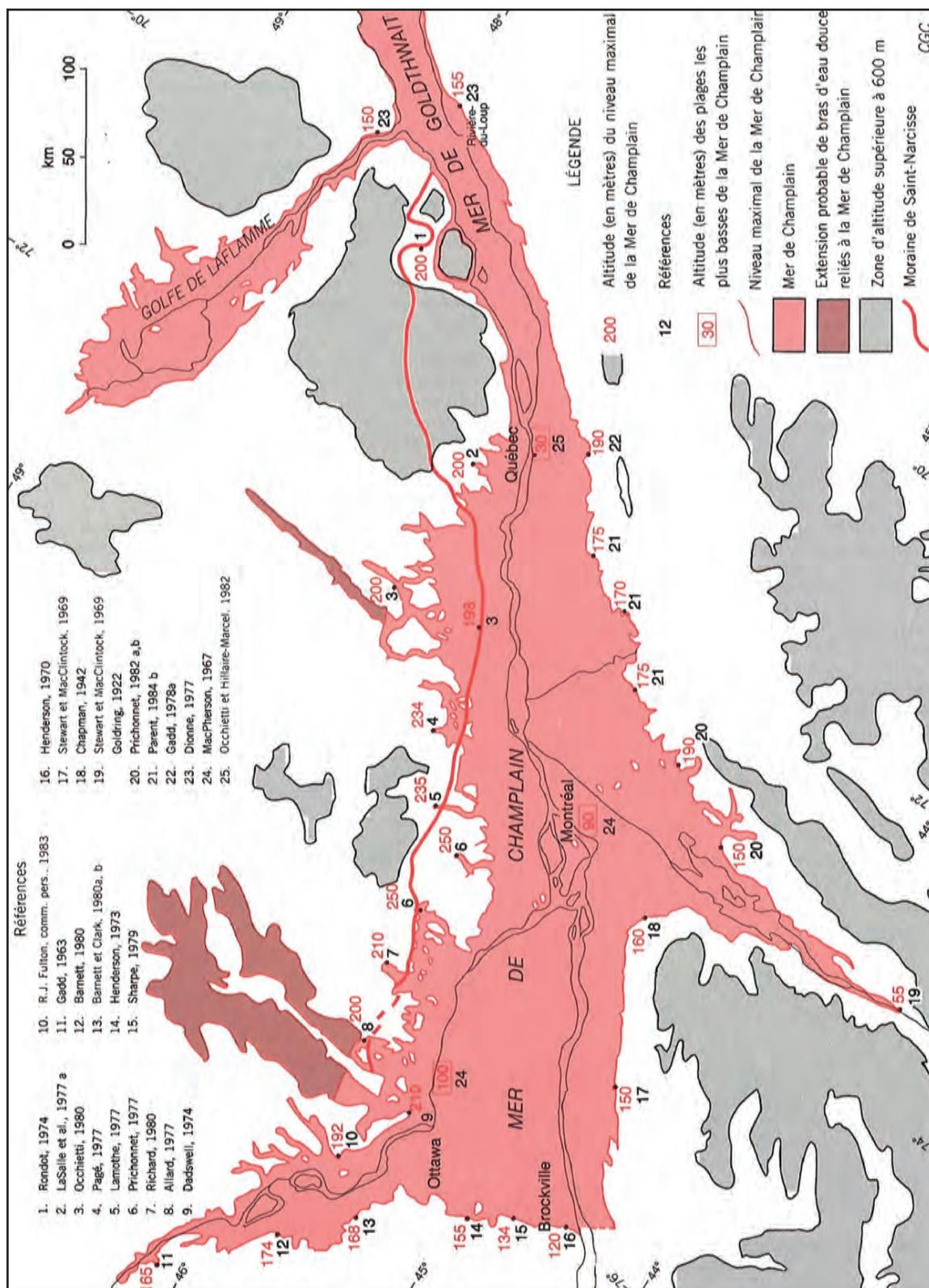


Figure 7 - Extension maximale de la mer de Champlain – Les nombres en rouge au-dessus ou au-dessous des points montrent les niveaux maximum atteints par la mer de Champlain (phase transgressive) ; les chiffres rouges encadrés montrent l'altitude des plages les plus basses de cette mer, avant sa transition vers la phase du lac Lampsilis (tiré de Occhietti, 1989)

(Occhiatti, 1989) autour du mont Royal lors de la transition vers la dessalure et le passage au milieu d'eau douce². La totalité de l'aire d'étude se situe au-dessus de 65 m ; les différentes surfaces comprises entre 130 m et 65 m ont donc émergé durant l'épisode de la mer de Champlain et dans les premiers siècles de l'épisode du lac Lampsilis. Plusieurs sources d'eau douce étaient disponibles autour du mont Royal sous la forme de ruisseaux (voir figure 9) ou de simples points de résurgence. Ces sources d'eau auraient alors pu fournir de l'eau potable à d'éventuels occupants des versants de la montagne.

3.2.2 La suite de l'émersion des versants du mont Royal et des basses terres du Saint-Laurent

À partir d'environ 9 750 ans ¹⁴C BP (11 600-10 500 ans AA), le plan d'eau situé en amont de Québec est progressivement devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis (Occhiatti *et al.*, 2001). Au détroit de Québec, la transition (Occhiatti et Richard, 2003) a été complétée vers 9 400 ans ¹⁴C BP (10 600 ans AA). L'épisode du lac Lampsilis s'est par la suite prolongé sur un peu moins de 2 000 ans, pour se terminer vers 8 000 ans BP (Lamarche, 2006), alors que le processus d'émersion des terres concentrait de plus en plus le plan d'eau qui prenait progressivement un caractère fluvial (Proto-Saint-Laurent). Le plan d'eau lacustre a alors été progressivement remplacé, de l'amont vers l'aval, par un système constitué de multiples chenaux qui se diffusaient sur les basses terres. Ce processus a d'abord affecté la vallée de l'Outaouais, tout le système hydrographique qui entoure l'archipel montréalais, et enfin la vallée du Saint-Laurent en aval de Montréal.

Les modèles d'émersion des terres (Parent et Occhiatti, 1988 ; Brown Macpherson, 1967 ; Parent *et al.*, 1985 ; Lamarche, 2006) pour la vallée du Saint-Laurent intègrent une phase initiale caractérisée par une émersion très rapide jusqu'à environ 8 000 ans BP, alors que le niveau de l'eau est passé d'un maximum autour de 200 m à un niveau de 20 m. Alors que les modèles plus anciens intégraient une émersion progressive jusqu'au niveau actuel par la suite, les modèles plus récents (Lamarche, 2006, 2011 ; Dionne, 1998, 2001, 2002) intègrent des phases de régression et de transgression des niveaux d'eau. La courbe d'émersion présentée dans la figure 8 illustre le processus pour la vallée du Saint-Laurent au nord du lac Saint-Pierre, mais elle peut s'appliquer, au territoire qui encadre l'archipel montréalais. Le modèle peut se schématiser de la façon suivante :

- 11 100-11 200 ans BP (13 150-13 000 ans AA) : niveau maximum (200-235 m) de l'invasion marine ;
- Vers 10 000 ans BP : émersion du niveau 100 m (Outaouais) ;
- 9 800 ans BP (11 600-10 500 ans AA) : émersion du niveau 61-74 m (rivage de Rigaud) ;
- 8 800 ans BP (≈ 9 600-9 500 ans AA) : émersion du niveau 30 m (rivage de Montréal) ;

2 Richard (2014) mentionne le niveau d'environ 64 m pour l'estuaire pré-Lampsilis.

- 8 000 ans BP (\approx 9 000 -8 700 ans AA) : émergence du niveau 20 m (rivage de St-Barthélémy) ;
- 7 000 ans BP (\approx 8 000-7 800 ans AA) : baisse importante des niveaux d'eau (passage du bourrelet marginal) ;
- 5 000 ans BP (\approx 5 800-5 600 ans AA) : hausse des niveaux d'eau et remaniement de la terrasse de St-Barthélémy (20 m) ;
- Vers 4 000 ans BP (\approx 4 500-4 480 ans AA) : bas niveau possible ;
- Vers 3 000 ans BP : remontée des niveaux moins importante que vers 5 000 ans BP ;
- Vers 1 500 ans BP : bas niveau ;
- Vers 1 000 ans BP : hausse du niveau d'eau ;
- Depuis 1 000 ans BP : baisse jusqu'au niveau actuel.

Entre le début de l'invasion marine vers 11 100-11 200 ans BP (13 150-13 000 ans AA) et 9 800 ans BP (11 600-10 500 ans AA), soit durant une période d'environ 1 200 ans ^{14}C (plus de 2 500 ans en années sidérales), le mont Royal est passé d'un îlot isolé dans une mer dont la largeur dépassait les 100 km à une île qui s'agrandissait rapidement. Le secteur du lac aux Castors (166 m) était en voie d'émergence vers 10 400 ans ^{14}C BP (\approx 12 400-12 300 ans AA) ; les niveaux les plus élevés de l'aire d'étude, entre 120 et 130 m, allaient commencer à émerger quelques siècles plus tard, soit

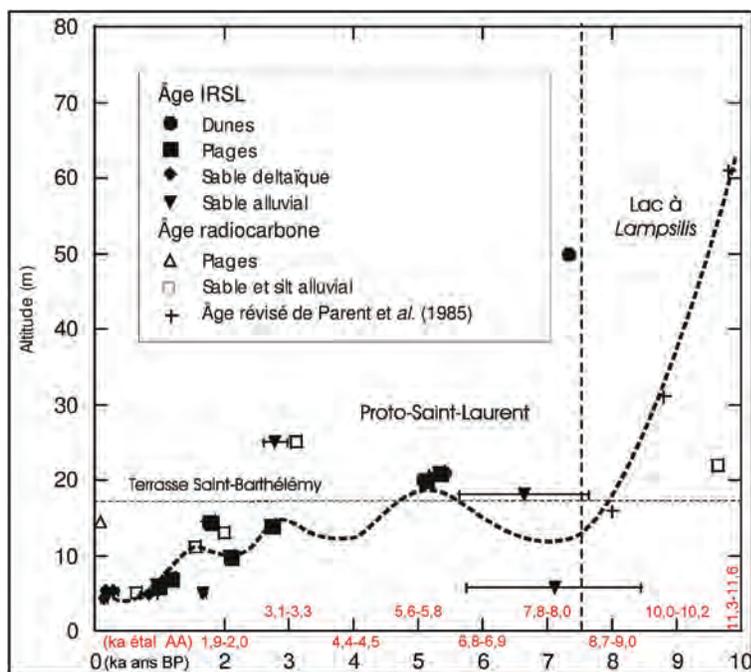


Figure 8 - Courbe de variation des niveaux d'eau au nord du lac Saint-Pierre (Lamarche, 2006)

vers 10 200-10 100 ans BP. Vers 9 800-9 600 ans BP, au début de l'épisode du lac Lampsilis, la montagne proprement dite était donc en grande partie émergée, puisque le niveau de l'eau dans la région de Montréal se situait sous les 90 m (Occhiotti, 1989). L'aire d'étude était alors en voie d'émergence finale. Le niveau de 88 m, où se localise la maison du gardien du Ravenscrag (pavillon G), était en voie d'émergence ou émergé depuis quelque temps. Le rivage devait alors se situer quelque part dans le talus qui borde l'avenue des Pins devant le pavillon A, entre les altitudes de 75 m et 65 m. La montagne était alors devenue une île de forme ovale qui s'agrandissait progressivement alors que les rives nord et sud du lac Lampsilis se rapprochaient.

Vers 8 000 ans BP (\approx 9 000-8 700 ans AA), alors que le niveau de l'eau se situait autour de 20 m, le lac Lampsilis faisait place au Proto-Saint-Laurent, l'ancêtre du Saint-Laurent actuel. La géographie de l'île de Montréal commençait à ressembler à l'actuelle, alors que le système fluvial commençait à s'organiser. Les terres de la région montréalaise étaient alors en grande partie émergées et les rapides commençaient déjà à briser le cours du fleuve autour des îles de l'archipel.

EN RÉSUMÉ

Les données disponibles montrent que le massif du mont Royal a principalement émergé durant l'épisode champlainien entre environ 11 100 ans BP (\approx 13 000 ans AA) et 9 800 ans BP (11 600-10 500 ans AA). Par la suite, se sont progressivement formées les terrasses qui entourent la montagne et qui forment le cœur de l'île. C'est vers 8 000 ans BP (\approx 9 000-8 700 ans AA), que l'hydrographie de l'archipel montréalais aurait commencé à ressembler à l'actuelle, avec les rapides de Lachine en processus d'émergence. L'aire d'étude, comprise entre 130 et 65 m, aurait émergé principalement durant l'épisode de la mer de Champlain et durant les premiers siècles du lac Lampsilis, soit entre approximativement 10 200-10 100 ans BP et 9 800-9 600 ans BP.

En raison de la topographie de l'île de Montréal, le plan d'eau s'est éloigné assez rapidement des différents versants de la montagne, sauf à l'est qui restait plus près du plan d'eau en raison de la contraction des surfaces. Avant 10 000 ans BP, la surface émergée était encore très restreinte et se résumait au massif du mont Royal. Durant l'épisode 10 000-9 000 ans BP, la surface de l'île s'était suffisamment agrandie pour fournir des habitats à une faune terrestre de plus en plus importante et diversifiée.

3.2.3 Évolution du climat et du couvert végétal

Le tableau 1 fournit un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal depuis la fin du Pléistocène et au cours de l'Holocène pour le sud du Québec dont fait partie l'aire d'étude. Les données pour le climat proviennent de Muller *et al.* (2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (1985 et 1995). La chronologie de l'évolution du climat s'appuie sur des dates étalonnées (années calendaires), alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles. La troisième colonne montre l'équivalence entre les dates étalonnées et les dates ^{14}C conventionnelles.

Le mont Royal a émergé alors que le climat de la plaine de Montréal commençait à s'améliorer, durant une phase de transition entre un désert périglaciaire et une végétation toundrique. Vers 10 800 ans BP (\approx 12 800 ans AA), les pessières étaient en phase d'installation sur la rive sud de la mer

Tableau 1 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation

Âge AA étalonné	Climat, basé sur des dates étalonnées AA (dates ¹⁴ C conventionnelles)	Équivalences étalonnées ≈ ¹⁴ C	Végétation en dates ¹⁴ C conventionnelles, BP
14 000-11 500	<p>Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent de mauvaises conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui (-3,7 ± 0,9°C).</p> <p>Vers 12 500 (10 565) : augmentation des températures.</p>	<p>14 000 ≈ 12 000</p> <p>12 800 ≈ 10 800</p> <p>11 800 ≈ 10 200</p>	<p>Désert périglaciaire.</p> <p>Installation d'une toundra éparsée, suivie d'une phase herbeuse et arbustive.</p> <p>Vers 10 800 : les pessières occupent la marge sud-est de la mer de Champlain</p> <p>Vers 10 200, les pessières occupent la marge nord de la mer de Champlain¹</p>
11 500-10 500	Température légèrement plus froide (1,7°C) qu'aujourd'hui.	<p>11 500 ≈ 10 000</p> <p>10 500 ≈ 9 310</p>	
10 500-4 500	<p>Réchauffement du climat marqué par l'expansion du pin (<i>Pinus strobus</i>).</p> <p>10 000 (8 900) - 7 000 (6 150) : faible pluviosité annuelle ; période plus sèche résulterait d'une insolation estivale plus forte qu'aujourd'hui.</p> <p>9 000 (8 100) - 8 250 (7 400) : légère baisse des températures.</p> <p>Autour de 9 000 (8 100) ans AA : étés deviennent plus humides.</p> <p>Après 8 250 (7 400) : température au-dessus des valeurs modernes.</p> <p>Entre 8 000 (7 200) et 7 000 (6 150) : étés plus humides.</p> <p>7 000 (6 150) à 5 000 (4 410) : précipitations annuelles augmentent.</p> <p>5 000 (4 410) à 3 000 (2 870) : phase plus sèche ; cette aridité affecterait plus la saison hivernale que la saison de croissance.</p>	<p>10 500 ≈ 9 310</p> <p>10 000 ≈ 8 900</p> <p>9 000 ≈ 8 100</p> <p>8 000 ≈ 7 200</p> <p>7 000 ≈ 6 150</p> <p>6 000 ≈ 5 200</p> <p>5 000 ≈ 4 410</p> <p>4 500 ≈ 4 025</p> <p>3 000 ≈ 2 870</p>	<p>Les pessières feront place à la sapinière à bouleau blanc, vers 9 500.</p> <p>Après 9 500, les paysages conifériens commencent à se diversifier pour laisser de plus en plus de place aux feuillus.</p> <p>6 000 est une date charnière entre une période antérieure de changements et une stabilisation relative des essences formant les domaines forestiers actuels (Richard, 1995 : 130).</p>
4 500 - 0	<p>Refroidissement du climat, particulièrement du climat estival et augmentation des températures hivernales.</p> <p>3 500 (3 270) à aujourd'hui : augmentation des précipitations.</p>	<p>4 500 ≈ 4 025</p> <p>3 500 ≈ 3 270</p>	Domaines forestiers actuels

1 Anderson, T. W. in Fulton, R. J., 1987.

de Champlain. Lors de travaux réalisés en 2012, les sédiments accumulés dans le lit du lac aux Castors ont livré des pièces de bois rongées par des castors qui ont donné des dates ^{14}C conventionnelles comprises entre 9 130 \pm 40 ans BP et 9 625 \pm 25 ans BP ; en années calendaires ces dates s'étalent sur 1 400 ans, soit entre 11 000 et 9 600 ans AA. À partir de restes organiques retrouvés dans le lit du lac, Richard (2014) a reconstitué les premiers millénaires du paysage végétal :

- Entre 12 850 et 11 000 ans AA (entre \approx 10 800 et 9 800 ans ^{14}C BP) : une flore de toundra occupait les environs du lac aux Castors. Cette flore contenait des plantes herbacées et des espèces répandues dans la toundra arctique.
- À partir de 10 800 ans AA (9 500 ans ^{14}C BP) : une flore boréale de forêt mixte s'installe. S'y retrouvent du Tremble, du Mélèze, de l'Épinette noire. Les sédiments contiennent aussi des bois rongés par les castors provenant du Bouleau blanc et de l'Érable rouge.

Durant tout l'épisode de la mer de Champlain, les ressources fauniques terrestres devaient être limitées, en raison du caractère insulaire du mont Royal ; du castor était présent sur la montagne, mais probablement pas en grande quantité. Il en était tout autrement du milieu marin, qui offrait alors des conditions optimales à l'existence d'une faune de mer froide, abondante et variée, comprenant des mammifères, des mollusques et des poissons (Harrington et Occhietti, 1988). La chasse aux mammifères aurait pu alors se pratiquer sur des échoueries (phoque commun et peut-être morse) autour de la montagne ou sur les glaces flottantes, notamment durant les périodes de mise bas (phoque du Groenland, phoque barbu et phoque annelé). La mer de Champlain était aussi fréquentée par différents types de baleine, dont les bélugas.

Par la suite, durant la phase du lac Lampsilis, les conditions climatiques se sont considérablement améliorées, ce qui a permis l'afforestation de l'île et le remplacement progressif de la pessière initiale par la sapinière à bouleau blanc (vers 9 500 ans BP), suivie du développement d'une forêt mixte. Vers 8 000 ans BP, l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune. Les domaines forestiers actuels se seraient établis et stabilisés autour de 6 000 ans BP.

Actuellement, l'archipel montréalais fait partie du domaine climacique de l'Érablière à caryer. Les reconstitutions paléophytogéographiques montrent que cette combinaison est présente depuis au moins 6 000 ans (Richard, 1995). Lajoie et Baril (1956) donnent une liste des espèces qui composent la forêt dans la plaine de Montréal : l'érable à sucre, le hêtre, le frêne d'Amérique, le tilleul, l'ostryer et des espèces plus australes comme le noyer cendré, divers cayers, le chêne blanc. Comme pour toutes les collines Montérégiennes, cette formation est remplacée au-dessus de 100 m

par l'érablière à chêne rouge sur les flancs de la montagne et par la chênaie boréale au sommet (Commission des biens culturels, 2005). Il semble qu'à la période de contact la composition de la forêt était conforme à cette zonation (Boivin *et al.*, 1988) ; en effet, les explorateurs soulignent l'importance des feuillus, ainsi que la présence de l'érable à sucre aux abords de la montagne et du chêne rouge au sommet. Lors de son voyage de 1535, Cartier avait observé que des champs de maïs s'étendaient autour de la montagne (Tremblay, 2006).

4 CADRAGE PRÉHISTORIQUE

4.1 Séquence de l'occupation amérindienne du Haut Saint-Laurent¹

La préhistoire du Québec méridional est subdivisée en trois grandes périodes par les archéologues : le Paléoindien (12 900- 8 900 ans AA ; 11 200-8 000 ans ¹⁴C BP), l'Archaïque (10 750-3 800 ans AA ; 9 500-3 500 ans BP) et le Sylvicole (3 800-400 ans AA ; 3 500-400 ans BP²). Chacune de ces périodes se distingue les unes des autres par des traits matériels, comme la présence d'un type particulier d'outils, ou encore par des activités socio-économiques, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. La plus grande partie de la préhistoire québécoise réfère à des populations ayant un mode de vie nomade et seuls les derniers siècles connurent des populations au mode de vie sédentaire et impliquant l'apparition de village semi-sédentaire.

4.1.1 Paléoindien (12 900-8 900 ans AA)

PALÉOINDIEN ANCIEN (12 900-11 400 ans AA)

Les occupations humaines du Paléoindien ancien sont le fait d'une adaptation, par des populations très mobiles et originaires de l'ouest (et peut-être du sud des États-Unis), à un territoire libéré progressivement par la calotte glaciaire et caractérisé par une végétation de type toundra/forêt clairsemée offrant une bonne visibilité et un milieu propice à la capture du caribou qui fournissait nourriture et matériaux malléables (Chapdelaine, 2004 et 2007). Les groupes rattachés à cette période se seraient approprié le territoire situé sur le versant laurentien des Appalaches, soit la marge sud de la mer de Champlain, entre 12 900 et 11 400 ans AA (Chapdelaine, 2004 ; Crock et Robinson, 2012 ; Robinson, 2012 ; Pintal, 2012). Ces premiers colonisateurs se déplaçaient en petits groupes sur de vastes territoires en fonction de la disponibilité des ressources. La base économique de ces groupes reposait sur une exploitation intensive du caribou, probablement à l'automne, mais ils ont bien sûr aussi exploité l'ensemble des autres ressources disponibles (Spiess et Newby, 2002 ; Dumais et Rousseau, 2002 ; Chapdelaine, 2004, 2007 et 2012). L'exploitation des ressources du littoral marin (poissons, mammifères marins, mollusques, etc.) de la mer de Champlain, de la mer de Goldthwait et, peut-être, de la côte Atlantique semble aussi avoir occupé une place importante dans leur mode de vie (Pintal, 2002 et 2012 ; Loring, 1980 ; Crock et Robinson, 2012 ; Robinson, 2012). Ces groupes nomades qui parcouraient de vastes territoires (plus de 250-300 km) (Burke, 2006 notamment), établissaient leurs campements domestiques sur de hautes

1 Cette séquence est basée sur celle déjà produite dans Arkéos inc., 2008b et 2016.

2 L'an 1535 de notre ère (circa 400 ans AA) est considéré dans cette étude comme la fin de la période préhistorique dans la région de Montréal, car il marque le premier contact entre les Amérindiens de cette région et les Européens. L'an 1565 marque cependant la fin d'une époque aussi importante, soit la désertion de la région par les groupes amérindiens l'occupant auparavant (Tremblay, 2006).

terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans la mer de Champlain ainsi que sur des espaces aujourd'hui surélevés situés en marge de lacs proglaciaires, de décharges et de marécages (Spiess et Wilson, 1987 ; Chapdelaine, 2007 ; Pintal, 2002 ; Crock et Robinson, 2012). Ces derniers privilégiaient une grande diversité de matières lithiques de bonne qualité (chert, rhyolite et jaspe), puisées principalement dans les flancs rocheux de la portion méridionale des Appalaches, pour la confection de leurs outils en pierre, notamment de grandes pointes de projectile munies d'une cannelure qu'ils emmanchaient sur leurs lances. De nombreux sites associés à des groupes du Paléolindien ancien ont été découverts sur la rive sud de la mer de Champlain au Vermont (12 900-11 400 ans AA) ainsi qu'au détroit de Québec (10 500-10 000 ans AA), soit à quelque 100-200 km du mont Royal (Loring, 1980 ; Crock et Robinson, 2012 ; Pintal, 2002 et 2012). La présence paléolindienne ancienne a également été enregistrée à l'intérieur des terres, notamment aux abords de lacs proglaciaires en Estrie (12 500-12 200 ans AA) et au Témiscouata, de même que dans tous les états de la Nouvelle-Angleterre (12 900-11 400 ans AA) (Dumais et Rousseau, 2002 ; Chapdelaine, 2004 ; Chapdelaine et Boivert, 2012).

PALÉOLINDIEN RÉCENT (11 400-8 900 ans AA)

Le Paléolindien récent (11 400-8 900 ans AA) est caractérisé par l'usage de pointes de lance longues et étroites (lancéolées) avec des retouches parallèles, les pointes Agate Bassin (11 400-10 800 ans AA) et Sainte-Anne/Varney (10 800-8 900 AA), qui étaient, comme à la période précédente, aussi utilisées pour chasser les gros mammifères (Dumais *et al.*, 1996 ; Chapdelaine, 1994 ; Pintal, 2012). Cette période est marquée par des changements environnementaux importants, notamment l'établissement des environnements forestiers et la diversification des faunes terrestres. Dans la vallée du Saint-Laurent, la mer de Champlain fait aussi place au lac Lampsilis qui s'accompagne de la disparition des faunes marines. Les sites de cette période se distribuent essentiellement au nord des Grands Lacs ainsi qu'en marge sud du corridor du Saint-Laurent (basses terres du Saint-Laurent et Appalaches du Québec et de la Nouvelle-Angleterre) entre le lac Saint-François (l'Île Thompson) et la Gaspésie, avec un vide dans les régions de Montréal, de la Montérégie et du Centre du Québec (Arkéos inc., 2013 et 2015b ; Benmouyal, 1987 ; Chapdelaine, 2007 ; Dumais et Poirier, 2002 ; Graillon *et al.*, 2012 ; Laliberté, 1993 ; Pintal 2003, 2006, 2007a, 2007b et 2012 ; Wright, 1982 ; Robinson, 2012 ; Crock et Robinson, 2012). Une trouvaille isolée pourrait toutefois dénoter la présence de groupes rattachés à cette période vers 9 700-8 900 ans AA (8 500-8 000 ans BP) en Montérégie, en marge d'un paléochenal prenant place dans le bassin de la rivière Yamaska (Arkéos inc., 2011b). Un site de l'Abitibi pourrait également résulter de la présence de premiers groupes amérindiens dans la partie québécoise du Bouclier canadien à la fin de cette période, voir à la période suivante, vers 9 000-7 900 ans AA (8 000-7 000 ans BP) (Côté, 1998). La plupart des sites

découverts sont localisés sur de hautes terrasses sablonneuses situées à l'embouchure de rivières importantes se déversant dans les mers de Champlain et de Goldthwait et dans les estuaires de ces mers ainsi qu'en marge riveraine d'importants lacs et rivières (près des rapides ou à la confluence de rivières) et de marécages. La localisation de plusieurs sites à proximité de sources de matériaux lithiques de qualité est également notée, telles à La Marte et à Sainte-Anne-des-Monts en Gaspésie (Burke, 2002 ; Benmouyal, 1987).

4.1.2 Archaïque (10 200-3 800 ans AA)

ARCHAÏQUE ANCIEN (10 200 à 7 900 ans AA) ET ARCHAÏQUE MOYEN (7 900 à 6 300 ans AA)

La date attribuée au début de l'Archaïque, dans le nord-est, traduit un chevauchement des manifestations des premiers millénaires de cette tradition avec la tradition du Paléoindien récent. Très peu de sites sont à l'heure actuelle associés à ces phases anciennes de l'Archaïque. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les chercheurs à clairement distinguer les assemblages de ces périodes et que certains sites seraient aujourd'hui détruits en raison de la fluctuation des eaux (Plourde, 2006). Au Québec, les vestiges de cette époque sont documentés essentiellement en aval de Trois-Rivières, plus spécialement sur le versant laurentien des Appalaches (Estrie, Beauce et Bas-Saint-Laurent surtout) et sur la rive nord du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent (régions de Québec et de la Côte-Nord surtout). Pour le sud du Québec, les manifestations rattachées à l'Archaïque ancien et moyen traduisent essentiellement des influences technologiques issues de groupes occupant le versant atlantique de la région de la Nouvelle-Angleterre/Maritimes (tradition du golfe du Maine), une influence ayant vraisemblablement pris place à la fin de la période paléoindienne (Plourde, 2006 ; Graillon, 1997). Les assemblages témoignent de l'usage de matériaux lithiques locaux, tant pour la fabrication des outils taillés (quartz, rhyolite, quartzite) que des outils polis (calcaire et schiste), bien que l'on ait parfois recours à des pierres de taille exotiques provenant du nord des États-Unis (Plourde, 2006 ; Graillon, 1997 ; Chapdelaine, 2007). Pour leur part, les modes d'établissement et les vestiges osseux indiquent que les groupes exploitaient les ressources du littoral (oiseau, phoque, morse, renard). De même, l'association des sites archaïques anciens à l'ouest du Québec avec les belvédères et les rives des lacs laissent croire que le caribou était encore un gibier important (Wright, 1995). Certaines données indiquent que les Archaïques anciens localisés au sud du Québec avaient accentué leur dépendance à l'égard de la nourriture végétale, mais on ne peut percevoir clairement à quel point cette caractéristique s'applique au territoire québécois. Comme la forêt de feuillus peuplée de chevreuils, de dindes, et d'autres espèces du sud se répandit vers le Nord aux dépens de la forêt boréale et de la végétation de la toundra peuplée de caribous et d'animaux nordiques de différentes espèces, les modes de vie devaient s'y ajuster. Les données relatives aux

emplacements choisis par les Amérindiens au cours de cette période indiquent que les rives des principaux cours d'eau (rivières et lacs), y compris celles du fleuve et de l'estuaire du Saint-Laurent, étaient particulièrement propices à leur établissement.

ARCHAÏQUE SUPÉRIEUR (6 300-3 800 ans AA)

Durant cette période, les groupes amérindiens affirment de plus en plus leur identité (Cossette, 1987) et tendent à réduire leur mobilité en exploitant un territoire plus restreint et des sources locales de matières lithiques (Trigger, 1990). Cette époque marque aussi le foisonnement de vastes réseaux d'échange, comme en témoigne l'usage de matériaux exotiques, tels le cuivre du lac Supérieur, les coquillages des côtes de l'Atlantique et des dents de requins provenant du golfe du Mexique (Trigger, 1990). Cette période est aussi marquée par une augmentation de la présence amérindienne à travers tout le Québec. Les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire. Cette période se subdivise en deux traditions.

- ARCHAÏQUE LAURENTIEN (6 300-4 500 ans AA)

Au début de cette période, la position stratégique d'un grand nombre de sites pour la capture de poisson (le long de rapides et de seuils de rivière) tend à indiquer que la pêche était une des activités de subsistance les plus importantes. La découverte d'objets de mouture, telles les meules, atteste quant à elle de la transformation de matières végétales pour la consommation. Le nombre accru et la dispersion géographique des sites, le recours à des outils de grand format et par conséquent moins portatif ainsi que l'utilisation marquée de matières lithiques locales traduisent une augmentation de la population, une réduction de la surface des territoires exploités et une mobilité moins grande (Plourde, 2006). Certains chercheurs associent par ailleurs les groupes de l'Archaique laurentien avec les ancêtres des communautés algonquiennes de la période historique (Clermont, 1990).

Dans la plaine de Montréal, les sites de Coteau-du-Lac et d'Oka (Marois, 1987 ; Murray, 2008 ; Chapdelaine, 1990b) occupant une position stratégique à la porte de l'Outaouais et à proximité du lac Saint-Louis, nous apportent des témoignages de cette période. Le site du Coteau-du-Lac est d'ailleurs le plus ancien à livrer des sépultures dans la région, il s'agit de trois sépultures individuelles regroupées, localisées à proximité du campement et accompagnées de pierres naturelles disposées sur et sous les squelettes, de quelques offrandes funéraires (pendentifs en dent d'ours et objets en os, en andouiller et en pierre) et, dans un cas, d'ocre rouge (Marois, 1987). Les défunts sont tantôt allongés, tantôt en

position fléchie. L'un d'eux fut daté de 5 552-5 730 ans AA (4 895 ±80 ans ¹⁴C BP). Ailleurs dans la plaine laurentienne, plus spécifiquement dans l'État de New York, les sépultures sont identiques à celle de Coteau-du-Lac, exception faite qu'elles sont dispersées sur un plus grand espace (Laroque, 1990).

- ARCHAÏQUE POST-LAURENTIEN (4 900-3 800 ans AA)

Peu après 5 000 ans AA, le sud-ouest du Québec accueille de nouvelles populations archaïques que les archéologues ont désignées par l'appellation de post-laurentienne (4 900-3 800 ans AA). Des études récentes tendent à démontrer qu'ils seraient les ancêtres des groupes algonquiens historiques. Leur mode de subsistance était axé, par ordre d'importance, sur la pêche, la chasse et la cueillette (Ritchie et Funk, 1973). L'alimentation se composait de poissons, gibiers, mollusques, plantes et fruits sauvages (Wright, 1980). L'époque comprise entre 3 900 et 3 200 ans AA marquera toutefois l'émergence d'une adaptation spécifique aux poissons (Clermont, 1984).

La localisation des sites de l'Archaïque supérieur dans le Nord-Est américain reflète la grande mobilité des groupes dans l'espace géographique régional. Les sites d'habitation sont surtout composés de petits campements, probablement établis pour la chasse, localisés loin des grandes voies d'eau et souvent près de petits cours d'eau. Les camps plus importants sont érigés à proximité de grands cours d'eau et de bons endroits pour la pêche. Ces derniers sites pourraient correspondre à des lieux de rassemblement estivaux axés sur la pêche communale. À cette image synthétique, ajoutons les haltes temporaires et les sites d'extraction de matériel lithique (Ritchie et Funk, 1973). De nombreux sites de cette période sont répertoriés dans la grande région de Montréal, tels les sites de Pointe-du-Buisson, d'Oka et de La Prairie (Arkéos inc., 2008 et 2011b ; Clermont et Chapdelaine, 1982 et 1990 ; Chapdelaine, 1990b). Sur ces sites la présence d'un matériau local, la cornéenne issue des montérégiennes, fut relevée.

Sur l'île de Montréal, les indices d'occupation humaine les plus anciens retrouvés à ce jour sont associés à l'Archaïque post-laurentien (4 900-3 800 ans AA). Il s'agit pour la plupart de trouvailles archéologiques dispersées et souvent hors contexte, tels les vestiges d'un foyer perturbé et d'une pointe de projectile de type lamokoïde³ retrouvés au Sault-au-Récollet (Arkéos inc., 1996). Deux petits sites situés dans le Vieux-Montréal (sites du versant sud et de la rue Saint-Éloi) ont cependant livré des indices indéniables d'une occupation durant

3 L'épisode Lamoka, caractérisé notamment par l'usage d'un type de pointe particulière, est une tradition dont le principal lieu d'implantation était l'État de New York.

l'épisode Lamoka de l'Archaïque post-Laurentien, dont un foyer ayant fourni une datation de 4 260-4 712 ans AA (Ethnoscop, 2003 et 2004d). Ces deux sites sont situés dans un secteur stratégique, à la jonction du fleuve et de la rivière Saint-Pierre, qui est facilement accessible par voie navigable et permet d'accéder à l'intérieur de l'île ainsi qu'au lac Saint-Louis en évitant, par conséquent, les rapides de Lachine. Il s'agit de campements saisonniers (printemps ou automne) de chasse et/ou de pêche. Leurs occupants faisaient grand usage de la cornéenne issue des montérégiennes comme le mont Royal (Tremblay et Pothier, 2004). À ces sites du Vieux-Montréal, s'ajoutent également les découvertes faites sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier à Verdun (SACL, 2010). Constituant le plus grand site préhistorique découvert sur l'île, il témoigne d'une grande continuité d'occupation dans le temps, en livrant des évidences d'une occupation humaine depuis les groupes lamokoïdes jusqu'au Sylvicole supérieur ancien. Plus à l'intérieur de l'île, la haute terrasse de 22-24 m située dans l'axe du boulevard René-Lévesque (entre les rues Bleury et Aderson) a livré un fragment d'outil poli témoignant aussi possiblement de la présence amérindienne au cours de l'Archaïque post-Laurentien (site BjFj-140, voir figure 18) (Ethnoscop, 2008c) ; ce site se localise sur la rive droite du ruisseau de la Côte-à-Baron, au nord de la vallée de la rivière Saint-Martin et il offre une bonne vue sur la plaine montréalaise.

4.1.3 Sylvicole (3 800-400 ans AA)

Dans le Nord-Est américain, cette période débute vers 3 800 ans AA pour se terminer avec l'arrivée des premiers Européens. Elle est marquée par l'adoption de la céramique, de l'arc et de la flèche, le développement de l'agriculture et la sédentarisation. Elle se subdivise en trois tranches : le Sylvicole inférieur (3 800-2 400 ans AA ; 3 500-2 400 ans BP), le Sylvicole moyen (2 400-930 ans AA ; 2 400-1 000 ans BP) et le Sylvicole supérieur (930-400 ans AA ; 1 000-400 ans BP).

SYLVICOLE INFÉRIEUR (3 800-2 400 ans AA)

Le Sylvicole inférieur débute avec la mise en place de la sphère d'influence Meadowood et de son adoption massive dans la région des Grands Lacs et dans toutes les basses terres du Saint-Laurent. Les populations de ces régions partageaient un ensemble d'idées et de concepts économiques, politiques et rituels qui évoquent la production de surplus, l'émergence d'inégalités sociales et la compétition entre groupes de régions voisines ou entre individus vivant au sein d'une même communauté (Taché, 2008). Il s'agit d'un réseau d'approvisionnement privilégié, utilisant un réseau hydrographique étendu, dans lequel circulent des informations, des idées et des croyances reliées à des pratiques funéraires élaborées (crémation et offrandes) ainsi que des bifaces foliacés (biface

de cache Meadowood) en chert Onondaga⁴ servant de support à la fabrication d'outils bifaciaux (pointes à encoches latérales, forets, grattoirs triangulaires, briquets, etc.) (Chrétien, 1999 ; Clermont, 1990 ; Taché, 2010). On notera toutefois que la reproduction en matériaux locaux, ou en matériaux exotiques autres que le chert Onondaga, du style et de la technologie Meadowood a également été documentée (Taché, 2008). On retrouve également dans l'assemblage du Sylvicole inférieur quelques pointes à bases carrées (box-base), des pointes Adena et des pointes Fulton Turkey Tail. On compte parmi les autres marqueurs typologiques Meadowood des pierres aviformes, des gorgerins et de rares objets en cuivre natif (ornements, alènes) (Clermont, 1978 ; Taché, 2008). Les artefacts Meadowood se rencontrent souvent dans les sites funéraires (bifaces de cache, objets en cuivre natif, objets en ardoise polie) et dans un nombre limité de sites d'habitation susceptibles de représenter des lieux de rassemblement ou de foires régionales (pointes, grattoirs, forêt).

Malgré l'influence Meadowood, le Sylvicole inférieur ne connaît pas de rupture nette avec l'Archaique supérieur. Outre l'adoption de la poterie, des rituels funéraires Meadowood et une plus grande dépendance à certaines ressources, la transition demeure vague en raison de la manifestation de nombreux éléments de continuité et le peu de spécificités attestées dans les assemblages archéologiques du Québec (Taché, 2008 ; Gates St-Pierre, 2009). Certaines recherches tendent de plus à démontrer que les contenants céramiques ne furent pas fabriqués au Québec à cette époque et que leur présence découle du fait qu'ils pourraient avoir servi de support pour le transport de certaines marchandises circulant au sein de la sphère d'interaction Meadowood (Clermont, 1990 ; Clermont *et al.*, 1999). La plus grande visibilité archéologique des sites de cette période pourrait en outre trahir une croissance démographique qui aurait été amorcée au plus tard à la fin de l'Archaique, et qui serait devenue encore plus évidente au Sylvicole inférieur (Gates St-Pierre, 2010b ; Mehault, 2015).

Le rituel funéraire le plus ancien de la période du Sylvicole inférieur est connu sous le nom de complexe funéraire de Meadowood et est en usage tout au long de cette période, soit entre 3 200-2 400 ans AA. Il s'agit du rituel le plus complexe et le plus élaboré de toute la période préhistorique puisqu'il implique la crémation des morts et leur inhumation secondaire. Il présente à l'échelle des basses terres du Saint-Laurent et des Grands Lacs, une grande variabilité. Certaines caractéristiques ressortent cependant. Contrairement à l'époque précédente, les cimetières sont mieux délimités et distincts des sites d'habitation ; les sépultures, souvent multiples (jusqu'à trois individus), y sont plus concentrées ; les crémations sont prédominantes ; les offrandes (lames de cache et pointes Meadowood notamment) et l'ocre rouge sont présentes dans presque toutes les fosses (Clermont, 1978 ; Laroque, 1990 ; Taché, 2010). Ces fosses étaient le plus souvent réalisées en marge des

4 Les sources de chert Onondaga se trouvent dans les basses terres du lac Ontario et de l'État de New York.

sites d'habitation, sur des emplacements surélevés et dominant un cours d'eau important réputé ethnographiquement pour l'abondance et la prévisibilité de leurs ressources aquatiques, telles qu'aux sites de Pointe-du-Buisson et de Saint-Nicolas (Plourde, 2006 ; Taché, 2008). Il est d'ailleurs possible que ces sites d'habitation aient occupé la fonction de sites de rassemblement et de centres régionaux de redistribution (foires régionales) (Taché, 2008).

Un autre complexe funéraire, un peu plus récent, est aussi en usage au cours du Sylvicole inférieur et de la période suivante dans la vallée du Saint-Laurent (Clermont, 1976 et 1990). Il s'agit du complexe funéraire Middlesex (2 900-1 700 ans AA ; Clermont, 1978). Il représenterait une tradition locale ayant intégré un rituel funéraire répandu à travers le Nord-Est américain et découlant de la sphère d'interaction Adena-Middlesex originaire de la vallée de l'Ohio qui comporte des pratiques funéraires caractérisées par la construction de monticules funéraires en terre et des offrandes mortuaires exotiques (coquillages marins, cuivre natif et certaines pierres originaires du Midwest américain) (Clermont, 1978).

Dans la région, l'ensemble des sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1), dans la région de Valleyfield, forme le complexe de référence avec le plus grand nombre d'artéfacts recensés pour la période du Sylvicole inférieur (Taché, 2010). Ainsi, onze des seize sites d'établissement recensés dans ce complexe ont livré des assemblages diagnostiques et documentent un ensemble d'occupation domestique. Les fosses crématoires de la station 5 du site de Pointe-du-Buisson constituent en l'occurrence le trait caractéristique du complexe funéraire des populations Meadowood (Clermont, 1978 et Clermont et Chapdelaine, 2001 ; Plourde, 2009 ; Taché, 2010). Il s'agit de quatre sépultures regroupées recouvertes de dalles de pierre et contenant les restes carbonisés de six à dix individus accompagnés d'offrandes funéraires en os, en pierre polie (gorgerin, pierres aviformes, herminettes) et en pierre taillée (lames de cache, pointes et grattoirs) saupoudrés d'ocre rouge. Ces crémations furent datées de 2 173-2 576 ans AA (2 380 ±130 ans ¹⁴C BP).

À Montréal, des indices d'une présence amérindienne participant à la sphère d'influence de la culture Meadowood sont peu nombreux. Ils ont notamment été relevés sur les sites du versant sud et de l'Accueil Bonneau dans le Vieux-Montréal et sur le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier à Verdun, soit en des endroits auparavant occupés par les groupes de l'Archaïque post-Laurentien (Ethnoscop, 2003 ; SACL, 2010 ; GRHQ, 1999). L'occupation de tradition Meadowood de ces sites semble toutefois moins intense. Certains archéologues parlent même d'un hiatus dans l'occupation du Vieux-Montréal au cours de cette période (Tremblay et Poitier, 2004). Par ailleurs, aucun site datant de cette période n'est recensé sur le mont Royal à l'heure actuelle.

SYLVICOLE MOYEN (2 400-930 ans AA)

On divise cette période, sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases, en trois périodes : l'ancien (*circa* 2 350-1 950 ans AA ; 2 400-1 800 ans BP), le moyen (*circa* 1 950-1 450 ans AA ; 1 800-1 500 ans BP)⁵ et le tardif (1 400-930 ans AA ; 1 500-1 000 ans BP) (Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Méhault, 2015). Les recherches tendent à démontrer des déclinaisons régionales au sein des différentes phases de cette période. Pour le Sylvicole moyen ancien et le Sylvicole moyen moyen, l'étude de Méhault (2015) a permis de discerner des traditions locales distinctes ancrées sur l'exploitation des grands bassins hydrographiques du Nord-Est américain (phases Saint-Laurent, Champlain-Estrie, Outaouais, etc.). Pour le Sylvicole moyen tardif (1 400-930 ans AA), les différenciations régionales sont encore plus marquées et une tradition céramique a pu être identifiée dans la région de Montréal : la tradition Melocheville (Gates St-Pierre, 2006 ; Tremblay et Pothier, 2004). La distribution géographique des sites de la tradition Melocheville semble limitée aux rives du Saint-Laurent et s'étend vers l'ouest jusqu'à la naissance du fleuve, permettant ainsi d'identifier un territoire d'exploitation saisonnière relativement bien circonscrit dans cet espace (Wright, 2004). Une étude palynologique récente indique que le maïs, le tournesol (*Helianthus annuus*) et le petit tabac (*Nicotina rustica*) ont été cultivés sur le site Hector Trudel de la Pointe-du-Buisson, et que des arbustes à petits fruits et à noix ont été apparemment domestiqués au Sylvicole (Landry, 2012). Elle précise que les premières tentatives horticoles authentiques remonteraient sur ce site peut-être au Sylvicole moyen tardif, mais qu'il est plus probable qu'elles datent du Sylvicole supérieur ancien ou même du Sylvicole supérieur moyen et récent. Plourde (2009) précise à ce sujet que l'horticulture fut adoptée par les groupes de Pointe-du-Buisson seulement vers 1 000 ans AA (930 de notre ère), mais n'allait être pratiquée de façon intensive qu'à partir de 650 ans AA (1300 de notre ère), ailleurs, sur des terres plus propices.

Les sites de la période du Sylvicole moyen sont nombreux dans la région de Montréal. Le plus prolifique d'entre eux est celui de la Pointe-du-Buisson qui est considéré comme un lieu de rassemblement estival récurrent pour les bandes dispersées à l'intérieur des terres à la saison hivernale. Une présence durant le Sylvicole moyen est aussi attestée au cœur des rapides de Lachine, sur l'île aux Hérons, sur l'île Grosbois, sur l'île des Sœurs, dans les îles de Boucherville ainsi que sur l'île aux Chèvres. Il s'agirait de campements de pêche et de chasse de plus petite envergure.

Sur l'île de Montréal, des vestiges de céramique de cette période ont notamment été retrouvés au site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier qui était utilisé comme lieu de passage et de halte permettant de contourner les rapides (SACL, 2010). La présence de plusieurs vases et foyers

5 La délimitation chronologique de ces deux phases n'est pas encore formellement établie (Mehault, 2015).

témoignant d'occupations successives correspondant à des campements temporaires ou saisonniers récurrents pour l'exploitation des ressources locales aux abords du fleuve Saint-Laurent fut constatée sur plusieurs emplacements du Vieux-Montréal, comme à Faubourg Québec, à la Place Royale, à la Place Jacques-Cartier, à la Chapelle Bonsecours ainsi qu'aux sites Logan et du Versant Sud (Arkéos inc., 2003 ; Tremblay et Pothier, 2004). Les tailleurs de certains de ces sites favorisaient ou se contentaient le plus souvent du matériel local disponible, soit la cornéenne des montréalaises comme le mont Royal (Gates St-Pierre, 2010a ; Gates St-Pierre et Burke, 2009).

Le passage de groupes du Sylvicole moyen sur la montagne est documenté sur le site préhistorique du cimetière Notre-Dame des Neiges (BiFj-93, station B ; figure 9) en aval de la coulée de la Côte-des-Neiges, dans l'espace compris entre le flanc abrupt de la colline de Westmount et le ruisseau de la Côte-des-Neiges (Arkéos inc., 2012a).

SYLVICOLE SUPÉRIEUR (930-450 ans AA)

Le Sylvicole supérieur se définit par la transformation socio-économique significative de certains groupes (passage à la sédentarité annuelle semi-permanente et à une économie de production horticole) à la suite du développement de l'horticulture et de la dépendance grandissante envers certains cultigènes (maïs et haricots, en particulier) (Chapdelaine, 1989a). L'archéologie permet également de reconnaître, à partir de cet épisode, la naissance d'une géographie culturelle des nations amérindiennes telle qu'on la conçoit à l'arrivée des Européens dans le Nord-Est américain. Entre l'an 1300 et 1500 de notre ère, quelque vingt-cinq nations de langues iroquoiennes vivaient dans la vallée du Saint-Laurent et à l'est des Grands Lacs. Parmi celles-ci, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupaient un vaste territoire depuis le lac Ontario jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Cette espace regroupait six provinces (limites culturelle et/ou géopolitique) dont quatre sont situés au Québec. Il s'agit du comté de Jefferson (État de New York), du regroupement de Prescott et de Summerstown (Ontario), de la région nord du lac Champlain ainsi que des provinces⁶ du Canada (région de Québec), de Maisouna (régions du lac Saint-Pierre et de Trois-Rivières) et de Hochelaga (de la région de Montréal jusqu'à Saint-Anicet) (Chapdelaine, 1989a et 1990a ; Tremblay, 2006). On note que, régionalement, le style céramique, ainsi que les pipes, les schèmes d'établissement et les pratiques funéraires constituent tous des traits culturels variables qui peuvent signaler la fragmentation de cette identité laurentienne (Chapdelaine, 1995).

6 Seules les trois « régions » iroquoiennes du Saint-Laurent Canada, Maisouna et Hochelaga sont appelées des « provinces » puisqu'elles ont été définies comme étant culturellement autonomes.

- SYLVICOLE SUPÉRIEUR ANCIEN (930-650 ans AA)

Cet épisode est encore surtout connu par une production céramique où dominent les décors réalisés à l’empreinte à la cordelette (Chapdelaine, 1995 ; Clermont, 1995). Elle marque aussi le prélude à la sédentarisation et à l’agriculture qui se répandront d’ouest en est, jusque dans la région de Québec. Le site de Pointe-du-Buisson est le principal représentant de cette période dans la région à l’étude. Les preuves indirectes d’une utilisation potentielle de plantes cultivées, exotiques ou non, n’apparaissent que graduellement et sporadiquement à partir de 930 ans AA (1 000 ans BP), principalement par des transformations dans les modes d’établissement, par l’apparition de fosses d’entreposage à l’intérieur des habitations et par l’augmentation sensible de certains types d’outils, tels les haches, herminettes et outils de mouture. De nouveaux espaces favorables à la pratique de l’horticulture furent aussi occupés à compter de cette époque même si les camps de pêche demeurèrent importants pour les populations (Clermont et Cossette, 1991).

- SYLVICOLE SUPÉRIEUR RÉCENT (650-400 ans AA)

Vers 650 ans AA (1300 de notre ère), au début du Sylvicole supérieur récent, la stratégie de subsistance des Iroquoiens se consolide en une véritable économie de production, c’est-à-dire une économie de subsistance qui repose principalement sur les pratiques horticoles. Tout en continuant à pratiquer la pêche et la chasse, la cueillette des fruits (fraises, bleuets, pourpier gras, pruniers, cerisiers) et des noix sauvages (noix de caryers, noyers, noisetiers, chênes et hêtres) dont les plants sont parfois entretenus dans les champs et à l’orée des bois, la culture du maïs et d’autres cultigènes (haricots, courges, tournesol, tabac⁷) devient, après une longue période de domestication, l’aliment de base dans leur régime alimentaire (Chapdelaine, 1989a et 1993 ; Clermont et Chapdelaine, 1980 ; Tremblay, 2006). La mobilité résidentielle diminua en raison de cette plus grande dépendance aux cultigènes ; ainsi les villages furent occupés par 200 à plus de 2 000 individus à longueur d’année à partir de cette période, même si, au fil des saisons, le nombre de personnes présentes pouvait varier en raison d’activités complémentaires de subsistance (chasse, pêche), de visites amicales, du commerce ou de guerre (Clermont et Chapdelaine, 1980). Les schèmes d’établissement des Iroquoiens étaient donc variés : camps spécialisés pour la pêche et la chasse notamment, hameaux horticoles saisonniers (satellite d’un gros village), hameaux (petit village indépendant) et villages (Chapdelaine, 1989a). Les hameaux et villages, composés de maisons longues occupées par de multiples familles matrilineaires,

7 Contrairement aux autres cultigènes qui sont cultivés ensemble, le tabac est cultivé dans des petits lots éloignés des champs ou situés près des maisons (Tremblay, 2006).

étaient situés à proximité des champs et occupés plus intensivement de l'automne au printemps alors que les autres lieux d'établissement étaient utilisés à divers moments de l'année, mais plus particulièrement à l'été (pêche et cueillette, horticulture). Les hameaux horticoles, satellites de gros villages, étaient situés à proximité des champs et utilisés l'été pour s'occuper des cultigènes (Chapdelaine, 1989a). Entre 1300 et 1500 de notre ère, les villages s'éloignent des rivages et sont parfois palissadés (Chapdelaine, 1994). En raison de l'épuisement des sols, les villages auraient été occupés généralement entre 10 et 20 ans, selon le nombre d'individus (Trigger, 1976 ; Chapdelaine, 2010).

Plusieurs villages iroquoiens furent mis au jour en bordure du fleuve Saint-Laurent, notamment dans les environs de la région de Montréal, tel à Lanoraie (1375-1400 de notre ère), à Mandeville (1500-1550 de notre ère) et à Saint-Anicet (1300 à 1550 de notre ère) (Chapdelaine, 1989a ; Clermont et Gagné, 2004). Le complexe de Saint-Anicet, qui compte trois sites villageois (Mailhot-Curran, Droulers et McDonald), a révélé la présence du plus vieux village iroquoien du Saint-Laurent répertorié à ce jour, soit le site McDonald qui fut occupé au cours du XIV^e siècle (1300-1350 de notre ère) (Clermont et Gagné, 2004). Les sites Droulers et Mailhot-Curran sont plus récents, datant respectivement des XV^e et XVI^e siècles (ca 1450 et 1500-1550 de notre ère) (Clermont et Gagné, 2004). En considérant l'aspect diachronique des trois sites villageois de Saint-Anicet, il a été présumé qu'ils forment un ensemble culturel cohérent qui pourrait indiquer une occupation continue de la région par un même groupe (Clermont et Gagné, 2004 ; Wood, 2012). On peut prétendre qu'un même phénomène a pu se produire sur l'île de Montréal, en périphérie du mont Royal ; les villages de Dawson (ca 1500 de notre ère), d'Hochelaga (ca 1535 de notre ère) et de Tutonaguy (ca 1541 de notre ère) ayant vraisemblablement été occupés successivement.

Des composantes du Sylvicole supérieur sont également présentes en divers endroits sur les rives de l'île de Montréal et des îles périphériques importantes, tels aux sites Maison Nivard-De Saint-Dizier, de la place Royale, de la Pointe-à-Callière, de l'île des Sœurs et de l'île Sainte-Hélène (Arkéos inc. et Archéocène, 1998 ; Ethnoscop, 2005c ; SACL, 2010 notamment). Ces sites correspondent à des campements estivaux temporaires ou saisonniers pour l'exploitation des ressources locales (halieutiques essentiellement) ou à de brèves haltes (pour se reposer, se restaurer et, au besoin, pour réparer les canots). Des recherches récentes démontrent également que la colline du Vieux-Montréal aurait servi de champs de maïs (surtout), tournesol et tabac au cours du Sylvicole (entre 1050 et 1410 de notre ère), peut-être à une époque où les villages étaient encore petits, situés sur le bord des cours d'eau et entourés probablement de quelques champs peu étendus (Landry, 2012).

À la production de ces cultigènes s'ajoute une activité d'arboriculture ou de jardinage forestier au profit des arbres à noix, tel le chêne, le hêtre à grandes feuilles, le noyer cendré mais surtout et de loin, le caryer ovale.

Plusieurs sites témoignent de la présence de groupes du Sylvicole supérieur à l'intérieur de l'île, plus spécifiquement en périphérie du mont Royal. Il s'agit d'un site d'établissement (BjFj-133 et BjFj-140) et de deux lieux de sépultures (lieu de sépulture de la rue Saint-André et BjFj-98)⁸. Au sud-est de la montagne, dans l'axe de la rue Bleury, la terrasse de 12-14 m bordant la rive droite du ruisseau Saint-Martin (site BjFj-133) a livré quelques tessons de poterie démontrant l'existence d'un lieu d'établissement datant du Sylvicole supérieur récent. Aux environs, la terrasse surélevée (22-24 m) la bordant au nord a aussi livré de tels indices d'occupation (BjFj-140) (Arkéos inc., 2006 ; Ethnoscop, 2008c). Des ossements humains auraient aussi été trouvés en 1889 lors de l'installation d'une conduite d'égout quelque 1500 m au nord du mont Royal, un peu au nord de l'intersection des rues Rachel et Saint-André (anciennement rue des Érables ou Maple) (s.d., 1889 ; Tremblay, 2004). Plus au nord, la sépulture d'une jeune femme de 18-20 ans inhumée en position fœtale avec deux perles en cuivre fut aussi mise au jour en 1996 sur la 7^e avenue dans le quartier de Rosemont (BjFj-98) (Larocque, 1997). Il importe de souligner que le village de Tutonaguy recensé par Cartier en 1541 aurait été localisé au nord-est du mont Royal, non loin des rives du fleuve et du Sault Sainte-Marie. Le plus notoire de ces sites est le site Dawson (BjFj-1) retrouvé en 1860 sur la terrasse sablonneuse de 40-50 m située en contrebas du versant est du mont Royal. Ce village iroquoien (BjFj-1) était entouré de trois ruisseaux : Burnside, West Brook et East Brook (Dawson, 1861). L'espace partiellement investigué par le géologue John William Dawson, alors recteur de l'Université McGill, a livré 25 sépultures contenant les squelettes d'hommes et de femmes inhumés en position fléchie, la tête orientée vers l'ouest, soit vers le mont Royal. Plusieurs structures d'aménagement furent également observées à proximité et au-dessus de ce cimetière, tels les vestiges de foyers (cendre, charbons de bois, ossements carbonisés d'animaux) et de pieux témoignant de la présence de dix à douze maisons longues, en plus d'une grande quantité d'artéfacts et d'écofacts.

Sur le mont Royal, douze sites préhistoriques ont été répertoriés jusqu'à présent. Ils semblent témoigner en totalité ou en partie de la fréquentation, de l'exploitation et/ou de l'occupation de cet espace par les Iroquoiens du Saint-Laurent (figure 9). Il s'agit notamment de la carrière préhistorique de cornéenne du mont Royal (BjFj-97), exploitée depuis l'Archaique, et du site de passage localisé dans l'axe de circulation du chemin de la Côte-des-Neiges qui est en usage depuis au moins le Sylvicole moyen ancien (BjFj-93,

8 Ce site se localise sur la 7^e Avenue à Rosemont, à environ 5 km au nord de l'aire d'étude.

stations A et B). Il s'agit aussi de la brève occupation domestique du site Cartier (BjFj-134) localisé en marge de la carrière préhistorique de cornéenne, du village iroquoien de Dawson (BjFj-01), de sept lieux de sépultures et d'un objet isolé retrouvé sur le site de l'Oratoire Saint-Joseph (BiFj-81). Quelques témoins floristiques (pomme de mai, micocoulier et noyer) dénotent aussi la présence amérindienne sur et aux abords de la montagne. Au surplus, la distribution et l'étendue de ces indices de fréquentation, d'exploitation et d'occupation témoignent également de la présence d'anciens axes de circulation et/ou de lieux d'établissement (hameaux et villages iroquoiens) à proximité.

Plusieurs hypothèses ont depuis été émises quant à l'emplacement d'Hochelaga et des autres lieux d'établissement iroquoiens sur l'île de Montréal, l'emplacement des villages/hameaux iroquoiens étant stratégique tant du point de vue économique (production horticole) que du point de vue défensif. Plusieurs estiment que la zone entourant le mont Royal fut probablement le lieu d'établissement de plusieurs générations de villages iroquoiens, ces villages devant déménager souvent au bout de 10 à 20 ans, habituellement de proche en proche, pour contrer entre autres l'épuisement des sols mis en culture (Loewen, 2009 ; Renault, 2012 ; Tremblay, 2006). Il s'agit en effet d'une aire où plusieurs cours d'eau prennent leur source, avec une prédominance de sols à sédiments sablonneux sur les versants et située suffisamment à l'intérieur des terres pour bénéficier d'un point d'observation contre les attaques ennemies. Viau (cité dans Renault, 2012 : 70) va même jusqu'à suggérer que le mont Royal représente à lui seul le premier établissement de la communauté iroquoise de la province d'Hochelaga, en raison de la présence de sépultures le ceinturant.

C'est à la fin du Sylvicole supérieur que Jacques Cartier remonte le fleuve jusqu'à Montréal et qu'il visite le village d'Hochelaga localisé au pied de la montagne. Du sommet du mont Royal, Cartier est le premier Européen à rapporter une description d'une partie du territoire des Hochelaguiens :

...voyons icelluy fleuve tant que l'on pouvoit regarder grant large et spacieux lequel alloit au surouaist et passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons et estimyons qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous. Et nous fut dict et monstre par signes par les troys hommes qui estoient presens qu'il y avoit troys ytieulx saultz d'eau audit fleuve comme celui où estoient nosdites barques ; mais nous ne peusmes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre. Et puy nous monstroient que les dits saultz passez l'on pouvoit naviguer plus de troys lunes par le ditfleuve. (Bideaux, 1986 : 156)

À compter de 1565 environ, soit suite à la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent, l'île de Montréal ne semble plus être le lieu quotidien d'habitation des populations amérindiennes, mais reste néanmoins toujours convoitée par plusieurs groupes amérindiens pour ses ressources et, en tant que lieu stratégique, pour le commerce et le contrôle du corridor fluvial. Aucun d'entre eux n'ose toutefois se l'approprier, ce qui aurait été considéré comme un signe d'agression. Il est ainsi fort probable qu'au cours de cette période les terres intérieures de l'île aient été peu fréquentées et que les activités se concentrèrent le long des berges pour ne pas rompre le statut de no man's land. Et c'est probablement à partir de cette époque charnière que l'exploitation de la carrière de cornéenne du Mont-Royal cesse ou devint rarissime.

Suite à la fondation de Ville-Marie en 1642, l'île redevient un lieu grandement fréquenté et habité par divers groupes amérindiens qui profitent des avantages que leur offrent notamment la ville et les missions, plus particulièrement par les Amérindiens (Hurons, Algonquins et Iroquois) établis à la mission de la Montagne entre 1671 et 1705, lesquels poursuivent leurs activités traditionnelles sur la montagne (agriculture, cueillette et chasse) puisqu'ils bénéficient d'une liberté d'exploitation et d'un droit d'usufruit seigneurial sur et aux alentours de la montagne. Leurs défunts continuent à être enterrés à proximité des établissements, soit dans le cimetière inclus dans l'enclos de la mission. Ces derniers furent exhumés et réenterrés à la mission du Saut-aux-Récollets suite à leur déplacement dans cette mission ; réduisant d'autant la valeur symbolique que présentait auparavant la montagne.

Figure 9 -

Localisation des sites archéologiques amérindiens situés sur et aux abords du mont Royal

Légende

Site patrimonial du mont-Royal

- A Colline de Westmount
- B Colline d'Outremont
- C Colline du mont Royal

Secteur abrupte

Courbe de niveau (m NMM)

Ruisseau

Aire d'étude

Site amérindiens recensé

- Emplacements présumés des hameaux et villages iroquoiens (1300-1565)
- Site archéologique reconnu
- Sépultures amérindiennes

Liste des sépultures amérindiennes

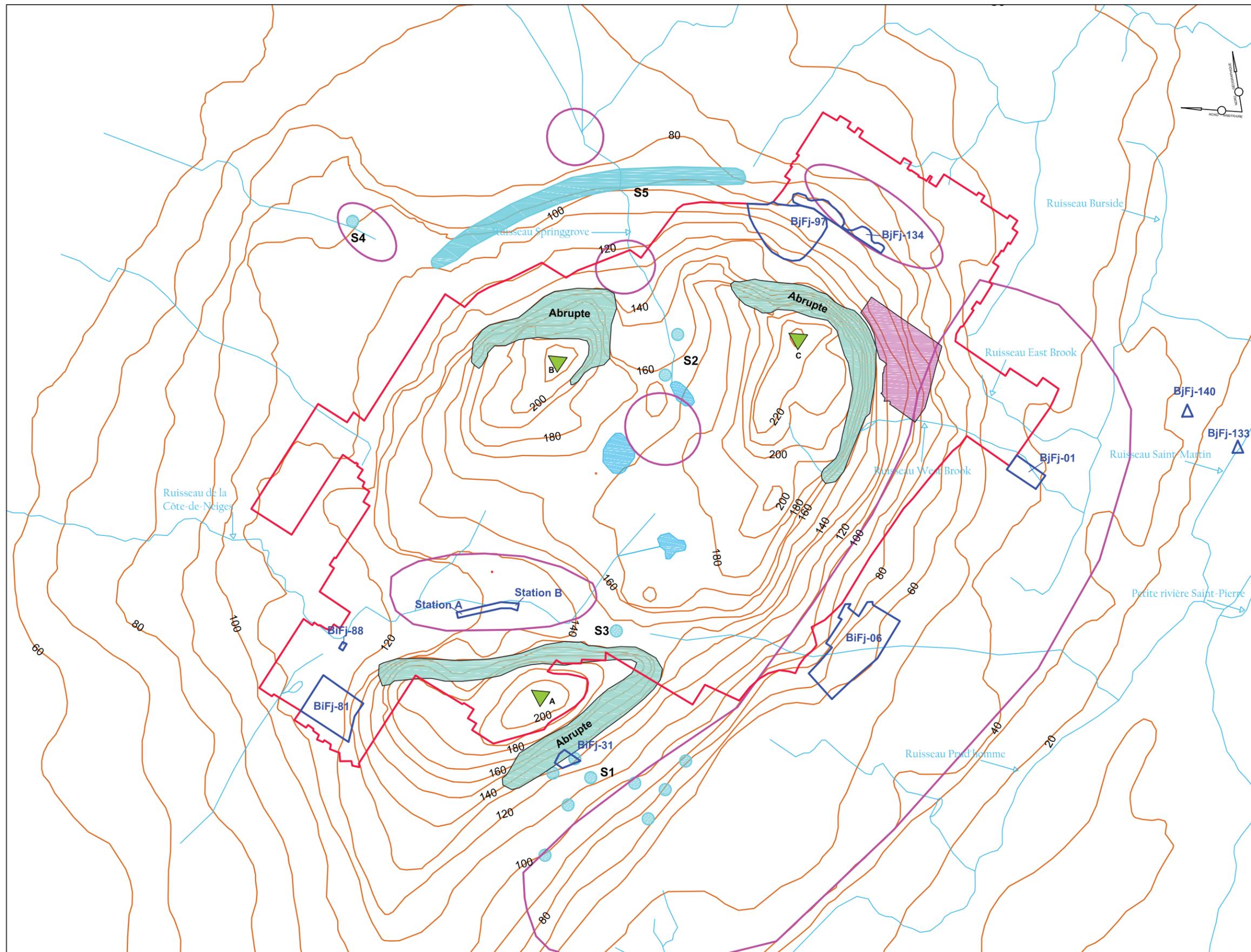
- S1 Terrain funéraire de Westmount
- S2 Sépultures du lot Lyman et du monument aux pompiers (cimetière Mont-Royal)
- S3 Sépultures de la grotte
- S4 Sépulture de la rue Pratt
- S5 Sépulture du chemin de la Côte-Sainte-Catherine (entre les avenues Vincent d'Indy et Fernhill)

Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

ÉCHELLE = 1 : 20000

Date
 Novembre 2016

Numéro de projet
 850-842



5 SURVOL HISTORIQUE¹

5.1 1535-1642

En raison de la position dominante du mont Royal dans le paysage de l'île de Montréal, sa présence est mentionnée tôt dans l'aventure française en Amérique, bien avant la fondation même de Montréal. C'est Jacques Cartier qui, le premier, en souligne la présence dans son récit de voyage de 1535. C'est d'ailleurs à lui que la montagne doit son nom². Il fut aussi le premier à décrire le paysage qui s'offre à la vue à partir du sommet :

Après que nous fusmes sortis de la dite ville, fusmes conduits par plusieurs hommes et femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distante du dit lieu d'un quart de lieuë ; et nous, estant sur la dite montagne eusmes veu et connoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont i y a vers le Nord une rangée de montagnes [...] et autant vers le Su : entre lesquelles montagne est le terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine : et par le milieu des dites terres voyons le dit fleuve [...] tant que l'on pouvait regarder, grand, large et spacieux³.

La montagne sera représentée sur quelques cartes anciennes du début du XVII^e siècle, celle de Champlain de 1612 notamment. Celui-ci en mentionne aussi la présence dans ses récits de voyage de 1603 et 1611⁴. Ses références à la montagne sont cependant laconiques et il ne semble pas l'avoir gravie. À cette époque, le mont Royal et la région environnante demeurent parties intégrantes d'une nature qui demeure à conquérir.

5.2 1642-ca 1694

La première mention de la montagne qui soit postérieure à la fondation de Montréal est celle du jésuite Barthélémy Vimont⁵. Il relate en 1643 qu'au cours de l'hiver précédent, le fortin dans lequel s'entassaient Maisonneuve et sa troupe a évité de justesse d'être inondé. En guise de remerciement, une croix fut plantée au sommet de la montagne⁶. Ce geste de gratitude s'inscrit bien dans le climat

1 Ce résumé historique provient des études suivantes : Arkéos inc., 2008, 2011c, 2016.

2 Cartier, *Voyages de découverte au Canada*, p.43

3 Ibid. p.47

4 *Œuvre de Champlain*, Éditions du Jour, Montréal, 1973. p. 103, 391.

5 *Relation des Jésuites 1642-1646* tome 3. Édition du jour, Montréal, 1972

6 Il est relaté que c'est Maisonneuve lui-même qui aurait transporté la croix sur « une lieue entière » (RJ, 1643, p.53). Cette distance l'aurait conduit sur l'un des deux monts qui flanquent le Chemin de la Côte-des-Neiges. Cette croix aurait existé jusqu'en 1760 (Commission des biens culturels, Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, 2005, p.35).

de dévotion qui est à l'origine de la fondation de Ville-Marie. Dans les faits, il constitue aussi le premier acte d'appropriation de la montagne par les Français.

Dans les premières années de la colonie, le mont Royal est peu fréquenté par les colons à cause des embuscades iroquoises. Vers 1650, la situation semble désespérée, plus personne n'osant sortir du fort. La situation se rétablit cependant durant cette décennie, avec l'arrivée de recrues en 1653 et 1659 (Robert, 1994). Et, malgré la menace iroquoise, des terres sont concédées en dehors du fort, notamment dans l'espace réservé au futur bourg de Ville-Marie. Pendant les vingt-et-un ans de son administration, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et plusieurs terres en bordure du Fleuve. Ces terres, regroupées en côtes, sont découpées en longues bandes étroites perpendiculaires aux rives, permettant ainsi de donner front à un nombre maximal de propriétés le long du cours d'eau. Certaines de ces terres, soit celles de la côte Saint-Joseph ouverte en 1648, se rendent jusque sur les versants du mont Royal (Trudel, 1976).

En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert l'île de Montréal et reprend l'administration de la colonie de Ville-Marie comptant alors 600 habitants et qui occupe une couronne d'à peine quelques kilomètres de rayon autour de la ville (Robert, 1994). Durant cette période, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont mises en place. Plusieurs forts sont érigés dans la portion ouest de l'île, en certains points stratégiques pour la défense comme à Lachine (avec le Fort Rolland 1670, la redoute Remy, 1671, le fort Cuillier, 1672), à Sainte-Anne-de-Bellevue (1683) et à Senneville (1686 et 1692) (Robert, 1994). Plusieurs côtes sont ouvertes, notamment dans la portion est de l'île qui est moins vulnérable aux attaques iroquoises. Il faudra toutefois attendre la fin du XVII^e siècle pour que plusieurs terres soient concédées à des colons dans le secteur du mont Royal (Poitras et Burgess, 2005). Bien avant ces concessions, les habitants de l'île se servaient de la montagne comme réserve de bois pour le chauffage et la construction aux dépens des Sulpiciens propriétaires des lieux (Loewen, 2009).

Depuis 1666, la montagne était en effet entièrement en possession des Sulpiciens. Cette année-là, les nouveaux seigneurs de l'île de Montréal interrompirent toute concession à l'ouest du Coteau Saint-Louis, soit à l'ouest de l'avenue du Parc, et reprirent possession de l'extrémité de trois terres qui y avaient été concédées au pied du mont Royal, au nord du chemin de la Haute Folie (actuel boulevard René-Lévesque) et en continuation avec la côte Saint-Joseph ouverte en 1648 (Harel, 1979 ; Dickinson, 2007)⁷. Ils se réservèrent un grand domaine sur le flanc sud de la montagne, accessible de la ville via le chemin de la montagne, puis par le Grand chemin de la Haute-Folie.

⁷ Les trois concessions reprises par les Sulpiciens constituaient la continuation des terres d'Hurtubise, de Prudhomme et de Décarie de la côte Saint-Joseph.

Ils y aménagent la mission de la Montagne en 1675 et un fort en 1685. Ce dernier sera construit avec des pierres extraites sur le site et du mortier préparé avec de la chaux sortie du premier four à chaux construit sur la Montagne. La présence amérindienne sur le domaine de la Montagne et à ses abords semble avoir retardé la concession de terres sur la montagne jusqu'au tournant du XVIII^e siècle (1689-1705), époque à laquelle les Amérindiens de la mission de la Montagne déménagent à la nouvelle mission du Sault-au-Récollet (Harel, 1979). Après le déplacement définitif de la mission de la Montagne vers le Sault-au-Récollet en 1705, le fort devient la maison de campagne des Sulpiciens et ces derniers poursuivent la mise en valeur de leur domaine. Les terres du domaine cultivées auparavant par les Amérindiens seront récupérées et louées à des agriculteurs.

5.3 Ca 1694-1792

Cependant, la véritable prise de possession de la montagne ne s'amorcera qu'au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle dans le cadre de l'ouverture des terres dans les côtes Saint-Joseph (1648), Saint-Antoine (1686), Sainte-Catherine (1694), des Neiges (1698). Au fil des générations, les versants cultivables du mont Royal seront défrichés et mis en valeur. Les vastes forêts feront place aux champs et un cadre bâti de type agricole s'installera le long des chemins qui traverseront les côtes. Les secteurs moins propices à la culture serviront de réserve de bois. Tout au long du régime français, et pendant plusieurs décennies après la conquête, les abords de la montagne seront exploités dans le cadre d'opérations essentiellement agricoles. L'aire d'étude se localise aux limites nord-ouest de la côte Saint-Joseph et donc aux limites des grands lotissements de cette période.

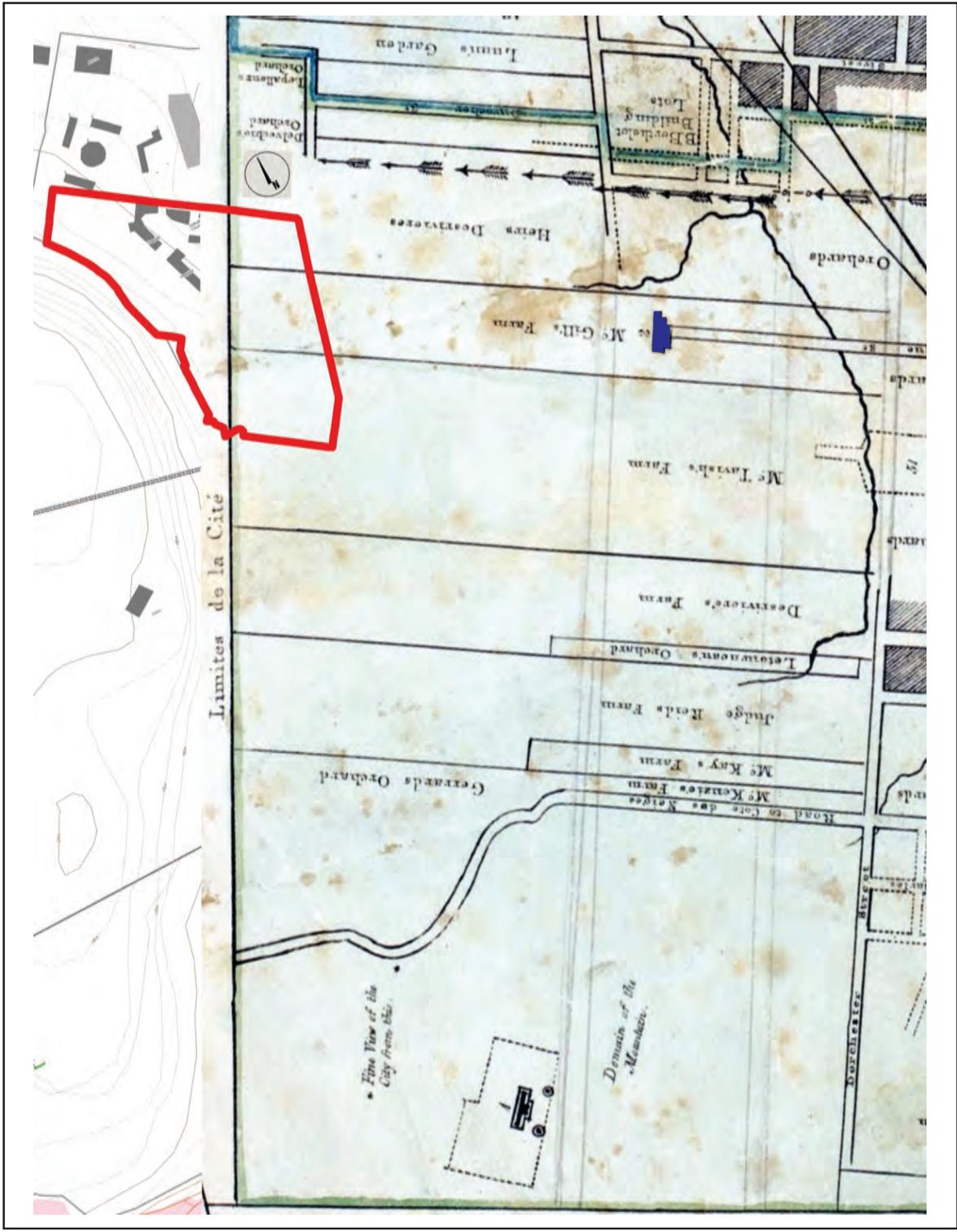
Dès le régime français toutefois, une proportion importante des propriétaires des terres autour de la Montagne n'appartiennent pas à la classe paysanne. Plusieurs notables de la ville possèdent des concessions et les exploitent par l'entremise d'un personnel engagé. Cet accaparement des terres autour de la montagne par des représentants des classes aisées augure bien d'un phénomène qui s'accroîtra tout au long du XIX^e siècle. La position dominante, autant physique que symbolique, des terres du mont Royal suscitera la convoitise des grandes richesses montréalaises, qu'elles soient commerciales, industrielles ou ecclésiastiques. Les grandes familles bourgeoises de Montréal auront toutes des domaines sur la montagne. Le mode de vie agricole qui prévalait autour de la ville changera alors graduellement. L'exploitation des terres dans le cadre d'une économie autarcique est remplacée par des activités plus spécialisées et davantage tournées vers les besoins d'une ville en pleine croissance. Sous l'égide des propriétaires notables surtout, la production de fruits et de légumes s'accroît, de même que la production laitière.

5.4 1792-1845

La fin du XVIII^e siècle (1792) est marquée par l'agrandissement de la ville, notamment vers le mont Royal. Les flancs de la montagne, principalement le flanc orienté vers la ville, deviennent alors un lieu convoité par des membres de la bourgeoisie montréalaise, anglophone et commerçante, pour l'établissement de domaines ruraux combinant exploitation agricole (vergers, jardin, élevage) et résidences secondaires (villas) (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011). Les nouveaux propriétaires, qui veulent profiter de la tranquillité et d'une vue admirable tout en se tenant loin des éventuels foyers d'épidémies, continuent les exploitations agricoles initiées par les occupants antérieurs et font construire de grandes demeures (Bisson, 1993). Ils se portent notamment acquéreurs des vastes terrains que mettent finalement en vente les héritiers de Pierre Raimbault sur le flanc sud-est du mont Royal. Les nouveaux acquéreurs, dont les propriétés chevauchent la partie sud-est de l'aire d'étude, sont François Desrivières (1795), James McGill (1795) et Simon McTavish (1803) (figure 10). L'une après l'autre, des villas apparaissent sur les hauteurs de la rue Sherbrooke durant la première moitié du XIX^e siècle, dont celle de McTavish en 1803 et la villa du domaine Burnside qui logera le McGill College à sa fondation en 1921. Cette période marque aussi le développement de la vocation éducative de la montagne grâce à une dotation du commerçant d'origine écossaise James McGill ; après près de deux décennies à Burnside, l'université s'installera dans deux pavillons construits sur cette propriété entre 1839 et 1843. Sur la carte de Cane (1846) (voir figure 3), on note la présence de deux bâtiments rectangulaires au coin sud-est de l'aire d'étude. Le tombeau édifié en 1804 (OBELISK et TOMB), suite à la mort de Simon McTavish, est visible au coin nord-ouest, de même que la villa (localisée à une centaine de mètres du coin sud-ouest de l'aire d'étude) qu'il avait commencé à se faire construire. Le caveau McTavish subsiste toujours en partie sur le site BjFj-157 (voir figures 15 et 20) et contient quatre sépultures (Arkéos inc., 2012b).

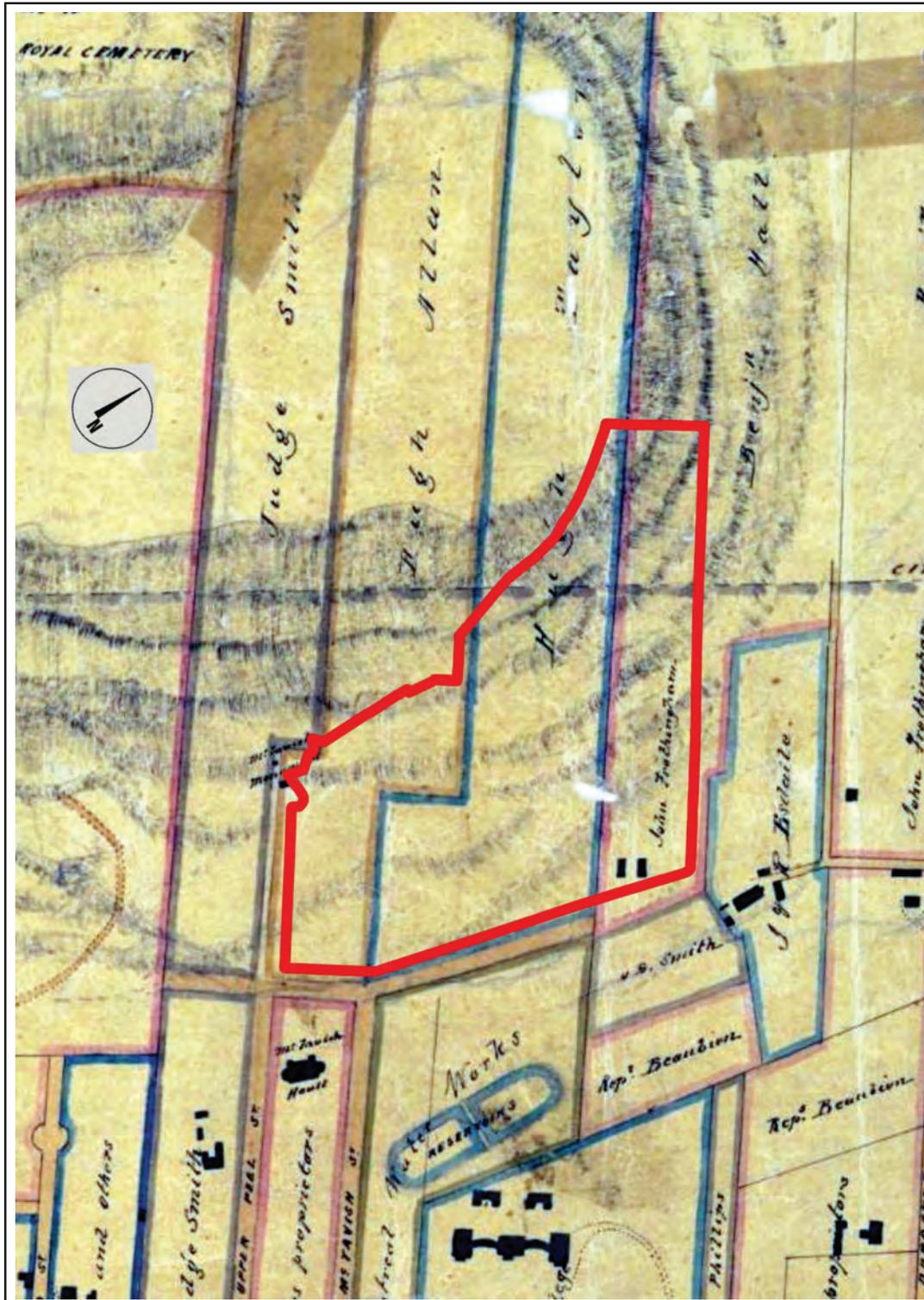
5.5 1845-1875

La forte croissance démographique de Montréal et la transformation de son économie (activités portuaires, commerciales et industrielles) après 1840 accentue le développement des fonctions résidentielles et institutionnelles autour du mont Royal (Poitras, 2011). Le morcellement des terres localisées en périphérie de la montagne et/ou leur vente à l'élite montréalaise se poursuit dans ce contexte (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Sur le flanc est de la montagne, les terres sont divisées en de nombreuses parcelles (figure 11) pouvant accueillir les villas prestigieuses de l'élite montréalaise.



Aire d'étude
McGill College

Figure 10 - Extrait de la carte de la Ville de Montréal (Jobin, 1834) montrant les limites des propriétés au sud-est de l'étude (source : BANQ)



■ Aire d'étude

Figure 11 - Extrait d'un plan des propriétés de la Montagne attribué à Perrault (vers 1855). De gauche à droite de l'aire d'étude, les propriétaires des terrains de l'aire d'étude sont les suivants : Hugh Allan, Hugh Taylor, Benj. Hall ; le nom John Frothingham jouxte les deux bâtiments du coin sud-est de l'aire d'étude

La montagne devient aussi le lieu d'établissement de prédilection des établissements d'enseignement, des couvents et des hôpitaux (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Ainsi, l'Université McGill inaugure de nouveaux pavillons sur son campus (1863). Les Sulpiciens établissent le Grand Séminaire de Montréal (1855-1860, puis 1868-1871) et le Collège de Montréal (1867) sur leur domaine. Les nouveaux bâtiments de l'Hôtel-Dieu (1858-1860, figure 14) sont érigés sur le terrain du coteau Saint-Louis détenu depuis 1730 par les Religieuses Hospitalières. À l'instar des notables, ces institutions s'enorgueillissent de leur localisation sur la montagne et aménagent leurs propriétés avec soin, les agrémentant notamment de pelouses, d'alignements d'arbres, de clôtures et de murets. Certaines d'entre elles nivellent des parties de leurs propriétés pour y implanter leurs imposants bâtiments, ou y aménager des terrains de sports ou des cours d'école.

Au cours des années 1850, la préoccupation accrue pour la salubrité urbaine qui accompagne l'expansion démographique vient également marquer la vocation du mont Royal en entraînant le déplacement des cimetières hors de la ville (Bisson, 1993 ; Archéotec, 2004 ; Bisson *et al.*, 2004). Ainsi, les administrateurs des grandes communautés religieuses montréalaises (catholiques, protestantes et juives) achètent des terrains sur la montagne pour y déménager leurs anciens cimetières de plus en plus encerclés par des activités urbaines. Dès les années 1840, des groupes de citoyens revendiquaient l'accès au mont Royal, par la création de chemins notamment, et exigeaient auprès des autorités que la montagne devienne un espace collectif. En 1859-1860, le propriétaire d'un terrain qui s'étire au nord de la rue Peel, M. Lamothe, abat les arbres de son domaine pour les vendre comme bois de chauffage. Ce malheureux évènement cristallise les positions en faveur d'un parc sur le mont Royal et le conseil municipal de la Ville de Montréal, qui ne possède alors qu'une infime partie de la montagne, met en branle un projet pour l'achat des terrains nécessaires.

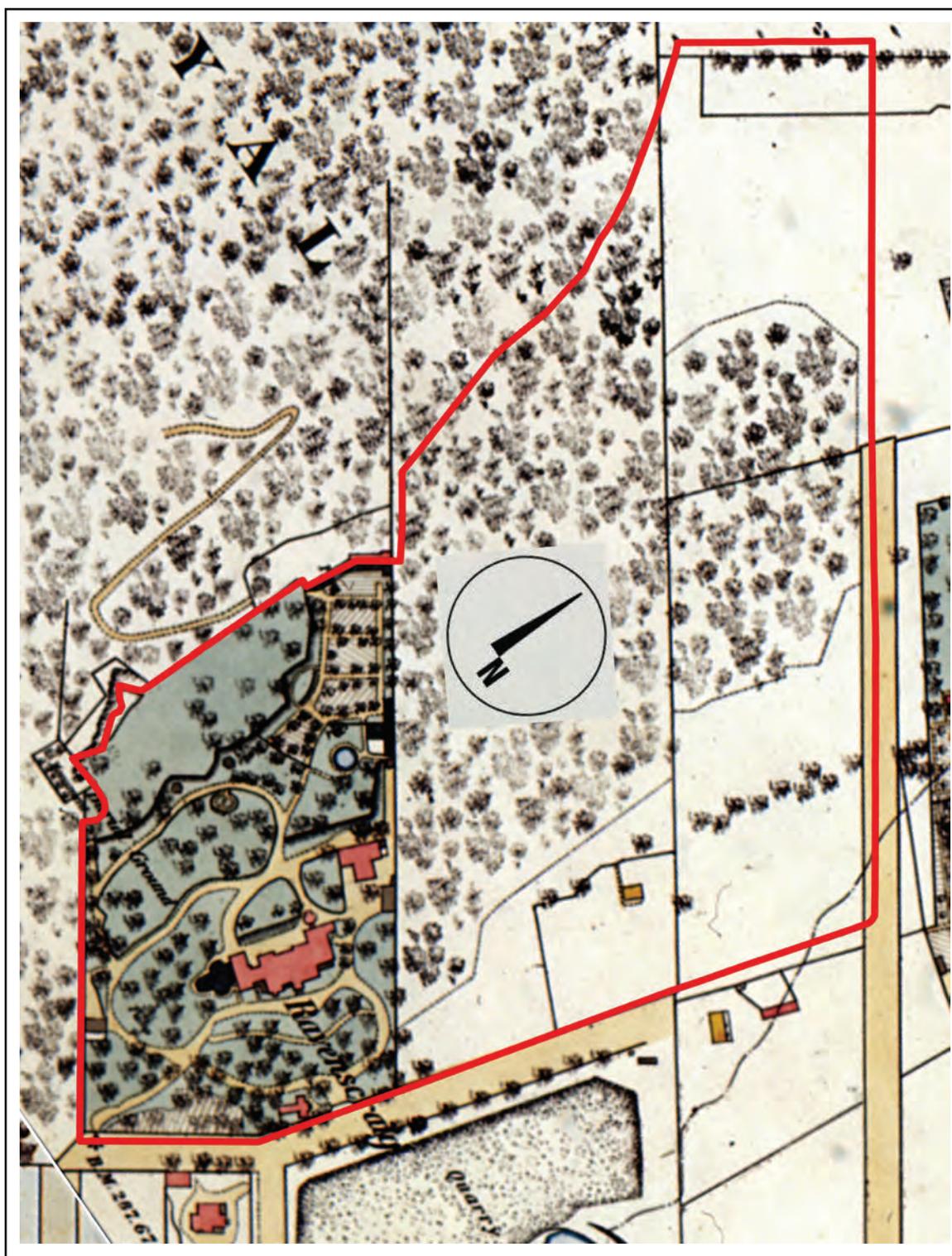
En 1845, la ville de Montréal prend à sa charge le service d'aqueduc présent depuis 1801 sur son territoire (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Entre 1845-1856, elle entreprend l'installation graduelle d'un réseau de réservoirs sur la montagne, notamment le réservoir McTavish (1852-1856) situé juste au sud-est de l'aire d'étude. Plusieurs autres réservoirs seront construits sur les flancs du mont Royal, notamment le réservoir de Haut Niveau aménagé au nord-ouest de l'aire d'étude en 1874-1875.

Durant cette période, soit en 1861-63, Hugh Allan construira la résidence Ravenscrag et aménagera toute la section sud-ouest (lot 1800) de l'aire d'étude. La carte de Sitwell (1865-69) (figures 12 et 13) illustre bien l'importance de cette propriété. On y observe trois bâtiments principaux, par ordre d'importance, la villa Ravenscrag, les écuries et la maison du gardien près de l'avenue des Pins, tous des bâtiments en pierre, ainsi que des petits bâtiments en bois (frame). L'ensemble du terrain



■ Aire d'étude

Figure 12 - Plan de l'aire d'étude et de son environnement dressé par Sitwell (1865-69). Sur le lot voisin de Ravenscrag, au nord-est, le plan montre un petit bâtiment en bois dans un espace sans arbre, probablement en culture (source : BAnQ)



■ Aire d'étude

Figure 13 - Plan agrandi de l'aire d'étude (Sitwell, 1865-69) (source : BAnQ)

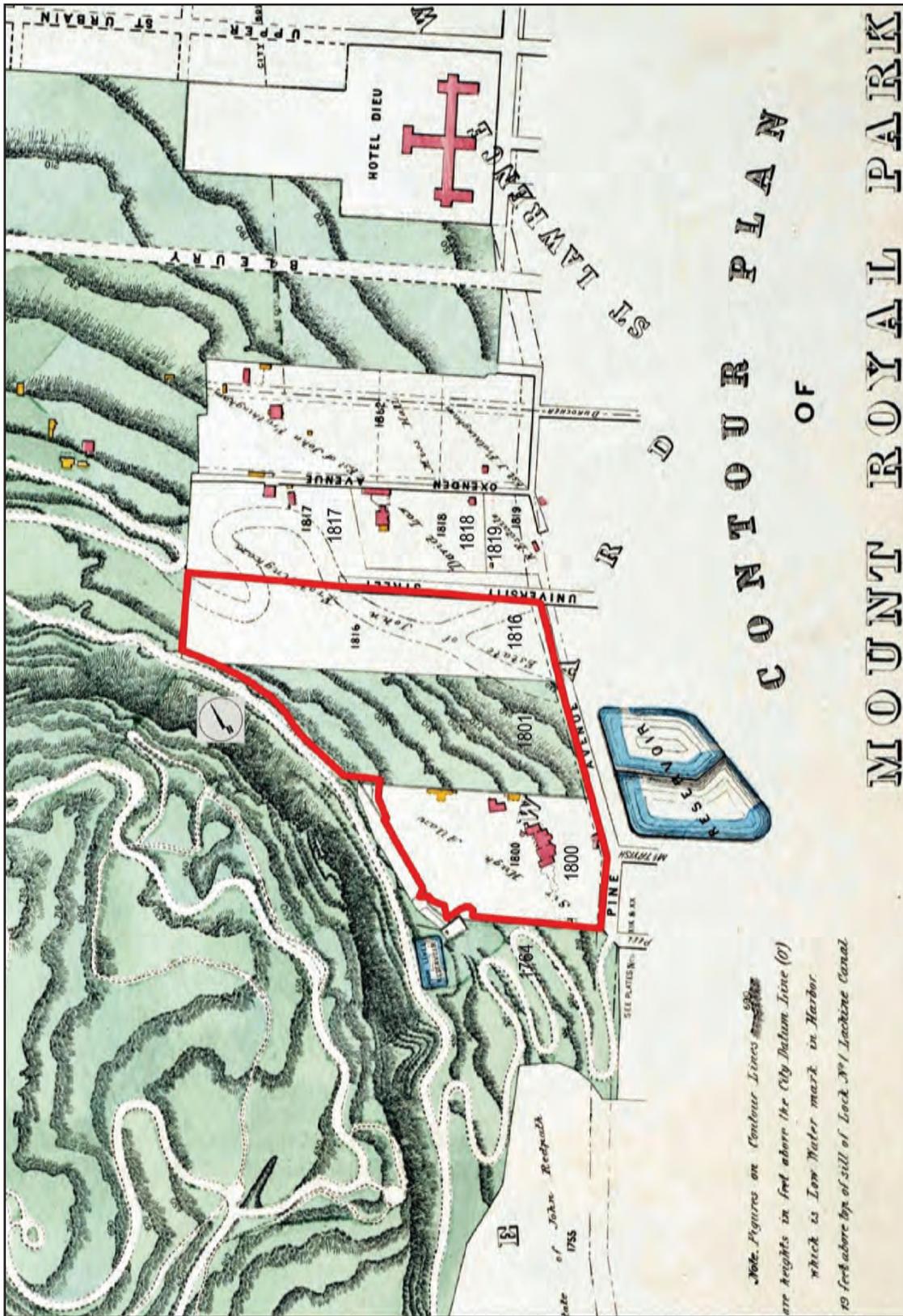


Figure 14 - Extrait d'un plan du mont Royal montrant notamment les propriétés dans et autour de l'aire d'étude (modifié de Goad, 1881)

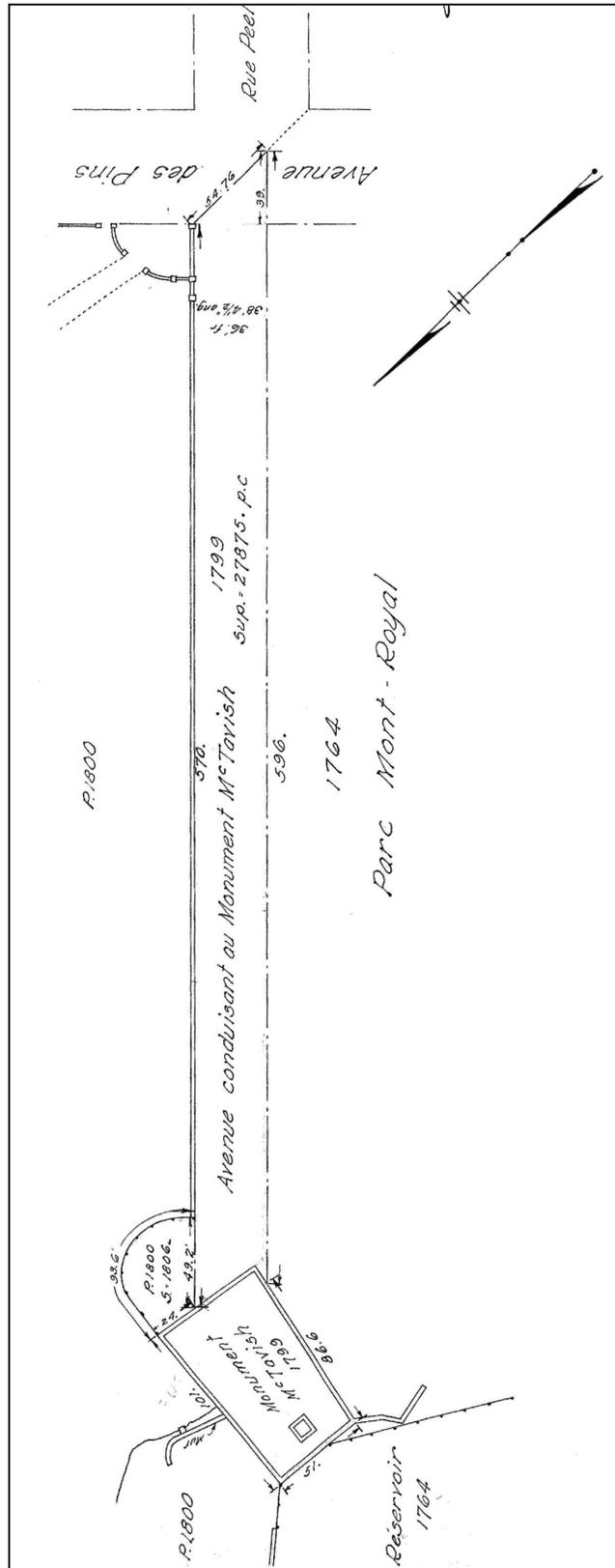


Figure 15 - Plan détaillé des lots du site McTavish qui jouxtent la limite sud-ouest du lot 1800, dans le cadastre du quartier Saint-Antoine; le site BfJ-157 comprend les lots 1793 (monument), P1800 et 1799 (Avenue). (Ville de Montréal, DOCS1-#157164-v1-0225-220_1937-03-02_M-175_St-Antoine_Plan_cadastral_Lot_1799_et_partie_du_lot_1800)

est couvert d'arbres et il est parcouru par des chemins d'accès et probablement des sentiers ; des lignes foncées semblent marquer des bordures de surfaces aménagées ; un grand jardin occupe le coin nord-est de la propriété, ainsi qu'une citerne d'eau (puits, fontaine ou réservoir). On constate qu'à cette époque, l'avenue des Pins n'est ouverte que sur un court segment devant Ravenscrag (lot 1800, voir figure 14) et le lot voisin⁸ (1801) au nord-est. Ce segment est alors accessible depuis la rue Sherbrooke par les rues McTavish et Pell.

5.6 1875 à aujourd'hui

Une partie des terrains acquis pour la création du parc sont demeurés vacants tout au long de la période historique ; ils furent mis en culture ou ont été laissés boisés (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 ; Ville de Montréal, 2012). Le reste fut aménagé selon le plan de l'architecte-paysagiste Olmsted. Bien qu'inauguré en 1876, son aménagement s'étalera jusqu'en 1877. Certains de ces aménagements se localisent à proximité de l'aire d'étude : le chemin Olmsted en léger surplomb à quelques mètres de la limite ouest de l'aire d'étude ; le Serpentin sur le lot voisin (lot 1764, voir figures 14 et 15), au sud-ouest de Ravenscrag, qui fait le lien avec le chemin Olmsted à partir de la jonction des Pins/Peel (entrée Peel). En 1884, sera construit un funiculaire sur le flanc nord-est du Mont-Royal pour faciliter l'accès à son sommet ; on y accédait à partir de l'avenue du Parc, où l'on montait dans un premier tramway horizontal qui amenait les visiteurs au pied du mont Royal, d'où partait le funiculaire proprement dit. Son tracé (carte Goad, 1912) passait à quelques mètres seulement au nord-ouest de l'aire d'étude (lot 1816). Il est entré officiellement en service en 1885 et a été en fonction jusqu'en 1918. Ce tracé est encore occupé par un sentier.

En conséquence de l'explosion démographique de la ville et de son industrialisation qui vont entraîner divers problèmes sociaux liés à l'insalubrité et engendrer dans la population la volonté d'y préserver des espaces verts, des groupes de citoyens avaient exigé, dès les années 1840, la protection de la montagne et son accessibilité. À la fin des années 1860, les membres du conseil municipal de Montréal décident d'acquérir certains terrains de la montagne en vue d'y aménager un grand parc (Poitras et Burgess, 2005 ; Poitras, 2011 et Ville de Montréal, 2012). Un plan est alors dressé en 1867 par McQuisten en vue de connaître les terrains à acquérir. La plupart des acquisitions, qui concernent un amalgame de propriétés issues initialement du fractionnement du grand domaine de Raimbault et de la partie est du domaine des Sulpiciens, se font par expropriation entre 1872 et 1875. Ce ne sont toutefois pas tous les terrains retenus par McQuisten qui seront acquis ; on ne parvient pas à déloger Hugh Allan (Ravenscrag), le marchand Frothingham (Piedmont), et d'autres dont les terrains sont situés sur le flanc est de la montagne. À partir de 1872, les élus

8 Ce lot englobe l'emplacement du pavillon H (Hersey, ou pavillon des infirmières). Son voisin le lot 1816, au nord-est, est chevauché par la bordure du pavillon H et il comprend tous les autres pavillons.

procèdent aux expropriations et le Parc du Mont-Royal est créé en 1874. L'attrait de la montagne se fait aussi sentir auprès de diverses institutions en quête de calme et d'air pur pour leurs clientèles respectives. L'Université McGill, l'Université de Montréal, le Collège Brébeuf de même que les centres hospitaliers de l'Hôtel-Dieu, du Royal-Victoria (à partir de 1893) et de l'Hôpital Général s'installeront sur de vastes propriétés acquises sur les flancs de la montagne.

HÔPITAL ROYAL VICTORIA (1893-2015)

- INSTITUT ALLAN MEMORIAL (HÔPITAL ROYAL VICTORIA)

Hugh Allan avait construit Ravenscrag entre 1861 et 1863. La propriété est restée dans le domaine privé jusqu'à 1940, alors que Hugh Montagu Allan l'a cédé à l'hôpital Royal Victoria. La demeure a alors été transformée (1943-45) en institut psychiatrique et est devenue l'Institut Allan Memorial. Une serre⁹ (démolie en 1945) avait été ajoutée en 1889¹⁰ à l'extrémité est de la demeure ; entre 1889 et 1898, la partie est a été agrandie de même que les écuries. Alors que Ravenscrag était intégré au Royal Victoria, une annexe (voir figure 2) de trois étages en forme de T (pavillon P) a été ajoutée au nord-nord-ouest du bâtiment d'origine, en 1952-53. En 1963, un nouveau pavillon baptisé Irving Ludmer a été ajouté au sud du Ravenscrag. En 1986, une nouvelle annexe a été ajoutée au nord de l'ajout de 1952-53. En 1987, le domaine Hugh-Allan a été déclaré par la Ville de Montréal comme partie intégrante du site patrimonial du Mont-Royal¹¹.

- HÔPITAL ROYAL VICTORIA¹²

Le projet de l'hôpital Royal Victoria résulte de l'implication de riches hommes d'affaires de Montréal qui décident de doter la ville d'une infrastructure de santé publique. Le choix du site et sa configuration sont le résultat d'échanges et de dons de terrain. Enfin l'hôpital et son nom sont un projet commémorant le 50^e anniversaire du règne de la reine Victoria. Dès ses débuts, l'hôpital s'associe à l'Université McGill pour devenir rapidement un centre d'enseignement et de soins cliniques de réputation internationale, ainsi qu'un pionnier en matière de recherche. La séquence de construction des différents immeubles (voir figure 2) est la suivante :

9 Sur une photo datant de 1902, des serres sont visibles au nord-est des écuries (Plaque sèche à la gélatine ; 20 x 25 cm ; Achat de l'Associated Screen News Ltd. ; II-143388 ; © Musée McCord).

10 <http://www1.ville.montreal.qc.ca/siteofficieldumontroyal/batiment-institutionnel/pavillons-p-institut-allan-memorial-pavillon-g-maison-gardien-pavillon-v>

11 https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_Ravenscrag#cite_ref-90

12 Les données pour ce chapitre proviennent essentiellement de l'*Énoncé d'intérêt patrimonial du site de l'hôpital Royal Victoria* (2013). http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PATRIMOINE_URBAIN_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ROYALVICTORIA_%C9NONC%C9_070513%20FINAL.PDF

- 1893 : construction du premier hôpital (figures 16 et 17) constitué des pavillons A, le bâtiment central, et des ailes L et E. L'ensemble épouse la forme d'un H, dont les trois éléments s'adaptent à la topographie en étant disposés sur trois niveaux différents.
- 1900 : construction de la chaufferie (pavillon X), au nord-ouest de l'aile E, le long de la rue University.
- 1907 : construction du pavillon Hersey (H), ancienne résidence des infirmières, au sud-ouest de l'aile L. Le bâtiment initial constitué du bloc allongé parallèlement au pavillon L sera agrandi en 1932 par l'ajout d'une aile. À l'époque, ce bâtiment, un peu en marge de l'hôpital s'inscrivait dans un paysage pittoresque.
- 1916 : plus en amont, sur les versants de la montagne, construction du pavillon Ross Memorial (R) au nord-ouest du pavillon A et au nord-nord-ouest du pavillon H. Son insertion dans les pentes a nécessité la construction d'importants murs de soutènement. Il faut noter les vestiges du jardin de thé aménagé à l'arrière du bâtiment.
- 1926 : de construction distincte, mais localisé dans le prolongement du Ross Memorial, le pavillon des Femmes (F) complète la première phase d'aménagement du site, marquée par une architecture complexe qui intègre des éléments de style qui débordent la simple fonctionnalité des formes, comme ce sera le cas par la suite.
- 1931 : dernier bâtiment édifié avant la Seconde Guerre, la buanderie (pavillon B) est un bâtiment fonctionnel localisé le long de la rue University, entre la chaufferie (X) et le pavillon des Femmes (F) (figure 18).
- 1955 : le pavillon chirurgical (S) a été construit sur un axe parallèle à l'aile A en s'aboutant à l'extrémité nord-ouest des ailes L et E. Une section de l'extrémité de l'aile E a cependant probablement été démolie. Sa construction marque le début de l'occupation de la cour intérieure qu'entouraient les pavillons construits durant la première phase (figure 19).
- 1959 : la construction du pavillon médical (M) a d'abord nécessité la démolition de la moitié nord-ouest du pavillon L, constituée de plusieurs blocs de volumétrie légèrement différente. Le nouveau bâtiment occupe dorénavant l'espace entre la partie avant de l'aile L et le pavillon chirurgical (S).
- 1993 : construction du pavillon du Centenaire ; ce nouvel immeuble occupe le reste de la cour centrale ; il occupe notamment l'emplacement d'un bâtiment qui se situait en son centre.



Figure 16 - Vue latérale des bâtiments d'origine (pavillons A et E) dans leur environnement vers 1895 ; à gauche, l'avenue des Pins (Wm. Notman & Son, © Musée McCord [view-2671], © Héritage Montréal)



Figure 17 - Vue des bâtiments d'origine (pavillons L, A et E) vers 1900 (McGill archives, file name PRO10939)



Figure 18 - Vue de l'ensemble des bâtiments après la première phase de construction terminée en 1931 ; on note la présence d'un bâtiment dans la cour intérieure, qui sera démoli lors de la construction du pavillon médical (M) (tirée de l'Énoncé d'intérêt patrimonial (2013) : Archives de l'Université McGill)



Figure 19 - Vue du site en 1957, deux ans après la construction du pavillon chirurgical (S) et deux ans avant la construction du pavillon médical (M) (McGill Digital Library)

5.7 Archéologie de la période historique (eurocanadienne)

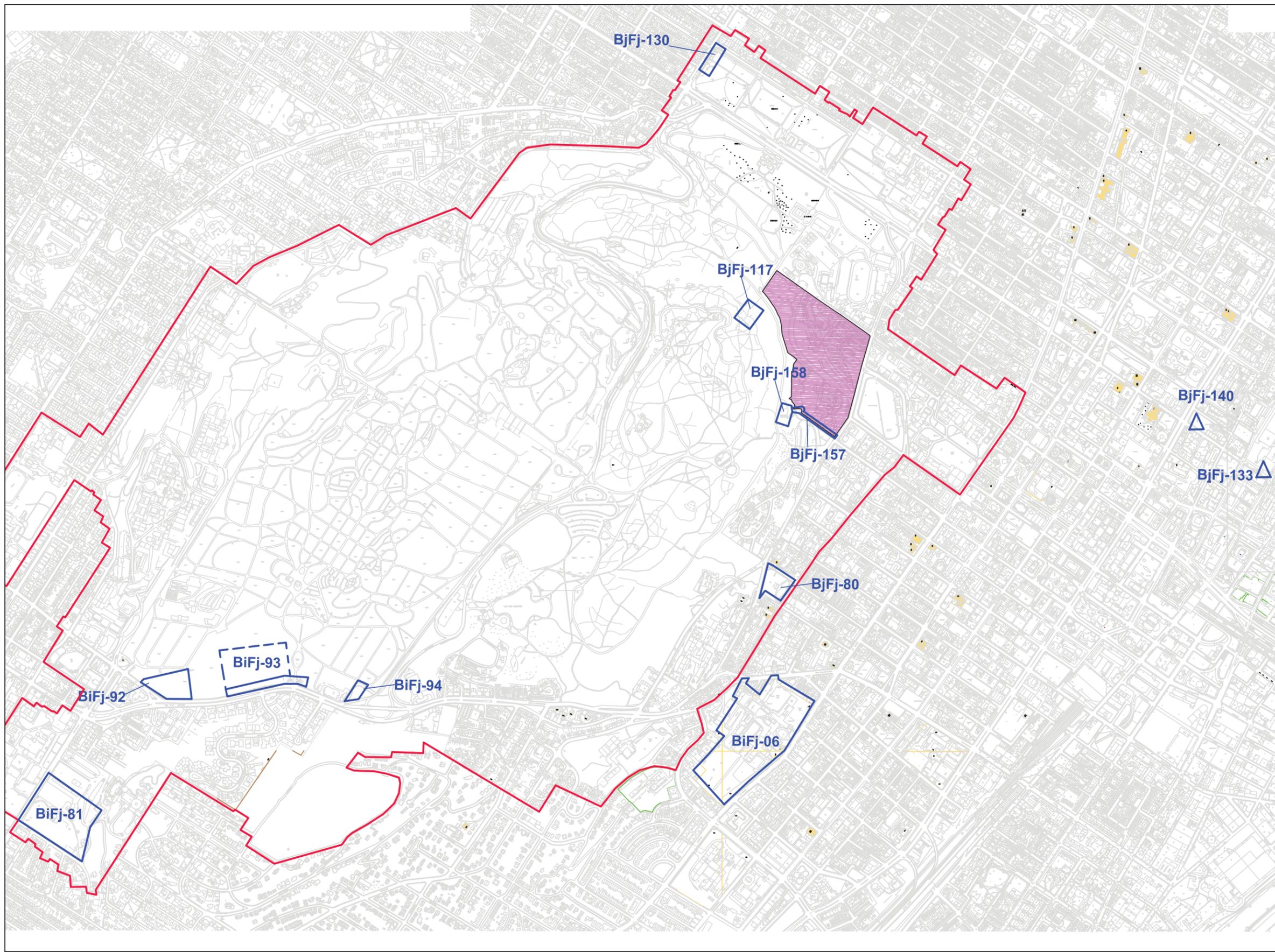
Tous les projets d'aménagement réalisés depuis 2004-2005 dans le site du patrimoine du mont Royal ont fait l'objet de recherches archéologiques (rapports de recherches cités en bibliographie). Certaines de ces recherches ont mené à la mise au jour de sites archéologiques historiques. À ces interventions archéologiques de sauvetage, s'ajoutent également quelques projets de recherches fondamentales. C'est notamment le cas de celles effectuées en 2015 sur le site préhistorique et historique situé sur le terrain du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (BiFj-93, UdeM à venir). Actuellement, dix sites archéologiques témoignant de l'occupation eurocanadienne du mont Royal sont connus (figure 20). Il s'agit notamment des sites du Fort de la Montagne/Séminaire des Sulpiciens (BiFj-06), du funiculaire du mont Royal (BjFj-117), du réservoir de Haut-Niveau (BjFj-158) et du monument McTavish (BjFj-157). Les autres sites témoignent essentiellement de l'occupation agricole, résidentielle et/ou (pré) industrielle des lieux : villa Rosemount (BiFj-80), villa Snow Hill (BiFj-81), domaine Airlie House (BiFj-92 ; tanneries ?), des propriétés Pierre Beaubien (BiFj-93) et Louis-Joseph Lamontagne (BjFj-130) ainsi que les ateliers de fabrication des monuments funéraires Joseph Brunet (BiFj-94).

Figure 20 -

Localisation des sites historiques situés sur et aux abords du mont Royal

Légende

- Site patrimonial du mont-Royal
- Site archéologique eurocanadien recensé
- Aire d'étude



Source : Service de géomatique, Ville de Montréal.

ÉCHELLE = 1 : 15000
0 150 300 m

Date
Novembre 2016

Numéro de projet
850-842

6 DÉTERMINATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

6.1 Potentiel archéologique préhistorique (amérindien)

À l'échelle de l'est du continent, le mont Royal constitue un point remarquable dans un espace où convergent des voies d'eau et de circulation importantes. À une autre échelle, plus locale, on observe qu'il se situe au cœur d'un complexe géographique constitué d'une succession de surfaces qui l'entourent de toutes parts ; il est en plus traversé par une trajectoire, le chemin de la Côte-des-Neiges, qui permet de passer de l'est vers l'ouest¹, de la rive du fleuve vers la rivière des Prairies. Quand on aborde une question comme l'occupation de la montagne et ses versants durant la préhistoire se pose le problème de la fonction de ce lieu. En dehors du repère dans l'espace, de la voie possible de passage, de la source de prélèvement de matières premières (cornéennes), quel usage les populations amérindiennes qui se sont succédé en ont-elles fait. La distribution des sites sur les hautes terrasses qui entourent la montagne confirme leur présence à certains moments de la préhistoire, notamment comme lieu de sépulture. En dehors du prélèvement de cornéennes, nous ne disposons pas encore d'indices des modes d'occupation du bassin central, des replats des différentes collines et des versants du mont Royal. Les modes d'occupation de ces espaces ont de plus varié avec le temps. L'environnement a été profondément transformé entre les premiers occupants potentiels, les paléoindiens, et les populations du Sylvicole qui occupaient l'île lors du passage de Cartier en 1535.

Les données présentées au chapitre 4 indiquent que la montagne a commencé à émerger vers 11 200-11 100 ans BP (13 150-13 000 ans AA) ; le lac aux Castors, à 166 m d'altitude est devenu un milieu d'eau douce vers 10 400 ans ¹⁴C BP (≈ 12 400-12 300 ans AA). Par la suite, l'émersion a été très rapide de sorte que vers 9 750 ans ¹⁴C BP (11 600-10 500 ans AA), lors de la transition vers le milieu d'eau douce du lac Lampsilis, le niveau de l'eau s'était abaissé sous les 90 m. L'aire d'étude, comprise entre 130 m et 65 m, aurait émergé principalement durant l'épisode de la mer de Champlain et durant les premiers siècles du lac Lampsilis, soit entre approximativement 10 200-10 100 ans BP et 9 800-9 600 ans BP. Durant la presque totalité de l'épisode champlainien, soit entre environ 10 800 et 9 800 ans ¹⁴C BP (12 850 et 11 000 ans AA), une flore de toundra colonisait les terres émergées de la montagne. À partir de 9 500 ans ¹⁴C BP (10 800 ans AA), une flore boréale de forêt mixte s'est installée.

1 Voir à ce propos la note en introduction.

Si des humains ont poussé des incursions vers l'île formée par le mont Royal et ses versants les plus élevés, ils devaient provenir des Appalaches, au sud et au sud-est. Ils auraient pu être attirés par la chasse aux mammifères marins, sûrement pas par la pauvre faune qui pouvait alors commencer à fréquenter les paysages toundriques de la montagne. Ils auraient alors pu s'installer temporairement sur les replats qui occupent le bassin central, ainsi que sur tous les replats qui entourent la montagne, dont ceux de l'aire d'étude, surtout lorsque des sources d'eau douce étaient disponibles. La probabilité qu'ils l'aient fait nous semble faible, en raison de la longue navigation, plus de 60 km, que cette incursion exigeait ; à moins qu'ils aient utilisé les montérégiennes comme escales.

Alors que la riche faune des eaux froides et salées disparaît pour être remplacée par la faune d'eau douce, les conditions d'accès à l'île de Montréal s'améliorent et la présence d'une forêt supportant une faune terrestre de plus en plus variée offre dorénavant des ressources de subsistance aux groupes qui voudraient s'y rendre. Entre 8 800 ans BP (\approx 9 600-9 500 ans AA) et 8 000 ans BP (\approx 9 000 -8 700 ans AA), alors que les rivages entre 30 m et 20 m ont progressivement émergé, les rives du lac Lampsilis se sont considérablement éloignées de la montagne. Les conditions de navigation sont alors devenues moins exigeantes ; vers le sud, la largeur du lac n'était plus que d'une quinzaine de kilomètres. Déjà, vers 8 000 ans (\approx 9 000 -8 700 ans AA), la topographie de la région de Montréal devait commencer à ressembler à l'actuelle, avec les différents rapides en processus d'émergence.

Considérant le moment de l'émergence du mont Royal, il faut poser l'hypothèse d'une possible occupation de la montagne et de ses versants, dont ceux de l'aire d'étude, dans un contexte d'exploitation des ressources de la mer d'eau froide ; la probabilité apparaît cependant faible. Par la suite, alors que la superficie émergée de l'île s'agrandit, la probabilité de passages et d'installations de groupes humains augmente. Mais alors, la montagne s'éloigne de la ligne de rivage. L'intérieur de l'île et la montagne auraient pu alors être fréquentés pour la pratique de la chasse et de la cueillette par des groupes installés à proximité des rives du fleuve ; le site BjFj-97 (figure 9) montre qu'ils ont accédé au versant nord-est de la montagne pour y prélever de la cornéenne ; enfin, le site BiFj-93 (figure 20) montre que la coulée de la Côte-des-Neiges a pu servir de voie pour accéder au bassin central de la montagne ou encore passer d'un bord à l'autre. On sait qu'au Sylvicole supérieur, des groupes se sont installés sur les terrasses qui entourent la montagne. Le site Dawson en porte les traces. Cartier a d'ailleurs témoigné de la présence d'un village iroquoien près de la montagne, lors de sa venue en 1535 :

...et envyron demy lieu de là, commançasmes à trouver les terres labourées et belles, grandes champaignes, plaines de bledz de leur terre, qui est comme mil de Brezil, aussi groz, ou plus, que poix, duquel vivent, ainsi que nous faisons du froment. Et au parmy

d'icelles champagnes, est scituée et assise ladicté ville de Hochelaga, près et joignant une montagne, qui est à l'entour d'icelle, labourée et fort fertile de dessus laquelle on veoyt fort loing².

Les résultats de l'étude de potentiel, pour le volet préhistorique (amérindien), sont présentés dans le tableau 2³ et sont illustrés sur la carte des zones de potentiel archéologique (figure 22). Ce tableau présente les caractéristiques des six (P-01 à P-06) zones à potentiel qui ont été retenues. Il s'agit essentiellement d'espaces qui présentent des caractéristiques morphologiques favorables à un établissement humain, même de courte durée. Ces zones correspondent aussi à des espaces où les sols anciens ont encore des chances d'être présents, qu'ils soient perturbés ou non, même s'ils peuvent être couverts par des couches de sol résultant d'aménagements modernes. Pour chaque zone le tableau présente les données essentielles sur l'histoire de l'occupation des espaces concernés ; ces données fournissent aussi un indice des modifications qui peuvent avoir affecté ces sols.

6.2 Potentiel archéologique historique (eurocanadien)

L'examen de la documentation a permis de constater que les premiers indices d'occupation de l'aire d'étude sont visibles sur une carte de Cane datant de 1846 (voir figures 3 et 21). On y observe en effet que le front des terres déboisées se situait alors à la hauteur de l'avenue des Pins, sauf pour un petit quadrilatère situé au coin est (angle actuel de l'avenue des Pins et de la rue University) de l'aire d'étude. Cet espace est d'ailleurs occupé par deux petits bâtiments rectangulaires ; il s'agirait là des premières occupations connues du site à la période historique. Ces bâtiments étaient localisés devant le pavillon A et entre les ailes L et E, dans un espace aujourd'hui occupé par un stationnement ; ces bâtiments apparaîtront à nouveau sur une carte de Perrault (1855), mais ne seront plus présents sur la carte de Sitwell (1865-69). Sur le lot voisin, au sud-ouest, un petit bâtiment en bois est visible sur la carte de Sitwell ; il se localisait à environ une dizaine de mètres devant le pavillon Hersey (H) dans un espace aujourd'hui occupé par un stationnement. Alors que l'aménagement des stationnements souterrains a enlevé toute trace des bâtiments visibles sur le plan de Cane (1846), la conservation de traces résultant de l'occupation sur le lot voisin (devant le pavillon H) est encore possible, même sous le stationnement.

Sur le reste des deux lots occupés par l'hôpital Royal Victoria à partir de 1891-1893, les traces d'occupation présentes en dehors des surfaces occupées par les bâtiments résultent de l'aménagement de l'espace pour la circulation et la création de jardins. Certaines sections des bâtiments d'origine

2 Extrait de *Les Voyages de Jacques Cartier*, cité dans Commission des biens culturels du Québec 2005, p. 20.

3 Le tableau 2 présente aussi les caractéristiques des zones à potentiel historique (eurocanadien).

ont été démolies, mais remplacées par des constructions plus imposantes, particulièrement les pavillons M, S et C. Ce dernier, le pavillon du Centenaire, couvre l'emplacement de la cour qui occupait l'espace entre l'arrière du pavillon A et les façades du pavillon des Femmes (F) et du pavillon Ross Memorial (R). À quelques mètres à l'ouest du Ross Memorial et centrés sur sa tour, des éléments structuraux et des aménagements du sol correspondant à un jardin de thé sont visibles sous un couvert forestier en régénération.

Alors que le site de l'hôpital Royal Victoria a exigé des transformations relativement importantes de la topographie pour y insérer les différents immeubles, le site de l'institut Allan Memorial (Ravenscrag) semble s'être adapté à la topographie existante en y insérant les bâtiments d'origine dans un aménagement général qui met en valeur le pittoresque des lieux. L'ajout relativement récent (1952-1953, 1963 et 1986) de nouveaux pavillons a un peu rompu cette harmonie puisqu'ils n'ont pas nécessairement été configurés pour s'insérer dans les surfaces naturelles, comme ce fut le cas en 1861-1863 pour la villa, les écuries et la maison du gardien. En plus d'être une occupation plus ancienne que celle de l'hôpital Royal Victoria, le site de la villa Ravenscrag correspond à une occupation du domaine privé par un riche homme d'affaires, Hugh Allan. Le plan de Sitwell (1865-1869), dressé seulement quelques années après la construction de la villa, montre que le site est déjà aménagé (voir figure 21) : outre les bâtiments principaux (couleur orangée), il comprend des bâtiments secondaires en bois (jaune), des allées (brun pâle) permettant de circuler sur l'ensemble du terrain, des jardins (vert), un puits (bleu, fontaine ou réservoir ?), des murets (lignes grasses noires) délimitant des espaces aménagés ou des enclos. Il importe de souligner que Hugh Allan était un amateur de chevaux et qu'en conséquence l'aménagement du terrain devait tenir compte de cet intérêt.

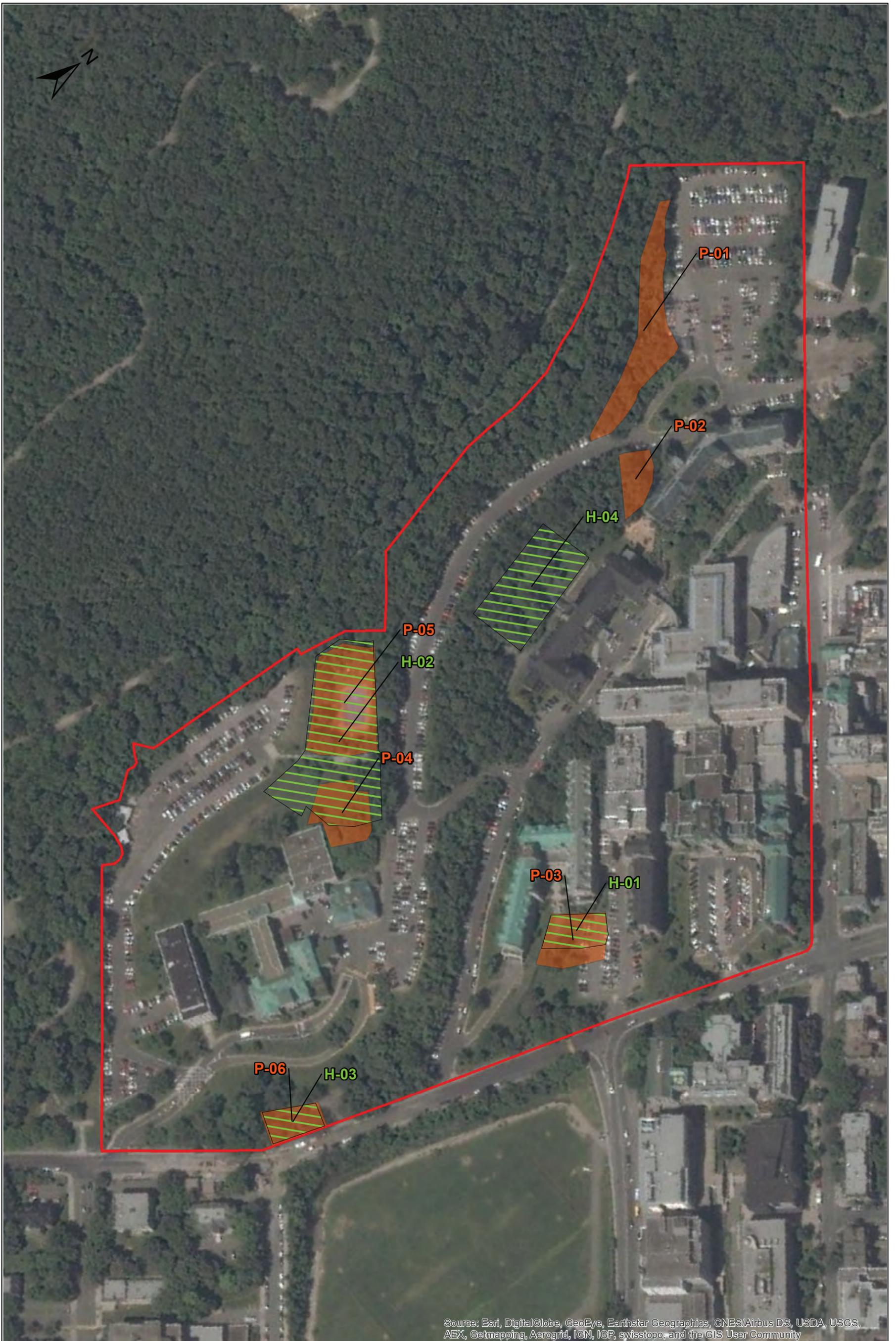
Les résultats de ce volet de l'étude de potentiel (volet historique) sont présentés dans le tableau 2 et sont illustrés sur la carte des zones de potentiel archéologique (figure 22). Ce tableau présente les caractéristiques des quatre zones à potentiel (H-01 à H-04) qui ont été retenues. Ces zones correspondent aussi à des espaces où les sols anciens ont encore des chances d'être présents, qu'ils soient perturbés ou non, même s'ils peuvent être couverts par des couches de sol résultant d'aménagements modernes. Pour chaque zone le tableau 2 présente les données essentielles sur l'histoire de l'occupation des espaces concernés ; ces données fournissent aussi un indice des modifications qui peuvent avoir affecté ces sols.



Figure 21 - Superposition des informations sur l'occupation du sol, provenant des cartes de Cane 1846 (deux rectangles mauves) et de Sitwell 1865-1869

Tableau 2 - Zones de potentiel archéologique préhistorique et historique

Zone	Localisation	Données environnementales				Intérêt archéologique		Intégrité / recommandations
		Topographie / formes	Altitude / diachronie	Sols et drainage	Géologie	Occupation préhistorique	Occupation historique et moderne	
P-01	Partie nord-est de l'aire d'étude, derrière le pavillon F et en bordure d'un stationnement	Surfaces gisantes à faiblement inclinées / terrasse marine	Entre 110 m et 120 m / émission vers 10 100 ans BP	Sol organique sur till, bon drainage	Bordure de l'escarpement avec affleurement de cornéenne au sommet	Occupation sur une petite terrasse en périphérie d'un affleurement de cornéenne	Occupation historique et moderne	Sols apparemment peu perturbés sous couvert forestier en régénération / inventaire archéologique avant tout aménagement du sol
P-02	Partie nord-est de l'aire d'étude, derrière le pavillon F et en bordure d'un chemin vers stationnement	Surfaces gisantes à faiblement inclinées / terrasse marine	Entre 105 m et 115 m / émission vers 10 100 ans BP	Sol organique sur till, bon drainage	Bordure de l'escarpement avec affleurement de cornéenne au sommet	Occupation sur une petite terrasse en périphérie d'un affleurement de cornéenne		Sols apparemment peu perturbés sous couvert forestier en régénération / réalisation d'un inventaire archéologique avant tout aménagement du sol
P-03	Section avant de l'aire d'étude, devant le pavillon H (Hersey)	Surfaces faiblement inclinées	Entre 80 m et 85 m / émission vers 9 750 ans ¹⁴ C BP (11 600-10 500 ans AA)	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Sous-sol en calcaire de Trenton	Occupation sur un paléorivage en bordure de la montagne		Sol gazonné et bande asphaltée / réalisation d'un inventaire archéologique dans les surfaces gazonnées avant tout aménagement du sol
P-04	Dans ancienne propriété Hugh Allan (Ravenscrag), derrière le pavillon V	Surfaces gisantes à faiblement inclinées / terrasse marine	Entre 110 m et 115 m / émission vers 10 100 ans BP	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Sous-sol en calcaire de Trenton	Occupation sur un paléorivage en bordure de la montagne		Sol gazonné / inventaire archéologique avant tout aménagement du sol
P-05	Dans ancienne propriété Hugh Allan (Ravenscrag), dans la partie arrière du terrain	Surfaces gisantes à faiblement inclinées / terrasse marine	Entre 110 m et 120 m / émission vers 10 100 ans BP	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Bordure de l'escarpement avec affleurement de cornéenne au sommet	Occupation sur une surface en périphérie d'un affleurement de cornéenne		Sol gazonné et présence d'une piscine / inventaire des surfaces non perturbées avant tout aménagement du sol
P-06	Dans ancienne propriété Hugh Allan (Ravenscrag), dans la partie avant, autour de la maison du gardien (pavillon G)	Surface faiblement inclinée	Entre 85 m et 90 m / émission vers 9 750 ans ¹⁴ C BP (11 600-10 500 ans AA)	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Sous-sol en calcaire de Trenton	Occupation sur un paléorivage en bordure de la montagne		Sol gazonné et surfaces asphaltées / inventaire archéologique des surfaces gazonnées avant tout aménagement du sol
H-01	Section avant de l'aire d'étude, devant le pavillon H (Hersey)	Surfaces faiblement inclinées	Entre 80 m et 85 m	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Sous-sol en calcaire de Trenton		Emplacement d'un bâtiment en bois sur la carte de Sitwell (1865-69)	Sol gazonné et bande asphaltée / inventaire archéologique dans les surfaces gazonnées avant tout aménagement du sol
H-02	Dans ancienne propriété Hugh Allan (Ravenscrag), dans la partie arrière du terrain	Surfaces gisantes à faiblement inclinées, sur plusieurs niveaux / terrasses marines	Entre 110 m et 120 m	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Bordure de l'escarpement avec affleurement de cornéenne au sommet		Emplacement des jardins et d'un bâtiment en bois sur la carte de Sitwell (1865-69)	Sol gazonné et présence d'une piscine / inventaire des surfaces non perturbées avant tout aménagement du sol
H-03	Dans ancienne propriété Hugh Allan (Ravenscrag), dans la partie avant, autour de la maison du gardien (pavillon G)	Surface faiblement inclinée	Entre 85 m et 90 m	Sol naturel non visible, probablement du till, bon drainage	Sous-sol en calcaire de Trenton		Sol d'occupation domestique autour de la maison du gardien présente depuis 1863	Sol gazonné et surfaces asphaltées / inventaire archéologique des surfaces gazonnées avant tout aménagement du sol
H-04	Partie centrale de l'aire d'étude, à l'ouest du pavillon Ross Memorial (R)	Surfaces gisantes sur plusieurs niveaux séparés par des talus	Entre 105 m et 115 m	Surfaces aménagées			Jardin de thé aménagé probablement vers 1916 en même temps que la construction du pavillon Ross Memorial (R)	Sol gazonné, talus aménagé, surface dallée / procéder à un relevé de l'ensemble de l'aménagement et prévoir sa conservation et sa mise en valeur



Fichier: P:\Dossier\projets\850-842_Roya_Viceries\plans et figures\Fig22\Fig22.mxd

Figure 22 - Zones de potentiel archéologique

- Aire d'étude
- H-01 Zone historique
- P-01 Zone préhistorique

ÉCHELLE = 1 : 2 000	
Date Novembre 2016	Numéro de projet 850-842

Société d'expertise en recherches anthropologiques

7 RECOMMANDATIONS

Sur la base des données environnementales à l'égard de l'émergence des terres, de l'établissement des biomasses végétales et animales, de l'avancée humaine dans le Nord-Est américain, des connaissances sur les modes d'établissement des populations préhistoriques, de l'habitabilité du territoire et de l'état d'intégrité des terrains, six zones de potentiel archéologique préhistorique, P-01 à P-06 ont été identifiées. Ces zones correspondent à des surfaces peu inclinées, d'étendue variable, qui s'insèrent dans un paysage en général relativement accidenté et incliné. Ces replats auraient donc pu accueillir des petits campements de groupes présents à la montagne durant le Paléoindien, alors que la mer se situait à la marge de l'aire d'étude, mais aussi de groupes des périodes plus récentes qui fréquentaient les versants de la montagne en marge des rivages qui s'étaient considérablement éloignés. Leur présence sur les versants aurait alors pu se justifier par le prélèvement de matière première, des excursions de chasse ou de cueillette vers l'intérieur.

Advenant que des aménagements susceptibles de perturber les sols de l'ensemble de ces zones soient planifiés, il est recommandé d'effectuer des sondages archéologiques préalablement à toute intervention. Dans le cas où des vestiges archéologiques significatifs seraient mis au jour, des mesures de protection des contextes et des vestiges devraient être appliquées ; sinon des fouilles archéologiques devraient être réalisées afin d'assurer le sauvetage de ces ressources.

Il est aussi important de signaler la possibilité de retrouver des sépultures amérindiennes en des secteurs moins propices à l'occupation ou l'exploitation du territoire. Il est en effet permis de croire que pour des événements tels que des enterrements, le caractère plus ou moins pentu ou régulier des environs ne devait pas être un critère de sélection aussi important que lorsqu'il fallait choisir un site d'occupation. Il est donc important de souligner la possibilité que des sépultures soient présentes à l'extérieur des zones de potentiel préhistorique délimitées dans cette étude. À moins qu'elles ne soient situées dans des sites d'occupation ou à proximité, les sépultures sont des phénomènes ponctuels qui ne sont pas nécessairement annoncés par une dispersion d'artéfacts. Leur découverte relève alors du hasard. Si des aménagements devaient être réalisés en dehors des zones à potentiel archéologique, nous recommandons que toute découverte d'indices de vestiges anciens (ossements, artéfacts, formes d'aménagement du sol, etc.) soit signalée au responsable des travaux (promoteur) et, qu'advenant cette éventualité, les travaux soient arrêtés et qu'un responsable de l'archéologie du ministère de la Culture et des Communications soit immédiatement alerté, tel qu'énoncé à la *Loi sur le patrimoine culturel*.

Les zones H-01 à H-04 pourraient contenir des vestiges structuraux, des aménagements ou des artefacts liés à l'occupation historique et moderne (H-04). La recommandation pour ces zones est la même que pour celles des zones à potentiel préhistorique. La mise en œuvre de cette recommandation devrait être synchrone à la recommandation formulée pour les zones préhistoriques puisqu'il y a souvent chevauchement des deux. Ainsi, advenant que des aménagements susceptibles de perturber les sols de l'ensemble de ces zones soient planifiés, il est recommandé d'effectuer des sondages archéologiques préalablement à toute intervention. Dans le cas où des vestiges archéologiques significatifs seraient mis au jour, des mesures de protection des contextes et des vestiges devraient être appliquées ; sinon des fouilles archéologiques devraient être réalisées afin d'assurer le sauvetage de ces ressources. Pour la zone H-04, un aménagement du début de la période moderne, il est recommandé de procéder à un relevé des structures et des aménagements qui constituent le jardin de thé.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Anderson, T. W. (1987) *Terrestrial environments and age of the Champlain sea based on pollen stratigraphy of the Ottawa valley-lake Ontario region* – Dans Fulton, R.J. (ed.) Quaternary geology of the Ottawa region, Ontario and Quebec. Geological Survey of Canada, Ottawa (86-23) : 31-42.
- Archéotec (2004) Programme de renouvellement urbain, chemin de la côte des Neiges et ses abords, étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (à venir) Réaménagement du secteur de l'entrée Peel du parc du Mont-Royal site funéraire McTavish (BjFj-157). Inventaire complémentaire – Ville de Montréal et MCC.
- Arkéos inc. (2016) Aménagement des Escaliers découverts du mont Royal, étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal et MCC.
- Arkéos inc. (2015a) Projet de restauration du portail d'entrée du cimetière Mont-Royal. Inventaire archéologique – Services commémoratifs Mont-Royal
- Arkéos inc. (2014) Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçons 5 et 6), boisés Saint-Jean-Baptiste et d'Outremont. Inventaire archéologique aux sites MTL09-15-1 et BjFj-97, 2009 – Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.
- Arkéos inc. (2013) Projet de gestion des eaux pluviales du Quartier général des incendies du parc du Mont-Royal (MTL10-25-10). Inventaire archéologique – Ville de Montréal et Ministère de la Culture et des Communications.
- Arkéos inc. (2012a) Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009 – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Arkéos inc. (2012b) Parc du Mont-Royal, secteur de l'entrée Peel, site funéraire McTavish et réservoir de Haut-Niveau. Volume 1 : Résultats des interventions archéologiques réalisées sur le site McTavish en octobre 2010 (BjFj-157). Volume 2 : Le mausolée McTavish - données historiques. Volume 3 : Le réservoir de Haut-Niveau (BjFj-158) – Ville de Montréal et MCCCCF.

- Arkéos inc. (2012c) Campus de l'Université de Montréal. Étude de potentiel archéologique – Université de Montréal.
- Arkéos inc. (2011a) Étude de potentiel archéologique du bois d'Outremont, parc du Mont-Royal – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Arkéos inc. (2011b) Projet Pipeline Saint-Laurent. Inventaire archéologique – Ultramar.
- Arkéos inc. (2008) Aménagement du chemin de ceinture du parc Mont-Royal (tronçons 2 à 6). Étude de potentiel archéologique – Ville de Montréal et MCCCCF.
- Arkéos inc. (2003) La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques- Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990 – Collection Patrimoine archéologique de Montréal 2 - Ville de Montréal.
- Arkéos inc. (1996) Paroisse de la Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet. Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85 – Rapport soumis au Ministère des Affaires culturelles du Québec, direction de Montréal.
- Arkéos inc. et Archéocène (1998) Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'Île des Sœurs, Verdun – Ville de Verdun, Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction de Montréal.
- Association des archéologues Québec, AAQ Répertoire québécois des études de potentiel archéologique
- Beauregard, L. (2002) Outre mont Royal 1694-1875 – Histoire Québec, novembre 2002, vol. 8 (2). (http://www.histoirequebec.qc.ca/publicat/vol8num2/v8n2_2om.htm)
- Beauregard, L. (1984) Géographie historique des côtes de Montréal – Cahiers de géographie du Québec – Vol. 28 (73-74).
- Bélanger, J. (2012) Étude technologique et morphologique de la cornéenne dans le sud du Québec. Le cas de la carrière préhistorique du mont Royal (BjFj-97) à Montréal – Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Beaugrand-Champagne, A. (1947) Le chemin et l'emplacement de la Bourgade d'Hochelaga – Les Cahiers les Dix – 12 : 115-160.
- Benoît, M. et R. Gratton (1991) Pignon sur rue - Les quartiers de Montréal – Montréal, Guérin.

- Benmouyal, J. (1987) Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire – Dossiers 63, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Bideaux, M. (1986) Jacques Cartier, Relations. Montréal – Presses de l'Université de Montréal.
- Biggar, H.P. (1924) The voyages of Jacques Cartier. Ottawa. F.A. Acland.
- Bisson, P.-R. et associés (1993) Outremont et son patrimoine : inventaire et mise en valeur du patrimoine d'Outremont. Rapport synthèse des études – Ministère de la Culture du Québec et Cité d'Outremont.
- Boivin, R., A. Bouchard et D. Gagnon (1988) Un milieu naturel - dans La montagne en question. Le cadre naturel, l'analyse visuelle, les accès – Montréal GIUM.
- Brown Macpherson, J. (1967) Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland – Cahier de Géographie du Québec – Vol. 11 (23) 343-360.
- Burke, A. L. (2006) Paleoindian Ranges in Northeastern North America Based on Lithic Raw Materials Sourcing – Dans C. Bressy, A. Burke, P. Chalard, H. Martin (dir.), Notions de territoire et de mobilité. Exemples de l'Europe et des premières nations en Amérique du Nord avant le contact européen – Actes du X^e congrès annuel de l'Association européenne des archéologues, Lyon, 2004. ERAUL 116, Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, Liège : 77-89.
- Cartier, J. (1977) Voyage en Nouvelle-France – Montréal : H.M.H.
- Chapdelaine, C. (2012) The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec – Dans Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast / edited by C. Chapdelaine, Texas A&M University Press : 135-163
- Chapdelaine, C. (2010) Le site Droulers/Tsiionhiakwatha : fouille de la maison-longue N° 1, juillet-août 2010 – Ministère de la Culture et des Communications et la MRC du Haut Saint-Laurent.
- Chapdelaine, C. (2007) Cliché-Rancourt, un site Paléoindien ancien – Dans Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne. Sous la direction de C. Chapdelaine, Paléo-Québec 32.
- Chapdelaine, C. (2004) Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Méganticois : découverte des premières pointes à cannelure au Québec – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 34 (1) : 3-20.

- Chapdelaine, C. (1995) *An Early Late Woodland Sequence East of Lac Saint Pierre: Definition, Chronology, and Cultural Affiliation* – Northeast Anthropology – (49) : 77-95.
- Chapdelaine, C. (1994) *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano* – Paléo-Québec 22, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- Chapdelaine, C. (1993) *The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A slow or Rapid Transformation?* – Journal of Anthropological Archaeology – Vol. 12 (2) : 173-209.
- Chapdelaine, C. (1990a) *Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 2-4.
- Chapdelaine, C. (1990b) *Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1)* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 19-35.
- Chapdelaine, C. (1989a) *Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent* – Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, C. et R.A. Boivert (2012) *Introduction : Toward the Consolidation of a Cultural and Environmental Framework* – Dans Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast / edited by C. Chapdelaine, Texas A&M University Press : 1-8.
- Chartier, D. (2008) *La vision de Frederick Law Olmsted relative au Mont-Royal* – Ville de Montréal.
- Chrétien, Y. (1999) *La manipulation stratégique des biens exotiques dans les contextes cérémoniels du Sylvicole inférieur : l'exemple de la région de Québec* – Anthropologie et Sociétés – Vol. 23 (1) : 75-97.
- Clark, T.H. (1972). *Rapport géologique : région de Montréal* – Ministère des Richesses Naturelles, Service de l'exploration géologique, Québec.
- Clermont, N. (1996) *Le Sylvicole du Québec méridional* – Revista de Arqueologia Americana – (9) : 67-81.
- Clermont, N. (1990) *Le Sylvicole inférieur au Québec* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 5-17.
- Clermont, N. (1984) *L'importance de la pêche en iroquoisie* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 14 (1) : 17-23.

- Clermont, N. (1978) *Les crémations de Pointe-du-Buisson* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 8 (1) : 3-20.
- Clermont, N. (1976) *Un site du Sylvicole inférieur à Sillery* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 6 (1) : 36-44.
- Clermont, N., C. Chapdelaine et G. Kennedy (1999) *D'où vient la poterie Vinette 1 trouvée au Québec méridional ?* – Dans L'Archéologie sous la loupe. Contribution à l'archéométrie, édité par J.-F. Moreau – Recherches amérindienne au Québec, Montréal : 67-72.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (2001) Pointe-du-Buisson, 2000 – Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1990) *Le plateau des portageurs, une halte au pied des courants* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (3-4) : 43-72.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1982) Pointe-du Buisson 4 : quatre siècles d'archives oubliées, Montréal – Recherches amérindiennes au Québec.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1980) *La sédentarisation des groupes non agriculteurs dans la Plaine de Montréal* – Recherches Amérindiennes au Québec – Vol. 10 (3) : 153-158.
- Clermont, N. et É. Cossette (1991) *Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec* – Journal canadien d'archéologie – Vol. 15 (35-44).
- Clermont, N. et M. Gagné (2004) *People of the Drumlins* – Dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éds.), A Passion for the Past : Papers in Honour of James F. Pendergast, Mercury Series, Archaeology Paper no. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec : 77-86.
- Codère, Y. (1996b) *Contribution à l'étude de la circulation des matériaux lithiques du sud québécois* – Archéologiques – (10) : 87-96.
- Codère, Y. et J. Poirier (1998) *Inventaire archéologique du site BjFj-97* – Archéologiques – (11-12) : 78-84.
- Commission des biens culturels du Québec (2005) Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal – Direction de la publication, Suzel Brunel.
- Cossette, E. (1987) *Quand on nommait lacs et rivières...* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 3-6.

- Côté, M. (1998) *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue* – Dans R. Tremblay (éd.), L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.
- Courchesne, S. (2009) Étude de potentiel archéologique de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Secteur du parc du mont Royal (#2) – Université de Montréal, Ville de Montréal et MCCC.
- Crock, J. G. et F.W. Robinson (2012) *Maritime Mountaineers : Paleoindian Settlement Patterns on the West Coast of New England* – Dans Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast / edited by C. Chapdelaine, Texas A&M University Press, p.48-176
- Dépatie, S. ET L. Dechêne (1998) Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e-et XVIII^e-siècles canadiens – McGill-Queen's University Press.
- Delâge, D. (1991b) *Les Iroquois chrétiens des « réductions », 1677-1770 : I-Migration et rapports avec les Français* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 21 (1-2) : 59-70.
- Dickinson, J.A. (2007) *Évangéliser et former des prêtres. Les missions des Sulpiciens* – Dans D.Deslandres, J.A. Dickinson ET O.Hubert, Les Sulpiciens de Montréal, une histoire de pouvoir et de discrétion. 1657- 2007. Montréal Fides.
- Dionne, J.-C. (2002) *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec)* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 33-44.
- Dionne, J.-C. (2001) Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day – Dans Weedle, T.K. et M.J. Retelle (édit.), Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada, Geological Society of America, Boulder, p. 271-284.
- Dionne, J.-C. (1998) *État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec* – Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.
- Dumais, P., C. Larouche et J. Poirier (1996) *Les sites paléindiens récents de La Martre et de Mitis : réflexions sur le peuplement Plano de l'Est du Québec* – Archéologiques – (10) : 54-76.

- Dumais, P. et G. Rousseau (2002) *De limon et de sable, une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (ClEe-9), au Témiscouata – Recherches amérindiennes au Québec* – Vol. 32 (3) : 55-75.
- Ethnoscop inc. (2015a) Interventions archéologiques à la carrière préhistorique du Mont Royal et à la Villa Roy (BjFj-97), 2012 et 2013. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal – Ville de Montréal. Cote : à enregistrer
- Ethnoscop inc. (2015c) Inventaire archéologique et inspection visuelle (BjFj-97), 2001 et 2012. Bois d'Outremont, parc du Mont-Royal – MCC, Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2015d) Étude de potentiel archéologique. Secteur de la villa Roy. Bois d'Outremont – MCC, Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2014) Étude de potentiel archéologique. Secteur de la maison Smith, parc du mont Royal – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2008c) Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal, BjFj-140 – Groupe CANVAR.
- Ethnoscop inc. (2005c) Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004 – Parc Jean Drapeau, Ville de Montréal et MCCQ
- Ethnoscop inc. (2004b) Aménagement des espaces publics de Montréal Étude de potentiel archéologique Parc Jeanne-Mance et monument Georges-Étienne Cartier – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2004c) Aménagement des espaces publics de Montréal. Réservoir du mont Royal, MTL04-25-15. Extrait du rapport d'inventaires archéologiques, 2004 – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2004d) Interventions archéologiques 2000-2001 ; BjFj-20, BjFj-45, BjFj-47, BjFj-48, BjFj-56, BjFj-107, MTL00-06-5, MTL01-91-1, MTL01-06-8, MTL01-06-12, MTL01-06-14, MTL01-06-15 (5 volumes) – Commission des services électriques de Montréal, Hydro-Québec et Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (2003) Présence amérindienne et occupations marchandes : fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999 : Vieux-Montréal et faubourgs – Ville de Montréal.
- Ethnoscop inc. (1994) Le domaine des messieurs de Saint-Sulpice (BiFj-6), synthèse et orientation en matière d'archéologie – Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications.

- Gates St-Pierre, C. (2010a) La carrière préhistorique du mont Royal et utilisation de la cornéenne par les populations amérindienne du Québec méridional – Ville de Montréal.
- Gates St-Pierre, C. (2010b) Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP) – Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Gates St-Pierre, C. (2009a) Confection d'un programme de recherche sur les collections provenant de sites archéologiques amérindiens du Québec – Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux du patrimoine (RCLP). Rapport final soumis à la Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Montréal.
- Gates St-Pierre, C. (2006) Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel – Gatineau : Société du Musée Canadien des Civilisations.
- Gates St-Pierre, C. *et al.* (2012) *Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional* – Journal canadien d'archéologie – Vol. 36 (2) : 289-310.
- Gates St-Pierre, C. *et A, Burke* (2009) L'utilisation de la cornéenne par les populations préhistoriques du Québec méridional : acquisition, distribution et datation – Communication présentée au 28^e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec (AAQ), Sherbrooke, 1^{er} mai 2009.
- Gélinas, L. (1972) Géologie du Mont-Royal : 24^e International Geological Congress. Field excursion – Guidebook B-12. 24th IGC, Ottawa.
- Graillon, E., C. Chadelaine *et* E. Chalifoux (2012) *Le site Gaudreau de Weedon. Un premier site Plano dans le bassin de la rivière Saint-François en Estrie* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol 42 (1) : 67-84.
- GRHQ (1999) Acceuil Bonneau, 427, rue de la Commune, inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998 – Les Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal/MCCQ.
- Harel, J.-B. (1979) *Le domaine du Fort de la montagne (1666-1880)* – Dans Montréal : artisans, histoire et patrimoine, Fides et la Société historique de Montréal, Montréal : 14-40.

- Harrington, C.R. et S. Occhietti (1988) *Inventaires systématique et paléoécologique des mammifères marins de la mer de Champlain (fin du Wisconsinien) et de ses voies d'accès* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (1) : 45-64.
- Hillaire-Marcel, C. et S. Occhietti (1980) *Chronology, paleogeography, paleoclimatic significance of the late post-glacial events in Eastern Canada* – Zeitschrift für Geomorphologie – 24 : 373-392.
- Lajoie, P. et R. Baril (1956) Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec – Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.
- Laliberté, M. (1993) *Site paléo-indien CeEt-482, à Saint-Romuald : fouilles archéologiques* – Recherches amérindiennes au Québec – 1991 : 66-67.
- Lamarche, L. (2011) Évolution environnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique – INRS, thèse de doctorat en Sciences de la Terre.
- Lamarche, L. (2006) *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène* – Dans Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion sur l'histoire holocène de la région Lanoraie - lac St-Pierre (auteurs : L. Lamarche, M. Garneau, M. Lamothe, M. Larocque, J. Loisel, S. Pellerin, P. J. H. Richard, É. Rosa et S. Van Bellen), UQAN, INRS, Université de Montréal, Jardin Botanique de Montréal.
- Lamarche, L. (2005) Histoire géologique Holocène du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres – Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise.
- Landry, D. (2012) La néolithisation dans la région de Montréal depuis le Sylvicole moyen tardif : apport archéopalynologique – Mémoire de Maîtrise, Montréal : Université de Montréal.
- Larocque, R. (2000) Sondages archéologiques sur un lieu d'inhumation amérindien (BjFj-98) dans le quartier Rosemont à Montréal – MCCQ.
- Larocque, R. (1997) *La sépulture amérindienne du quartier Rosemont à Montréal* – Archéologiques – 11-2.
- Larocque, R. (1990a) *Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (3-4) : 31-41.
- Larocque, R. (1990b) Sondages archéologiques à l'école primaire St-George (lot 282), Westmount (1989-1990), BjFj-31 – Ville de Westmount et Ministère des Affaires culturelles.

- Larocque, R. (1989) Les sépultures amérindiennes de Westmount, une étude historique et de potentiel archéologique du lot 282, BiFj-31 – Ministère des Affaires culturelles.
- Loewen, B. (2009) *Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX^e siècle* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 39, nos 1-2 : 5-21.
- Loring, S. (1980) *Paleo-Indian Hunters and the Champlain Sea: A Presumed Association* – Man in the Northeast – (19) : 15-42.
- Marois, R. (1987) *Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau- du-Lac, Québec* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 7-35.
- Marsan, J.-C. (1994) Montréal en évolution – Montréal. Méridien.
- McCaffrey, M. et B. Jamieson (1992) *Le site archéologique Dawson : un aperçu* – Dans M. T. McCaffrey (dir.) ; Aux couleurs de la terre : héritage culturel des premières nations – Montréal : Musée McCord : 40-51.
- Méhault, R. (2015) Évolution et transmission des savoir-faire céramiques au cours du Sylvicole (-1000 à 1550 de notre ère) : la station 3-avant de Pointe-du-Buisson (BhFl-1d), Haut-Saint-Laurent, Québec – Thèse de doctorat (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.
- Ministère de la Culture et des Communications (2004) Découverte fortuite au 3053, avenue Cedar, arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, Montréal, MTL05-25-9 – Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Montréal.
- Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, J.-L. de Beaulieu et D. Fortin (2003) *Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence* – Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology – 193 (2003) 51-72.
- Murray, A.-C. (2008) L'île aux tourtes (1703-1727) et les perles de traite dans l'archipel montréalais – Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Neville, T. (1994) Le Royal Vic, l'histoire de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal 1894-1994 – Hôpital Royal Victoria.
- Occhietti, S. (1989) *Géologie du quaternaire de la sous-région de la vallée du Saint-Laurent et des Appalaches* – Dans Fulton, R. J. (réd.) Le Quaternaire du Canada et du Groenland, chapitre 4. Commission géologique du Canada, Géologie du Canada, 1 : 374-417.

- Occhietti, S., M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S.L. Cumbaa et C.R. Harrington (2001) *Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans BP : le site de Saint-Nicolas* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 55 (1) : 23-46.
- Occhietti, S. et P. Richard (2003) *Effet Réservoir sur les âges ¹⁴C de la Mer de Champlain à la transition Pléistocène-Holocène : révision de la chronologie de la déglaciation au Québec méridional* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 57 (2-3) : 115-138.
- Parent, M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 53 (1) : 117-135.
- Parent, M. et S. Occhietti (1988) *Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Quebec* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 42 (2) : 215-246.
- Parent, M., J.M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridionale entre 12 500 et 8 000 ans BP* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 17-37.
- Pendergast, J.F. Et B. Trigger (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site* – McGill-Queen's University Press.
- Pintal, J.-Y. (2012) *Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation : The Case of Strait of Québec* – Dans Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast / edited by C. Chapdelaine, Texas A&M University Press : 218-236
- Pintal, J.-Y. (2007a) Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap- de-Pierre bordure sud de l'autoroute 40 – Saint-Augustin-de- Desmaures – Ministère des Transports du Québec.
- Pintal, J.-Y. (2007b) Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481 – Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est. Quartier Saint-Romuald, Ville de Lévis – Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Pintal, J.-Y. (2006) *Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis* – Archéologiques – (19) : 1-20.
- Pintal, J.-Y. (2003) Interventions archéologiques – Direction de Chaudière- Appalaches (été 2002) – MTQ, Service du Soutien technique.

- Pintal, J.-Y. (2002) *De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 32 (3) : 41-54.*
- Plourde, M. (2009) *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie – Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.*
- Plourde, M. (2006) *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire – Direction du patrimoine, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.*
- Plourde, M. (2003) *Profil des occupations de l'Archaïque supérieur sur la station 5 de Pointe-du-Buisson – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 81-88.*
- Postras, C. (2011) *L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, une montagne dans la ville. Une identité façonnée par les interactions entre les activités humaines et un milieu naturel – Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.*
- Postras, C. et J. Burgess (2005) *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal – Québec, Commission des biens culturels du Québec.*
- Prest, V. K. et L. Hode Keyser (1962) *Géologie des dépôts meubles et sols de la région de Montréal, Québec – Service des Travaux publics, Cité de Montréal.*
- Ramet, P. (1995) *Avant d'avoir tout oublié : chroniques, critiques et autres textes : petite histoire et patrimoine de Côte-des-Neiges – Montréal. Société d'histoire de la Côte-des-Neiges.*
- Renault, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle – Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie – Université de Montréal*
- Richard, P. J.H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013 – Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.*
- Richard, P. J. H. (2009) *Chronologie de la déglaciation : de l'importance des années étalonnées (calibrées) – <http://www.er.uqam.ca/nobel/aqua1/articles/ChronoDeglaciation.pdf>.*

- Richard, P.J.H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 49 (1) : 117-140.*
- Richard, P.J.H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP : l’habitabilité dans un milieu changeant – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 39-56.*
- Ritchie, W. A. et R.E. Funk (1973) *Aboriginal settlement patterns in the Northeast/ Memoir 20 – Albany, New York: New York State Museum and Service, The University of the State of New York.*
- Ritchot, G. (1972) *Le Mont-Royal – Dans Ludger Beauregard (dir.), Montréal, guide d’excursion/Field Guide – Montréal, Presse de l’Université de Montréal : 49-53*
- Ritchot, G. (1967) *Problèmes géomorphologiques du Québec méridional, le mont Royal – Revue de géographie de Montréal – Partie I : vol 21 (1) : 41-79 ; Partie II : vol. 21 (2) : 267-311.*
- Robert, J.-C. (1994) *Atlas historique de Montréal – Art Global et Libre Expression, Montréal.*
- Robinson, B. S. (2012) *The Bull Brook Paleoindian Site and Jeffreys Ledge : A Gathering Placee near Caribou Island ? – Dans Late Pleistocene archaeology and ecology in the far Northeast / edited by C. Chapdelaine, Texas A&M University Press : 182-190*
- SACL inc. (2010) *Fouilles archéologiques, Maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, Phase II de l’inventaire archéologique du parc Georges O’Reilly. Automne 2006, été 2008, site (BiFj-85) – Réalisé dans le cadre de l’Entente sur le développement culturel de Montréal et également, la Société d’Habitation du Québec, le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal.*
- SACL inc. (2008) *1033 avenue des Pins. Inventaire archéologique été 2007.*
- Spiess, A. E. et P. Newby (2002) *La séquence et l’adaptation paléoindiennes en Nouvelle- Angleterre et dans les Maritimes – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 32 (3) : 27-39.*
- Spiess, A. E. et D. B. Wilson (1987) *Michaud, a Paleoindian Site in the New England-Maritimes region – Occasional Publications in Maine Archaeology, Number Six, The Maine Historic Preservation Commission et The Maine Archaeological Society Inc, Augusta, Maine.*

- Taché, K. (2010) Participation du Québec au projet de répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec – Direction du patrimoine et de la muséologie Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Québec.
- Taché, K. (2008) Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere – Thèse de doctorat, Département d'archéologie, Simon Fraser University, Burnaby.
- Tremblay, R. (2006) Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs – Montréal, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et les Éditions de l'Homme.
- Tremblay, R. (2004) Le potentiel archéologique du secteur de Villa-Maria et de la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame. Éléments d'information sur l'occupation amérindienne – Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal.
- Tremblay, R. et L. Potier (2004) Un havre préhistorique – Dans L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine, édité par G. Lauzon et M. Forget. Publications du Québec, Sainte-Foy : 7-25.
- Trigger, B.G. (1990) Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord – Montréal, Boréal/Seuil.
- Trigger, B.G. (1978) Early Iroquoian Contacts with Europeans – Handbook of North American Indians-Northeast – Vol. 15: 344-356.
- Trigger, B.G. (1976) The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660 – Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Trudel, M. (1976) Montréal : la formation d'une société, 1642-1663 – Montréal, Fides.
- Université de Montréal (2014) Étude de potentiel archéologique du Site patrimonial déclaré du mont Royal, apport de l'équipe de recherche de l'Université de Montréal – Ville de Montréal et MCC.
- Viau, R. (2012a) L'esprit des lieux : Montréal avant Cartier – Dans D. Fougères (dir.), Histoire de Montréal et de sa région. Tome 1 : Des origines à 1930, Collection Les régions du Québec, n° 21, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 41-69.

- Ville de Montréal (2013) Énoncé de l'intérêt patrimonial, site de l'hôpital Royal Victoria (arrondissement de Ville-Marie) – Division du patrimoine, Ville de Montréal.
- Ville de Montréal (2012) Atlas du paysage du mont Royal. Caractérisation du paysage à l'échelle de la montagne – Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.
- Ville de Montréal (2009) Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal – Ville de Montréal.
- Vimont, B. (1972) *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle France en l'année 1642* – Dans Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle France, tome 3 (1642- 1646) – Montréal, Éditions du Jour.
- Wood, A. (2012) Le village iroquoien de Mailhot-Curran, Saint-Anicet – Thèse de Mémoire (anthropologie), Montréal, Université de Montréal
- Wright, J. V. (2004) *The Gordon Island North Site and Cultural Settlement Distributions along the Upper St. Lawrence River Valley* – Dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), A Passion for the Past. Papers in honour of James F. Pendergast. Gatineau, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure no 164 : 321-394.
- Wright, J. V. (1995) Histoire des Autochtones du Canada. Tomes I à III – Commission archéologique du Canada, numéro 152
- Wright, J. V. (1982) *La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 12 (3) : 193-205.
- Wright, J. V. (1980) La préhistoire du Québec – Collection La Préhistoire du Canada. Fides, Montréal.

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES CONSULTÉS

- Cane, J. (1846) *Topographical and pictorial map of the city of Montreal*/ surveyed and drawn by James Cane. Montréal : Matthews & McLees, 1846. G 3454 M65 1846 C35 CAR.
- Charland, L. (1801) Plan de la ville et cité de Montréal. Copie de l'original daté de 1801, dessinée par E.P.J. Courval en 1919. BAnQ : G 3454 M65 1801 C4 CAR
- Goad, C. E. (1881) “ontour plan of Mount Royal Park dans *Atlas of the City of Montreal, 1880, Vol. IIII*. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BAnQ : catalogue Iris 0003775654
- Goad, C. E. (1890) *Atlas of the City of Montreal : from special survey and official plans, showing all buildings & names of owner*. Montreal : Chas. E. Goad, civil Engineer, 1890. BAnQ : G/1144/M65G475/ G6/1890 CAR
- Goad, C. E. (1912) *Atlas of the City of Montreal and vicinity*, BAnQ, collection numérique (G/1144/M65G475/C3/1912 CAR)
- Jobin, A. (1834) Carte de l'île de Montréal. Désignant les chemins publics, les paroisses, les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture, etc, etc. / fait en 1834 par André Jobin. BAnQ, collection numérique (G/3453/M651834/J63 CAR).
- Olmsted, F. L. (1877) *Mont Royal Design Map*, dans F.L. Olmsted 1881 *Mount Royal Montreal*, G.P. Putnam's and sons, New York.
- Picton (1886) *Contour Plan of Mount Royal Park* (ANQM : P318, S8, P167)
- Perrault, H.-M. (1873) *Plan showing the proposed enlargement of the Montreal Water Works in accordance with de report of the superintendent dated Feburary 1873*. (Archives de la Ville de Montréal : CA601S53SS1P678)
- Perrault, H.-M. (ca1860) *Plan of Properties on the Mountain*, sans date - BAnQ, collection numérique CA601, S53, SS1, P1326. (source : tiré de Ville de Montréal, 2012, Annexe 6.2 : 23)
- Perrault, H.-M. (1855) *Plan of Spring Grove Porperty, belonging the Heirs McCulloch situate at St.Catherines near the city oaf Montreal, Canada East...* (Archives A-16, Ville d'Outremont).

- Perrault, H.-M. (1854)** Plan du cimetière de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal tiré du Dossier documentaire. Porte monumentale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. M. Brodeur (2009), 43 p.
- Plunkett et Brady (1873)** Plan of the City of Montreal made by order of the Major Alderman and Citizens. (Archives de la Ville de Montréal, MACM 1872-)
- Sitwell, H.S. et F.W. Drummond (1865-69)** Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 (...) [Connu sous le nom de Fortification Surveys], Topographical Dept of the War Office, Sourhampton, 1871, version colorée, (BANQ : NMC44071-44087).
- Vachon de Belmmt, F. (1702)** Description générale de l'isle de Montréal divisé par coste, original. Bibliothèque de la compagnie de Saint-Sulpice, Paris, MS 1998.
- Ville de Montréal (Sans date [1834])** Terrier no 2708 : île de Montréal / copie faite à une date indéterminée [19-] d'un plan de 1834-5. (source : Ville de Montréal : VM66,S3,P043).
- Ville de Montréal (1921)** Plan of contours Mount Royal Park, sheet 1, 2, 4 et 6. City Surveyor, Plan no M-69 St-Antoine, Ville de Montréal, Service des travaux publics
- Ville de Montréal (1937)** Plan cadastral du lot 1799 et partie du lot 1800, Saint-Antoine. Archives de la Ville de Montréal, DOCS1-#157164-v1-0225-220_1937-03-02_M-175.
- Ville de Montréal (1956)** Les ruisseaux et les fossés, 6 mars 1956, Ville de Montréal, Services des travaux publics, Division des eaux et de l'assainissement, plan no 268.

SITES INTERNET

Bibliothèque des Archives nationales du Québec (BAnQ)

<http://www.banq.qc.ca/accueil/>

Géologie du mont Royal et localisation des sites géologiques - par Pierre Bédard

http://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/excursion_mt-royal.html

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal

<http://patrimoine.vill.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>

Grand répertoire du patrimoine du patrimoine de Montréal

<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire>

Le parc du mont Royal - Ville de Montréal

www2.ville.montreal.qc.ca/parcs/mont_royal/mont_royal.htm

Le mont Royal

www.lemontroyal.qc.ca/

Les amis de la montagne - Le Lac aux castors

<http://www.lemontroyal.qc.ca/carte/fr/html/Le-lac-aux-Castors-7.html>

Lieux patrimoniaux du Canada

<http://www.lieuxpatrimoniaux.ca/>

Le web Pédagogique - « Montréal, Mont Royal : des castor il y a 11 000 ans »

Liliane Arnaud Soubie 26 mai 2014

<http://lewebpedagogique.com/arnaud/2014/05/26/castors/>

Musée McCord

www.mccord-museum.qc.ca/fr/

McGill University - « L'eau : Au cœur de la vie. Un peu d'histoire, Burnside »

<http://www.mcgill.ca/waterislife/fr/l%E2%80%99eau-%C3%A0-mcgill/un-peu-dhistoire>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca